ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1886-87

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1886

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1886-1887

1886

Août.

30 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
3 Mardi.

Septembre.

1 Mercredi.
2 Jeudi.
3 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
4 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la fac. des Arts.*
5 DIMANCHE.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.—Cartier arrive à Québec, 1535.
13 Lundi.—Promulgation de la Bulle d'érection canonique de l'Université, 1876.
14 Mardi.
15 Mercredi.—Quatre-Temps.
16 Jeudi.
17 Vendredi. — Quatre - Temps. — Prix du Prince de Galles fondé 1860.
18 Samedi. — Quatre-Temps. — *Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
19 DIMANCHE.
20 Lundi.—Inauguration de l'Université Laval et pose de la première pierre du grand édifice, 1854.
21 Mardi.
22 Mercredi.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 DIMANCHE.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.—Rentrée des pensionnaires de l'Université à Québec.
30 Jeudi.—*Rentrée des Facultés à Québec et à Montréal.*

Octobre.

1 Vendredi.—Second incendie du Séminaire, 1705.—Erection du siège épiscopal de Québec, 1674.
2 Samedi.
3 DIMANCHE.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.—Prix Morrin fondé, 1863.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 DIMANCHE.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.—Fête patronale du Recteur de l'Université et de Mgr de Montréal.—*Congé.*
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 DIMANCHE.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 DIMANCHE.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.—Jeûne.
31 DIMANCHE.

Novembre.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Lundi.—TOUSSAINT.—Fête d'obligation.
2 Mardi.—Commémoration des morts. —*Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.*
3 Mercredi.—*Service funèbre pour les* BIENFAITEURS *à la chapelle du Séminaire.*
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE. — *Indulgence plénière et salut de* ST CHARLES *à la chapelle du Séminaire.*
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.
15 Lundi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.—1er de l'avent.
29 Lundi.
30 Mardi.

Décembre.

1 Mercredi.—Jeûne.
2 Jeudi.
3 Vendredi.—Jeûne.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
6 Lundi.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
7 Mardi.
8 Mercredi.—Jeûne.—IMMACULÉE CONCEPTION. —*Fête de l'Université.*— Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.— Consécration de Mgr de Laval, 1658.—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 Jeudi.
10 Vendredi.—Jeûne.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi. – Quatre-Temps.
16 Jeudi.
17 Vendredi.—Quatre-Temps.
18 Samedi.—Quatre-Temps.
19 DIMANCHE.—4e de l'Avent.
20 Lundi.
21 Mardi.—*Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
22 Mercredi.—Jeûne.
23 Jeudi.
24 Vendredi.—Jeûne.
25 Samedi.—NOEL.
26 DIMANCHE.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
27 Lundi.—*Vacances de Noël.*
28 Mardi.
29 Mercredi.
30 Jeudi.
31 Vendredi.

1887

Janvier.

1 Samedi. —CIRCONCISION.—Fête d'obligation.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.—EPIPHANIE.—F. d'oblig.
7 Vendredi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.—Rentrée des pensionnaires de l'Université.*
8 Samedi.—Commencement du second terme.
9 DIMANCHE.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.—ST FRANÇOIS DE SALES.—*Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.*
30 DIMANCHE.
31 Lundi.

Février.

1 Mardi.—Examens du Petit Séminaire.
2 Mercredi.—PURIFICATION.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.—Septuagésime.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 DIMANCHE.—Election de Léon XIII, 1878.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.—LES CENDRES.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 DIMANCHE.
28 Lundi.

Mars.

1 Mardi.
2 Mercredi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
3 Jeudi. — Couronnement de Léon XIII, 1878.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 DIMANCHE.
7 Lundi.—[*Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur à Québec (et au Vice-Recteur à Montréal) avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*]
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.
12 Samedi.
13 DIMANCHE.
14 Lundi.
15 Mardi.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.—Consécration episcopale de Son Eminence le Cardinal Taschereau, 1871.—*Congé.*
20 DIMANCHE.
21 Lundi.
22 Mardi.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi. — ANNONCIATION. — Fête d'obligation.—Incendie du Grand Séminaire. 1865.
26 Samedi. — Mandement de Mgr de Laval pour l'établissement du Séminaire de Québec.
27 DIMANCHE.—De la Passion.
28 Lundi.
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

Avril.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Vendredi.—*Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
2 Samedi.—*Examens dans les fac. de Dr., de Méd. et des Arts.*
3 DIMANCHE.—Des Rameaux.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.—*Retraite annuelle pour les élèves de l'Université à Québec.*
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 DIMANCHE.—PAQUES.—Emplacement du Séminaire acheté, 1666.
11 Lundi.—*Vacances de Pâques.*
12 Mardi. — Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 DIMANCHE.—De Quasimodo.
18 Lundi.—*Rentrée des pensionnaires de l'Université — Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
19 Mardi.—Commencement du troisième terme.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 DIMANCHE. — SAINTE-FAMILLE.— *Fête patronale du Séminaire de Québec. —Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.—Naissance de Mgr de Laval, 1623.

Mai.

1 DIMANCHE.—*Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.*
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.—Mort de M. L.-J. Casault, premier Recteur de l'Université, 1862.
6 Vendredi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 Samedi.
8 DIMANCHE.
9 Lundi.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 DIMANCHE.—Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Lundi.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence en juin, doivent présenter leur demande au Recteur, avec le certificat d'examens de terme du Secrétaire.*
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.—ASCENSION.—Fête d'obl.—Union du Séminaire de Québec au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, 1675.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 DIMANCHE.
23 Lundi.—Bénédiction de la Croix du dôme de l'Université, 1876.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Mardi.—FÊTE DE LA REINE.—*Congé.*
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.—Jeûne.
29 DIMANCHE.—PENTECÔTE.
30 Lundi.
31 Mardi.

Juin.

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Mercredi.—Quatre-Temps.
2 Jeudi.
3 Vendredi.—Quatre-Temps.
4 Samedi.—Quatre-Temps.
5 DIMANCHE.
6 Lundi.
7 Mardi.—Mgr E.-A. Taschereau, premier Cardinal canadien, 1886.
8 Mercredi.
9 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—Fête d'obligation.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.—*Examen de catéchisme ou Petit Séminaire.*
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.—Bénédiction des édifices de l'Université par Mgr Horan, 1859.
16 Jeudi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
17 Vendredi.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.*
18 Samedi.
19 DIMANCHE.
20 Lundi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.
21 Mardi.
22 Mercredi.—*Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.*
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.—Première messe dite à Québec, 1615.
26 DIMANCHE.—*Indulgence plénière et salut de* ST JEAN-BAPTISTE *à la chapelle du Séminaire.*
27 Lundi.—*Distribution des prix et des diplômes.*
28 Mardi.—Jeûne.—*Vacances d'eté.*
29 Mercredi.—SS. PIERRE ET PAUL.
30 Jeudi.

Juillet.

1 Vendredi. — Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Samedi.
3 DIMANCHE.—Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Lundi.
5 Mardi.
6 Mercredi.
7 Jeudi.
8 Vendredi.
9 Samedi.
10 DIMANCHE.—DÉDICACE.
11 Lundi.
12 Mardi.
13 Mercredi.
14 Jeudi.
15 Vendredi.
16 Samedi.
17 DIMANCHE.
18 Lundi.
19 Mardi.
20 Mercredi.
21 Jeudi.
22 Vendredi.
23 Samedi.
24 DIMANCHE.
25 Lundi.
26 Mardi.
27 Mercredi.
28 Jeudi.
29 Vendredi.
30 Samedi.
31 DIMANCHE.

Août.

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.
7 DIMANCHE.
8 Lundi.
9 Mardi.
10 Mercredi.—Fête Patronale de S. E. le Cardinal Taschereau, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
11 Jeudi.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 DIMANCHE.—ASSOMPTION.
15 Lundi.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.
21 DIMANCHE.
22 Lundi. — Approbation des constitutions du Séminaire de Québec, par Mgr Briand, 1768.—Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
23 Mardi.
24 Mercredi.
25 Jeudi.
26 Vendredi.
27 Samedi.
28 DIMANCHE.
29 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
30 Mardi.
31 Mercredi.

N.-B.—1° *Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le 29 août.—Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le 2 septembre.—C'est aussi le 2 septembre que doivent entrer les élèves pensionnaires de l'Université qui suivent les cours de la faculté des Arts à Québec.—La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu jeudi, le 30 septembre 1887.—Les pensionnaires doivent rentrer la veille.*

2° *Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes :—La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, de la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste (et à Montréal le jour de la translation et la fête patronale de l'Archevêque de Montréal).*

3° *Le jour des Morts (2 novembre) et le Mercredi des Cendres (23 février), il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

JEAN SIMEONI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

SOUS LE TITRE DE S.-PIERRE-AUX-LIENS,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/annuairegnra188687univ

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1886-87.

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'Eminentissime ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Quebec, Cardinal prêtre de la Ste Eglise Romaine.

RECTEUR

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, Supérieur du Séminaire de Québec.

MEMBRES DU CONSEIL

M. LOUIS BEAUDET, Directeur du Séminaire.

L'honorable NAPOLÉON CASAULT, Professeur à la Faculté de Droit.

M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire.

M. THOMAS-ETIENNE HAMEL, Professeur à la Faculté des Arts.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, Directeur du Séminaire.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, Professeur à la Faculté de Droit.

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.

M. J.-EDMOND MARCOUX, Directeur du Séminaire.
Mgr BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire
M. ANSELME RHÉAUME, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, Professeur à la Faculté de Médecine.
L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, Professeur à la Faculté de Droit.

VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ A MONTRÉAL

M. J.-EDMOND MARCOUX.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME.

BIBLIOTHÉCAIRE

M. THOMAS-ETIENNE HAMEL.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

—

DOYENS

Mgr BENJAMIN PAQUET, à Québec.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

M. LS-ADOLPHE PAQUET, à Québec.

M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, à Montréal.

—

PROFESSEURS

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie, Camérier Secret du Saint-Père et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et Maître ès Arts ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et de Liturgie sacrée.

M. JEAN-AMABLE TRÉMOLET, P. S. S , *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ALEXIS-JULES-THÉODORE ORBAN, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte.

M. FRANÇOIS-HYPPOLITE DUPRET, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture Sainte et d'Hébreu.

M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie et en Droit canonique ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH FEUILTAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit canonique ; Professeur de Droit canonique.

M. HENRI GOUIN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ALPHONSE LEMIEUX, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

M. FERDINAND LELANDAIS, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.

M. MATHURIN ROTHUREAU, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Morale.

M. CLÉMENT-F. PALIN D'ABONVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique et d'Eloquence sacrée.

M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Théologie ; Professeur de Théogie morale.

AGRÉGÉ

M. JOSEPH LABERGE, (Québec), Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

FACULTÉ DE DROIT

—

DOYENS

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, à Québec.
L'honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

THOMAS-CHASE CASGRAIN, Écuyer, à Québec.
HORACE-F.-X. ARCHAMBEAULT, Écuyer, à Montréal.

—

PROPESSEURS

L'honorable ULRIC-JOSEPH TESSIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour du Banc de la Reine ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 70 rue Saint-Louis, Québec.

L'honorable NAPOLÉON CASAULT, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit commercial et de Droit maritime.—Résidence, 9 rue Salaberry, Québec.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit civil et de Droit administratif.—Résidence, 51 Grande Allée, Québec.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain, —Résidence, 15 rue Hamel, Québec.

L'honorable PIERRE-J.-O. CHAUVEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et ès-Lettres, Chevalier de seconde classe de l'Ordre de Pie IX, Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire, Officier de l'Instruction Publique de France, Conseil de la Reine, ancien Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, Membre de la Société Royale du Canada, Shérif de Montréal ; Professeur de Droit romain.

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada ; Professeur de Droit international.—Résidence, Ottawa.

L'honorable LOUIS-A.-JETTÉ, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 97 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable J.-ALPHONSE OUIMET, *Professeur titulaire* (Montréal, Docteur en Droit et juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 90 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire*, (Montréal), Docteur en Droit, Sénateur et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit et ès-Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Commandeur de l'Ordre de S. Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international. — Résidence, 83 rue Saint-Louis, Québec.

THOMAS-CHASE CASGRAIN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Droit ; Professeur de Droit criminel. —Résidence, 25 rue Rempart, Québec.

CHARLES CHAMILLY DE LORIMIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, Montréal.

AGRÉGÉS

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, Docteur en Droit (Québec).—Résidence, 32 rue Sainte-Geneviève, Québec.

HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, Écuyer, Docteur en Droit (Montréal).—Résidence, 301 rue Dorchester, Montréal.

PROFESSEURS HONORAIRES

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de S. Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

L'honorable SAMUEL-C. MONK, LL. D., Juge de la Cour du Banc de la Reine ; ancien Professeur de Droit commercial et maritime à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

—

DOYENS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, à Québec.
JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, à Montréal.

—

SECRÉTAIRES

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, à Québec.
E.-P. LACHAPELLE, Écuyer, à Montréal.

—

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule, Québec.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine et ès-Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur; Professeur de Physiologie.— Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie.—Résidence, 46 rue Saiut-Louis, Québec.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine; Professeur de Pathologie interne,

de Thérapeutique spéciale et de Clinique interne.—Résidence, 67 rue Sainte-Anne Québec.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe à l'Hôpital de la Marine.—Résidence, Hôpital de la Marine, Québec.

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne et de Clinique interne. — Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

EMMANUEL-P. LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène ; Professeur de Pathologie générale et de Physiologie.—Résidence, 132 rue Saint-Laurent, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive.—Résidence, 276 rue Guy, Montréal.

ARTHUR-G. A. RICARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale.— Résidence, rue Notre-Dame, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie et de la Clinique de Tocologie.—Résidence, 267 rue Dorchester, Montréal.

J.-ALFRED LARAMÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique interne.—Résidence, 54 rue Saint-Denis, Montréal.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité. — Résidence, 22 rue Ste-Anne, Québec.

MICHAEL-JOSEPH AHERN, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte. —Résidence, 32 rue Ste-Anne, Québec.

ALFRED T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe et de Clinique externe.—Résidence, 433 rue Craig, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Clinique externe et chargé du cours de Chimie.—Résidence, 344 rue Amherst, Montréal.

ÉLZÉAR BERTHELOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique. —Résidence, 2437 rue Notre-Dame, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.—Résidence, Ville Saint-Henri.

HUGHES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de Toxicologie. —Résidence, 70 rue Saint-Denis, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur de la Clinique des Maladies des enfants à l'Hôpital Général de Montréal, et chargé du Cours de Botanique.—Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.

AZARIE BRODEUR, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie et de Médecine opératoire pratique.

A.-A. FOUCHER, Écuyer, *Professeur titulaire* (Montréal), Docteur en Médecine ; Professeur du Cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces maladies.—Résidence, 36 rue Saint-Denis, Montréal.

PHILIPPE WELLS, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale. —Résidence, 38 rue Couillard, Québec.

EDWIN TURCOT, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie.—Résidence, 17 rue du Palais, Québec.

MICHEL-DELPHIS BROCHU, Écuyer, *Professeur titulaire* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.—Résidence, 130 rue Saint-François, Québec.

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE, Écuyer, *Professeur agrégé* (Québec), Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de Toxicologie.—Résidence, 157 rue Desfossés, Québec.

AGRÉGÉS.

AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, Docteur en Médecine.—Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Médecine.—Résidence, 8 rue du Palais, Québec.

ARTHUR JOYAL, Écuyer, Docteur en Médecine.—Montréal.

FACULTÉ DES ARTS

—

DOYEN

M. T.-E. HAMEL.

—

SECRÉTAIRE

M. OLIVIER MATHIEU.

—

PROFESSEURS

M. THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

M. MICHEL-EDOUARD MÉTHOT, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature française.

M. LOUIS BEAUDET, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature grecque.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Membre de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.

M. J.-EDMOND MARCOUX, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques et d'Astronomie.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, en Philosophie et en St Thomas ; Professeur de Philosophie.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS - JOSEPH - ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.

M. EDOUARD PAGÉ, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Sciences ; Professeur de Chimie.

M. HENRI GOUIN, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

AGRÉGÉ.

M. EDMOND PARADIS, Bachelier ès Sciences ; chargé des cours de Mathématiques et d'Astronomie.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. THOMAS-STERRY HUNT, Docteur ès Sciences, Membre de la Société Royale de Londres, de l'Académie américaine des Arts et des Sciences, de l'Acad. Imp. Léopold Caroli, de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; ancien Professeur de Chimie, de Minéralogie et de Géologie.

—

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. CHS-E. DIONNE.

—

Elèves et autres Étudiants admis à suivre les cours.

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1)

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1885-86.

MM. Clovis Arsenault, A. B., *Québec.*
Ferdinand Audet, *Québec.*
Théodule Blais, A. B., *Québec.*
Ulric Boilard, *Québec.*
Alphonse Bourassa, *Québec.*
Patrick Brown, *Havre-de-Grâce, Terreneuve.*
Narcisse Cantin, *Québec.*
Alphonse Caron, *Québec.*
François-Xavier Casgrain, *Québec.*
Alfred Castonguay, S. B., *Québec.*
Angus-J. Chisholm, T. D., *Arichat, N.-E.*
Onésime Cloutier, *Québec.*
Albert Côté, T. B., *Québec.*
Joseph-James Creed, *Saint-Augustin, E.-U.*
Joseph Curry, *Halifax, N-E.*
Narcisse Dégagné, *Chicoutimi.*
Tréflée Delisle, *Sherbrooke.*
Albert Dion, A. B. *Québec.*
Martin Egan, *Manchester, E.-U.*
James Emerson, *Manchester, E.-U.*
John-J.-E. Finen, A. B., *Saint-Jean, N.-B.*
Achile Fiset, *Québec.*
Michael Foley, *Alegheney, E-U.*
William Foley, *Halifax, N.-E.*
Joseph Gagnon, *Québec.*
Joseph-Elzéar Galerneau, A. B., *Québec.*
Philippe Garneau, *Québec.*
Louis Garon, *Québec.*
Joseph Gignac, *Québec.*
Joseph Gingras, *Québec.*
Adolphe Grenier, S. B., *Québec.*
William Hennesey, *Halifax, N.-E.*
Patrick Kelly, *Saint-Jean, N-B.*
Joseph Laberge, T. D., *Québec.*
C.-E. Labourière, *Québec.*
Edouard Langelier, *Québec.*
Charles Langlois, *Québec.*
Joseph Langlois, S. B., *Québec.*

(1) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. Joseph Lavoie, *Québec.*
Désiré Léger, *Saint-Jean, N.-B.*
Joseph Levasseur, T. L., *Québec.*
Guillaume Lyonnais, *Ottawa.*
Aristide Magnan, *Québec.*
Séraphin Maheu, L. B., *Québec.*
Thomas Marcoux, S. B., *Québec.*
Ronald McDonald, *Préf. Apost. de l'Ouest, Terreneuve.*
Patrick McElmeel, *Charlottetown, I. P. E.*
James McGee, *Saint-Jean, N.-B.*
Francis McKenna, *Allegheney, E.-U.*
Joseph McLean, *Charlottetown, I. P. E.*
John McLeod, *Arichat, N.-E.*
John McMillan, *Charlottetown, I. P. E.*
Théodore Mercier, *Québec.*
Rosario Morissette, A. B., T. B., *Québec.*
Joseph Murphy, *Havre-de-Grâce, Terreneuve.*
Condé Nadeau, *Québec.*
Frank-C. Noël, *Nébraska, E.-U..*
William-Joseph O'Connor, *Manchester, E.-U.*
Louis Olivier, A. B., *Québec.*
Tancrède Pâquet, *Québec.*
Napoléon Picher, S. B., *Québec.*
Pierre Plante, T. D.. *Québec.*
Patrick Reardon, *Portland, E.-U.*
Edouard Richard, *Québec.*
James Riley, *Manchester, E.-U.*
Léon Rochette, *Québec.*
Thomas Rosensteel, *Allegheney, E.-U.*
Albert Rousseau, L. B., *Québec.*
Eugène Roy, A. M., *Québec.*
Jean-Baptiste Ruel, *Québec.*
Donald Summers, *Halifax N.-E.*
D.-A. Sullivan, *Manchester, E.-U.*
George Têtu, *Québec.*
Prudent Théberge, *Québec.*
Théodore Trépanier, A. B., *Québec.*
Abraham Vaillancourt, A. B., *Québec.*
Joseph Vaillancourt, *Québec.*

SECTION DE MONTRÉAL.

Année 1885-86.

MM. L. Achim, *Springfield, E.-U.*
J. Aylward, *London, Ont.*
A. Barcelo, *Montréal.*
J. Barry, *Peoria, E.-U.*
A. Bastien, *Montréal.*
A. Beaton, *Arichat, N.-E.*
A. Béchard, *London, Ont.*
A. Bessette, *Ottawa.*

MM. F. Bonneville, *Montréal.*
J.-B. Bourassa, *Montréal.*
J. Bowen, *Dubuque, E.-U.*
J. Brady, *Providence, E.-U.*
R. Brady, *Hamilton, Ont.*
J. Brinkmann, *Dubuque, E.-U.*
E. Broderick, *Hartford, E.-U.*
W. Browne, *Terreneuve.*
M. Cadieux, *St-Hyacinthe.*
A. Cadotte, *St-Hyacinthe.*
T. Carey, *Kingston, Ont.*
P. Carlon, *Providence, E.-U.*
J. Carroll, *Dubuque, E.-U.*
A. Carson, *Kingston, Ont.*
E. Cartier, *Portland, E.-U.*
E. Chapdelaine, *St-Hgacinthe.*
J. Chicoine, *Montréal.*
T. Coakley, *Manchester, E.-U.*
D. Coffey, *Burlington, E.-U.*
J. Coffey, *Providence, E.-U.*
A. Comeau, *Chatham, N.-B.*
J. Comtois, *Montréal.*
J. Connolley, *Ogdensburg, E.-U.*
E. Contant, *Montréal.*
L. Cousineau, *Montréal.*
A. Coutlée, *Montréal.*
T. Cronan, *Hartford, E.-U.*
J. Cunningham, *Hartford, E.-U.*
J. Curran, *Scranton, E.-U.*
G. Dauth, *Montréal.*
A. Defoy, *Sherbrooke.*
G. Dion, *St-Hyacinthe.*
W. Donohue, *Dubuque, E.-U.*
J.-B. Dorais, *Montreal.*
J. Downey, *Hartford, E.-U.*
L. Dubuc, *Montréal.*
P. Duff, *Peterborough, Ont.*
J. Duhamel, *Montréal.*
D. Dunn, *Manchester, E.-U.*
J. Dupras, *Montréal.*
J. Dupuy, *St-Hyacinthe.*
H. Eckart, *Dubuque, E.-U.*
A. Ethier, *Montréal.*
J. Fagan, *Springfield, E.-U.*
J. Farrell, *Scranton, E.-U.*
C. Filiatrault, *Montréal.*
T. Fitzpatrick, *Providence, E.-U.*
W. Flynn, *Providence, E.-U.*
C. Fontaine, *St-Hyacinthe.*
J. Forbes, *Montréal.*
W. Forbes, *Montréal.*
E. Furlong, *Manchester, E.-U.*
W. Futterer, *Alton, E.-U.*
S. Garcia, *Santa-Fe, E.-U.*
H. Gauthier, *Montréal.*
L. Gervais, *Montréal.*

MM. B. Goossens, *Grand-Rapids, E.-U.*
P. Hafey, *Springfield, E.-U.*
J. Haney, *Providence, E.-U.*
J. Haupimann, *Brooklyn, E.-U.*
F. Hébert, *Montréal.*
H. Hemesath, *Dubuque, E.-U.*
J. Hinchy, *Hamilton, Ont.*
P. Hoffmann, *Dubuque, E.-U.*
A. Hogue, *Montréal.*
W. Holland, *Pontiac.*
M. Horan, *Albany, E.-U.*
M. Hosey, *Trenton, E.-U.*
J. B. Houle, *St-Hyacinthe.*
E. Joly, *Montréal.*
J. Kelly, *Montréal.*
P. Kennedy, *Hartford, E.-U.*
J. Kenney, *Springfield, E.-U.*
J. Kerby, *Dubuque, E.-U.*
B. Kiernan, *Pontiac.*
J. Kurz, *Dubuque, E.-U.*
J. Labelle, *St-Hyacinthe.*
E. Lachapelle, *Montréal.*
C. Laforce, *Montréal.*
A. Lamarche, *Montréal.*
H. Lamy, *Portland, E.-U.*
H. Langevin, *Montréal.*
A. Laurence, *St-Hyacinthe.*
H. Laurier, *Montréal*
D. Lawler, *Hartford, E.-U.*
J. Lawrence, *Trenton, E.-U.*
J. Libert, *Peoria, E.-U.*
L. Limberg, *St-Paul, E.-U.*
P. Long, *Burlington, E.-U.*
T. Loughran, *Providence, E.-U.*
D. Lowney, *Providence, E.-U.*
J. Lynch, *Hartford, E.-U.*
G. Maguire, *Providence, E.-U.*
O. Mahan, *Hartford, E.-U.*
A. Manseau, *Nicolet.*
G. Marshall, *Manchester, E.-U.*
C. Martin, *Montréal.*
J. Martin, *Alton, E.-U.*
J. A. Martin, *St-Hyacinthe.*
M. McCarthy, *Dubuque, E.-U.*
J. McDonald, *Charlottetown, I. P. E.*
E. McElroy, *Providence, E.-U.*
A. McIntosh, *Hamilton, Ont.*
P. McKenna, *Providence, E.-U.*
C. McKinnon, *Arichat, N.-E.*
J. McLaughlin, *Portland, E.-U.*
T. McLaughlin, *Springfield, E.-U.*
J. McNamara, *Dubuque, E.-U.*
E. Melançon, *Halifax, N.-E.*
J. Mugan, *London, Ont.*
C. Mulhearn, *Hartford, E.-U.*
D. Mullins, *Springfield, E.-U.*
E. Murphy, *Brooklyn, E.-U.*

MM. E. Murphy, *Ogdensburg E.-U.*
W. Murtaugh *Peoria, E.-U.*
J. O'Brien *Portland, E.-U.*
M. O'Brien, *Dubuque, E.-U.*
M. O'Brien, *Portland, E.-U.*
P. O'Brien, *Kingston, Ont.*
T. O'Connor, *Kingston Ont.*
A. O'Grady, *Springfield, E.-U.*
R. O'Grady *Grass-Valley E.-U.*
T. O'Mahoney, *Dubuque, E.-U.*
J. Paquet *Burlington, E.-U.*
P. Petri, *Trenton, E.-U.*
E. Pidgeon *Albany, E. U.*
R. Plamondon, *Sherbrooke.*
J. Prendergast, *Springfield, E.-U.*
A. Primeau, *Montréal.*
J. Proulx, *Montréal.*
J. Quesnel, *Montréal.*
P. Quinlivan, *Hamilton, Ont.*
M. Ribera, *Santa Fe E.-U.*
A. Robert, *Montréal.*
M. Roux, *Montréal.*
P. Ruskins *Peterborough, Ont.*
P. Ryan, *Pawtucket.*
G. Sander, *Brooklyn E. U.*
J. Sanson, *Grand-Rapids E.-U.*
A. Secreal *St-Hyacinthe.*
J. Shannon, *Burlington E.-U.*
F. Sirois, *Ronouski.*
J. St Jean, *Montréal.*
J. Sullivan, *Halifax, N. E.*
J. Sullivan, *Portland, E.-U.*
W. Sullivan, *Providence E.-U.*
J. Tupin, *Montréal.*
G. Tragesser *Baltimore, E.-U.*
J. Tully *Providence, E.-U.*
J. Tyrrell, *Springfield, E.-U.*
J. Varily, *Springfield, E.-U.*
T. Warning *Dubuque, E. U.*
T. Whelan, *Hartford, E.-U.*
J. York, *Brooklyn, E.-U*

2e FACULTÉ DE DROIT.

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1886-86.

MM. Ludger Alain, *Chicoutimi.*
Onesime Audet (Not.), *St-Anselme.*
Omer Beaubien, L. B., *Québec.*
Auguste Beaudry, A. B., *Pointe-aux-Trembles, Q.*
Alphonse Begin (Not.), *Lévis.*

MM. Jean-Baptiste Bélanger, *St-Charles de Caplan.*
Louis-Gonzague Belley, *St-Prime.*
Adjutor Bouliane (Not.), *Malbaie.*
Joseph Bourget (Not.), *Lévis.*
Ludovic Brunet, L B., *Québec.*
Thomas Lefebvre, A. B., *Pointe-aux-Trembles, Q.*
Fran.-Xav. Lemieux (Not.), LL. B., *St-David de l'Auberivière.*
Victor Lessard (Not.), L. B., *St-Joachim.*
F.-X.-Joseph Létourneau (Not.), LL. B., *Québec.*
Nazaire Olivier, A. B., LL. L., *St-Nicholas.*
Edouard Plamondon (Not.), A. B., *Québec.*
Jos -Camille Pouliot, *Rivière-du-Loup.*
Cyrille Renaud (Not), *St-Ambroise.*
Samuel Rioux, A. B., *Trois-Pistoles.*
Abel Rochette, A. B., *Québec.*
Paul-Vilmond Savard, LL. L., *Chicoutimi.*

Pierre-Emile Bélanger (Not.), LL. B., *Québec.*
Henry-George Carroll, *Kamouraska.*
Ernest De Varennes (Not.), *Québec.*
Edmund-Jos. Duggan.
Auguste Edge, *Québec.*
J.-Arthur Franchère, *Ste-Marie de Monnoir.*
Joseph Gagnon, *Lévis.*
Joseph Gingras, *St-Edouard de Lotbinière.*
Gustave Hamel, LL. L., *Québec.*
Philippe Jolicœur, *Québec.*
Félix Larue (Not.), LL. B., *Québec.*
J.-Théophile Lemieux (Not.), LL. B., *St-David de l'Auberivière.*
Blaise Letellier, LL. B., *Québec.*
Edouard Lupien, *Bécancour.*
Chs-Borromée Marcotte, *St-Raymond.*
Thomas Pampalon (Not.), *Québec.*
Arthur-Germain Paradis (Not.), *Lorette.*
Marie-Louis Parant (Not.), *Québec.*
Napoléon Pelletier, *Trois-Pistoles.*
Albert Rémillard, *Québec.*
Jean-Bte Robitaille, *Québec.*
Jean-Charles Routier, *Québec.*
Cyrias Roy, *St-François, Riv. du Sud.*
Antoine Taschereau, *Québec.*
Edouard Taschereau, LL. B., *Québec.*
F.-X.-G.-Arthur Tremblay (Not.), LL. B., *Québec.*
Adélard Turgeon, *Lévis.*

SECTION DE MONTRÉAL.

ANNÉE 1885-86.

MM. James-B. Allan, *Montréal.*
Norbert Archambault, LL. B., *Montréal.*
Arsène Beaudoin, *L'Assomption.*
Louis-Philippe Bérard, *St-Barthélemi.*
Jean-Baptiste Bissonnette, *St-Jean-Dorchester.*
Evariste-Diogène Boisclair, *Ste-Monique, (Nic).*

Edouard Bourgeois, *Les Trois-Rivières.*
Louis-Adélard Brien, LL. B., *St-Alexandre (Iberville).*
Donat Brodeur, *Montréal.*
Arthur-Aimé Bruneau, LL. B., *Sorel.*
Joseph-R.-A. Cardin, *Ile du Pads.*
J.-Théodule Cardinal, *St-Rémi (Napierville).*
J.-N.-Alphonse Chagnon, *Verchères.*
M.-Adolphe-L.-A.-R. Chauvin, *Terrebonne.*
Hector Chauvin, LL. B., *Terrebonne.*
L.-M.-R. Cherrier, *Joliette.*
Louis-Adolphe Cloutier, *Montréal.*
Félix Cormier, *Bécancour.*
Odilon Crépeau, *Hancock, Michigan.*
Louis-Philippe Demers, A. B., LL. B. et LL. L., *St-Georges de Henriville.*
Philippe-Laurent Dorval, *L'Assomption.*
Charles-Marie Ducharme, LL. B., *Montréal.*
Louis-Philippe Dupré, *Côteau-St-Louis.*
Louis-Gustave Ecrement, *St-Jacques de l'Achigan.*
Joseph-Arthur Fiset, *Contrecœur.*
Joseph-Frs-Philéas Forget, LL. B., *Terrebonne.*
Louis-Amédée Gaboury, LL. B., *St-Martin (Laval).*
Eugène Gélinas, A. B., *Montréal.*
Aimé Gendron, LL. B., *Montréal.*
J.-Amédée Géoffrion, *Varennes.*
Hippolyte-Honoré-Achille Gervais, *Notre-Dame du Richelieu.*
Eugène-H. Godin, *Les Trois-Rivières.*
Joseph Grignon, *St-Jérôme.*
Ls-Joseph-Ovide Hêtu, LL. B., *Montréal.*
François-Xavier Hurtubise, *Montréal.*
Jean-Baptiste-Gustave Labine, *Montréal.*
Richard-Stanislas Lacoursière, LL. B., *St-Stanislas (Champlain).*
Hubert-Wilfrid-Achille Larose, L. B. et LL. B., *Ware, Mass, E.-U.*
Paul-Oscar Lavallée, A. B., *Berthier (en haut).*
Pascal-Adélard Longpré, *L'Assomption.*
Edouard-Henri-Leonide Lemire, LL. B., *L'Assomption.*
Archibald-Ch. de Lery McDonald, LL. B. *Montréal.*
Théophile Maréchal, *Montréal.*
Alfred Lemire-Marsolais, A. B. et LL. B., *St-Jacques de l'Achigan.*
Wilfrid Mercier, *Joliette.*
Frederic-E. Meredith, A. B. Lenn., *Québec.*
Dominique Monet, *St-Michel de Napierville.*
J.-Victor Morin, *St-Hyacinthe.*
David-R. Murphy, A. B. et LL. B , *St-Stanislas (Champlain).*
Jos.-Magl.-Edmond Perreault, L. B. et LL. B., *Joliette.*
Louis-Ernest Pélissier, *Sorel.*
Ubalde Plourde, *St-Grégoire (Nicolet).*
Louis de Gonzague Prévost, LL. B., *Montréal.*
Joseph-Ubalde Prieur, *Montréal.*
Auguste Rocher, LL. B., *L'Assomption.*
Hubert Sanche, *Ste-Thérèse de Blainville.*
Louis-Wilfrid Sicotte, LL. B., *Montréal.*
Joseph-Arthur Théoret, A. B., *St-Joseph de la Pointe-Claire.*
Toussaiut-El. Thuot, *Iberville.*
L.-P.-Henri Viau, *St-Lin.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE.

SECTION DE QUÉBEC.

ANNÉE 1885-86.

MM. Ephraïm Bédard, L. B., *Charlesbourg.*
Jos.-Armand Bédard, *Québec.*
Henri Béique, M. B., *Rouville.*
Alexandre Boucher, M. D, *St-Denis.*
George-Alphonse Boucher, *St-Edouard de Lotbinière.*
Jules Constantin, L. B., *Québec.*
Pierre Faucher, A. B, *Québec.*
Franç.-Xavier Feuiltault, M. B., *Lévis.*
Ernest Gagnon, *St-Alexis, Saguenay.*
Uldéric Garneau, M. B., *St-André.*
François-Joseph Langlais, *Trois-Pistoles.*
Arthur Lavoie, M. B, *L'Islet.*
Alfred Létourneau, M. D., *Somerset.*
Philippe Lord, *Lévis.*
George Mathieu, *Québec.*
Rosaire Pâquin, S. B., *Portneuf.*
Pantaléon Pelletier, *Rivière-Ouelle.*
Edmond Savard, *Chicoutimi.*
Ls-Jos.-Octave Sirois, *Bic.*

Ls-Philippe Beaudet, *St-Pierre-les-Becquets.*
Clovis Blanchet, *Québec.*
Thomas-Charles Blondeau, *St-Pascal.*
Antonio Brassard,
Paul Brière, *Lac Weedon.*
Joseph Cinq-Mars, *Québec.*
Charles Collet, M. D., *St-Henri.*
Adjutor Couturier, *Malbaie.*
Jean-Bte Dufresne, *Québec.*
Joseph Edge, *Québec.*
Cyprien Fiset, *Québec.*
Egide Gingras, M. B., *St-Edouard de Lotbinière.*
Nazaire Gingras, *St-Nicholas.*
Gaudiose Giroux, *Québec.*
Elzéar Labrecque,
Damase Larue, *St-Antoine.*
Venant-Sosthène Lefrançois, M. B., *Québec.*
Ls-Philippe Legendre, *Ste-Croix.*
Henri Marchand, *Champlain.*
William-A. Morris, *St-Jean de Terreneuve.*
Damase Pagé, M. B., *Durham.*
Ls-Adélard Pelletier, *Québec.*
Ls-Jean-Bapt. Pelletier, *St-Arsène.*
Joseph Poliquin, M. B., *Lévis.*
Arthur Potvin, *Québec.*
François-Xav. Richard, *Cap-St-Ignace.*
Jos.-Thomas Savary, M. B., *St-Raymond.*
George Tremblay-Bélanger, *Québec.*
Joseph-Zéphirin Triganne, M. B., *Somerset.*

MM. Pierre Trudel, *Nicolet.*
Charles Vezina, *St-Michel.*
George Villeneuve, *Montréal.*

PHARMACIE.

MM. Arthur Collet, *St-Henri.*
David Gagnon, *St-Romuald.*
Alexis Anctil, *St-Philippe-de-Néri.*
Ls-Eugène-Pierre DeBlois, *Québec.*
Eugène Defoy, *Québec.*
Hector Hardy, *Québec.*
Léonidas Laberge, *Québec.*
Alexandre Larue, *Québec.*
Charles Lebel, *Québec.*
Edouard Lebel, *Québec.*
Joseph Martineau, *Lévis.*
George-L. McKee, *Coaticook.*
Philéas Potvin, *Québec.*
Emile Roy, *Québec.*

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE.

MM. G.-William-H. Beaulieu, *Fraserville.*
Alphonse Lemoine, *Québec.*
Ernest-F.-J MacKay, *Québec.*
Alphée-Théod.-Alphonse Marquis, *Québec.*
Olivier-Emile Moffett, *Québec.*

SECTION DE MOMTRÉAL.

ANNÉE 1885-86.

MM. Ferdinand Bélanger, *Ste-Thérèse.*
Louis-V. Benoit, M. D., *St-Hyacinthe.*
A.-Anaclet Bernard, M. D., *Belœil.*
Norbert-Gédéon Chabot, M L., *St-Martin (Ile Jésus).*
Ernest Choquette, L. B., M. D., *Belœil.*
Alfred Coderre, *Montréal.*
Elphège de Cotret, M. B., *Montréal.*
Raoul de Cotret, *Montréal.*
Joseph-Arthur Daignault, M. B., *St-Jacques-le-Mineur.*
Arthur Delisle, *Montréal.*
George-Arthur Delisle, M L, *Québec.*
Louis-Napoléon Delorme, M. D., *St-Jacques-de-l'Achigan.*
Joseph-S. Desjardins, *Montréal.*
Louis-Joseph Désy, *Ile du Pads.*
Alfred-Antoine Duhamel, M. B., *St-Justin (Maskinongé).*
Stanislas Filiatrault, M. B., *Ste-Rose.*
Uldéric Garneau, M. D., *St-André (Kamouraska).*
Sévérin-Joseph Girard, *St-Germain de Grantham.*
Wilbrod-Antoine Hénault, M. D., *Berthier, en haut.*

MM. Joseph-Edouard Laberge, M. B., *Ste-Philomène (Chateauguay)*.
Edouard Larose, *Montréal*.
Edmond Laurin, *Casselman, Ont.*
Arsène Lavallée, M. L., *Yamaska*.
Napoléon Lavoie, *St-Martin, Ile Jésus*.
Joseph Létourneau, *Biddeford, Maine*.
L.-J.-Alméida Le Valois, *Valois, Pointe-Claire*.
Chs-Vict.-Emm. Marsil, *St-Eustache*.
Joseph-Arsène-Théode Mayrand, M. B., *Deschambault*.
Eugène Moffat, *Ile-Perrot*.
D'Assises Mongeon, *Montréal*.
John-N.-P. Mount, *Montréal*.
Edmond-Denteste Nolin, *Montréal*.
Louis-Philippe Normand, M. D., *Trois-Rivières*.
Charles-Ovide Ostiguy, M. D., *Chambly*.
Emile Ostiguy, *Chambly*.
Louis-Roch Perreault, *L'Assomption*.
Aquila Pichette, *Nicolet*.
Joseph-T. de Pontbriand, *Sorel*.
Charles-Edouard Rasconi, *Pierreville*.
Arthur Ricard, M. B., *Montréal*.
Jean-Baptiste Richard, *St-Denis (Richelieu)*
L.-J.-Hercule Roy, M. D., *St-George de Henriville*.
Louis-Edouard Schiller, M. B., *Maskinongé*.
Louis-Napoléon Séguin, *Rigaud*.
Horace Thériault, *Montréal*.
George Villeneuve, *Montréal*.

4° FACULTÉ DES ARTS.

ANNÉE 1885-86.

MM. John-Thomas Beck, *Cap d'Espoir*.
Joseph-Armand Bédard, *Québec*.
Alfred Catellier, *Québec*.
Hubert Cimon, *Malbaie*.
Charles Eugène Côté, *Québec*.
George-Bernard Faribault, *L'Assomption*.
L.-G.-Elzéar Fiset, *Québec*.
Désiré-Howard Girouard, *Dorval (Jacques-Cartier)*.
Joseph-W. Lebel, *Québec*.
Elie Martineau, *Québec*.
John-Patrick McGrath, *Tignish, I. P. E.*
Côme Morisset, *Québec*.
J.-J.-Télesphore Saint-Jorre, *Québec*.
Ls-Alexandre Taschereau, A. B. *Québec*.
Frank Coote, *Québec*.
Ls-Joseph Gauthier, *Hochelaga*.
Alexandre Lamothe, *Québec*.
Oscar Lessard, *St-Joachim*.
William O'Brien, *Montréal*.
P.-Alfred, Simard, *Québec*.
Arthur Smith, *Québec*.

Sont aussi censés être élèves de la faculté des Arts les élèves en Médecine de première et de seconde année, pour la Chimie et la Botanique ; ainsi que les élèves des deux années de Philosophie du Petit Séminaire de Québec pour tout le cours.

Grands Séminaires Affiliés

—

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Evêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne.—*Sainte-Anne-Lapocatière.*

Le Grand Séminaire de Saint-Germain de Rimouski.—*Rimouski.*

Le Gramd Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.—Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'UniversitéLaval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.—*Montréal.*

—

Collèges Affiliés

—

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec.*—Supérieur, Révérend M. Michel-Edouard Méthot, A. M., T. D.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet.*—Supérieur, Très Révérend M. Isaac Gélinas, A. M., V. G.

Le Collège de Sainte-Anne, *Sainte-Anne-Lapocatière.*—Supérieur, Révérend M. Ch. Trudelle.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville.*—Supérieur, Révérend M. L. Charlebois.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Les Trois-Rivières.*—Supérieur, Révérend M. H. Baril.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski.*—Supérieur, Révérend M. P. Saucier, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi.*—Supérieur, Révérend M. Amb. Fafard.

Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke.*—Supérieur, Révérend M. P. Girard, A. M.

Le Collège de Lévis, *Lévis.*—Supérieur, Révérend M. F.-N. Fortier, S. B.

Le Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe.*—Supérieur, Révérend M. Rémi Ouellette, Chan.

Le Petit Séminaire de Monnoir, *Sainte-Marie de Monnoir.*—Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

Le Collège de l'Assomption, *L'Assomption*—Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.

Le Collège de Joliette, *Joliette.*—Directeur, Révérend M. C. Beaudry, S.V., V. F.

Le Collège Saint-Laurent, *Saint-Laurent*, près Montréal.—Supérieur, Révérend Père Geoffrion, C. S. C.

Le Collège Bourget, *Rigaud.*—Directeur, Révérend M. T.-R. Coutu, S. V.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1886.

BACHELIERS.

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES. (1)

MESSIEURS

1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Conrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.
1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.

MESSIEURS

1871—Frédéric Thétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St-Louis.
Ferdinand Gauvreau.
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lamy.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Clivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quesnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.
1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Déchêne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.

(1) Pour être BACHELIER ÈS SCIENCES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Sciences*, et au moins le *tiers* à celui des *Lettres*.

MESSIEURS

1878—Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Fillion, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrique Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q.
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug.-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar Galerneau, Q.

MESSIEURS

1882—Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
Alfred Manseau, Jol.
Joseph Dumontier, Jol.
1883—Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos.-Adélard-Alf. Castonguay, Q.
François-Joseph Langlais, Q.
F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garceau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laflèche, N.
Jos. Dumontier, Jol.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.
1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES. (1)

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857—Joseph Nadeau.
1859—Mathias Huot.
1861—Pierre Mackay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.
1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrave.
1868—Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel.
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869—Henri Têtu.
Appollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédéric Gauthier.

MESSIEURS

1870—J.-Bte-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.
1871—Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872—Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874—Adjutor Samson.
1875—Jean Gosselin, Un.
David Pampalon, Q.
Emile Dionne, Un.
Arthur Poliquin, Un.
Charles Couture, Un.
Eudore Poirier, S.-T.
1876—Thomas Chapais, Un.
Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
Frs-Xav. Gosselin, Et.-pr.
René L'abbé, S.-A.
Joseph Bergeron, Q.
Abraham Paradis, Q.
Olivier Moisan, Q.
1877—Joseph Turcotte, Q.
Victor Charland, Q.

(1) Pour être BACHELIER ÈS LETTRES, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués à l'examen des *Lettres*, et au moins le *tiers* à l'examen des *Sciences*.

MESSIEURS

1877—Joseph-Edmond Roy, Un.
George Lemay, Q.
Eugène Belleau, Q.
1878—Edouard Bouffard, Q.
Pierre Langlois, S.-T.
Joseph-E. Desrochers, Q.
Ls-Elie d'Anjou, R.
1879—A.-Philippe-E. Panet, Et-pr.
Siméon Tourigny, N.
Arthur Delisle, Q.
1880—Osias Gagnon, Sh.
Eusèbe Belleau, L.
Chs-Edouard Dorion Q.
Joseph Fortin, Q.
1881—Alfred Létourneau, Q.
Joseph Lavoie, S.-A.
Chs-Eugène D'Amour, R.
Edmond Lachapelle, As.
1882—Edouard Letendre, Q.
Ls-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
Hor. Ernest Choquette, S.-H.
Wilfrid Larose, As.

MESSIEURS

1882—Auguste Rocher, As.
Edmond Perreault, Jol.
1883—Emeric Legault, S.-L.
Henri-E. Vanier, S.-L.
1884—Eugène Belleau, Q.
Ludovic Brunet, Q.
Séraphin Maheu, Q.
Victor Lessard, Q.
Henri-Arthur Lachance, Q.
Omer Beaubien, Q.
1885—Deus Boucher, N.
Jules Constantin, Q.
1886—Ephraim Bédard, Q.
C.-Arthur Pettigrew, Q.
Charles Verge, Q.
Oscar Brodeur, Sher.
H. Préfontaine, Sher.
Alexandre Lippé, Sher.
Joseph McKinnon, S.-L.
Godefroi Langlois, S.-L.
Jean-Bte Papillon, Nic.

3° BACHELIERS ÈS ARTS. (1)

MESSIEURS

1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855—Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856—Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix du P. de Galles.

MESSIEURS

1863—Auguste Gosselin, avec prix du P. de Galles.
Cyrias Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P. de Galles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du P. de Galles.
Louis Sansfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malouin Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.

(1) Pour être BACHELIER ÈS ARTS, il faut avoir conservé au moins les *deux-tiers* des points alloués, tant à l'examen des *Lettres* qu'à celui des *Sciences*.

MESSIEURS

1870—Benjamin Demers, avec prix du P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Gignère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérubé.
Néiée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du P. de Galles.
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste B urbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N. avec prix du P. de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Laflèche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphirin Lahaye, N.
Hyppolite Sirois, Q.
Alfred de Lachevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Méderic Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs.-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chenard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A.
Evariste Prince, N.
Joseph Girard, Q.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaître, N.
Joseph Feuiltault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis StPierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.

MESSIEURS

1877—Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
1878—Louis Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.
Elzéar Delaloare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Hermann Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin Q.
Alphonse Têtu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Bruuault, N.
Charles Foulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Ferdinand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.

MESSIEURS

1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pineau, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A. Gauvreau, R.
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, T.
Napoléon Préville, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
1882—R.-P.-Arthur-Barry O'Neil, (*Collège Memramcook.*)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belles-Isles, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsolais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothée Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bapt. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
Alfred Crevier, As.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslierres, M.
Jean-Bapt. Bélanger, R.

MESSIEURS

1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs-Xavier Feuiltault, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur-O. Papillon, N.
John-J. Lenehan, S.-L.
John-J.-E. Finen, S.-L.
Thomas-J. Dalcy, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S.-L.
Patrick-Henry Brown, St-H.
1885.—Ludger Alain, C.
Claude Wheeler, Q.
Alphonse Belles-Isles, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.
Joseph-G. Boucher, Q.
Camille Pouliot, Q.
J.-Abel Rochette, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
Siméon Bernard, Q.
Joseph Richard, Jol.
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
Zéphirin Migneron, S.-L.
Louis Guertin, S.-L.
Eugène Gélinas, N.
1886—John Hayes, Sher.
Alfred Leblanc, Sher.
John Mullen, S.-L.
Gaudiose Laguerre, Nic.
Philippe Lajoie, Nic.
Hector Désaulniers, Nic.
J.-B. Bissonnette, S.-H.
J. Cardin, J.
René Fortier, Q.
Arthur Simard, Q.
Gustave Rémillard, Q.
François Pelletier, Q.
Alexandre Taschereau, Univ.
J.-Cléophas Simard, Q.
Alfred Morisset, Q.
Joseph Guérard, Q.
Arthur Larrivée, Q.
Télesphore Soucy, Q.
F. Rouleau, Rim.
J.-D. Lebel, Rim.

4° BACHELIE S EN MÉDECINE. (1)

MESSIEURS

1857—Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858—Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859—Louis.-J.-Alfred Simard.
1860—Alfred Lachaine.
1861—Appollinaire-E. Grenier.
1862—Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863—Ulric Arcand.
1864—Olivier-Alphonse Hébert.
1865—Conrad Gill.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866—W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867—Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.
Jules-Guernon Lussier.
George Matte.
Albert Philion.
1868—L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
1869—Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Arch.-Anaclet Collet.
Michael Coote.
1870—Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871—Evans Rochette.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.

MESSIEURS

1872—Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873—Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onézime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874—Odilon Desjardins.
Hughes-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel-Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joséph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.

(1) Pour être BACHELIER EN MÉDECINE, il faut avoir subi avec succès le *premier* examen de la Licence en Médecine, ou avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant les *neuf* premiers termes.

MESSIEURS

1875—Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Jeneas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
1877—Eugène Bédard.
Frs-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J. D.-Ernest Girard.
Charles-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Ls-Ant. Généreux.
Victor-C. Sanfaçon.
Alby-P. Renneker.
Chs-Narcisse Gauvreau.
1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giasson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.

MESSIEURS

1879—L.-G.-Philéas Deblois.
1880—Joseph-Valère Côté.
Joseph Cherrier, M.
Aimé Gaboury, M.
Isaïe Cormier, M.
1881—Hubert-Alfred Pinault.
Louis-Charles-Alex. de Léry.
Charles-Eusèbe Lemieux.
Charles-Salluste Roy.
John-Columbus Howe.
Francis-E. Devlin.
Arthur-Alphonse DeBlois.
Thomas Duhig.
Gustave-Adolphe Casgrain.
Ephrem Lessard.
George-William Jolicœur.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Joseph Chaffers, M.
Joseph Leroux, M.
Albert Thibaudeau, M.
Louis-Eugène-Nap. Matte, M.
Joseph-Wilfrid Prévost, M.
Arthur Joyal, M.
1882—Louis-Elzéar Pelletier.
Louis-Michel Moreau.
Joseph-Pierre DeBlois.
Patrick Coote.
George Matte.
Alfred Morin.
Joseph-Henri Sinclair.
Joseph Desjardins, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Joseph Surprenant, M.
Paul-Arthur David, M.
Rodrigue Mignault, M.
Emile Sylvain, M.
1883—Etienne Gosselin.
Sifroi Dumont.
Frédéric-Stanislas Caron.
Ls-François Lepage.
Pierre Monat.
J.-B.-Octave-Léon Noël.
Michael-Henry Brophy.
Alphonse Lamothe.
1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
Jules Paradis, Q.
Louis-Auguste Gagné, Q.
Alfred Létourneau, Q.
Louis-Philippe Normand, Q.
Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Eugène Larue, Q.
Siméon-Eugène Grondin, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
Oscar Cloutier, Q.
Louis-Victor Benoit, Q.
Horace-Ernest Choquette, Q.
J.-O. Lambert, M.
Wilbrod-Antoine Hénault, M.

MESSIEURS

1885—Chs-Fr.-Xav. Prévost, Q.
Jos.-François Langlais, Q.
Nazaire Gingras, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Louis-Philippe Picard, Q.
Joseph Cinq-Mars, Q.
C.-E.-Albert de Villers, Q.
Jean-Baptiste Richard, M.
Charles Marsil, M.
N.-Gédéon Chabot, M.
Arthur Delisle, M.
L.-N. Delorme, M.
S. Filiatrault, M.
Ch.-Ov. Ostiguy, M.
L.-J-Hercule Roy, M.
1886—J.-Damase Pagé, Q.
J.-F.-Thomas Savary, Q.

MESSIEURS

1886—F.-X. Feuiltault, Q.
Henri Béïque, Q.
Egide Gingras, Q.
Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
Sosthènes Lefrançois, Q.
Jos.-Zéphirin Triganne, Q.
P.-Uldéric Garneau, Q.
Alf.-Antoine Duhamel, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
J.-Arthur Ricard, M.
Ls-Edouard Schiller, M.
Jos.-Arthur Daignault, M.
Elphège-R. de Cotret, M.
Horace Thériault, M.
Chs-Edouard Rasconi, M.
John-N.-P. Mount, M.

5° BACHELIERS EN DROIT. (1)

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857—Georges Desbarais.
1858—Côme Merisset.
Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859—Jean-Baptiste Hébert.
1860—A. Blais.
Gaspard Bourdages.
Jean-Baptiste Delâge
Chs-Frs-St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
1861—L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862—Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863—Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Mackay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.

MESSIEURS

1865—Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Trefflé Ouimet.
Lucien-Amédée Turcotte.
1867—Joseph Bédard
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Tudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs-Eug.-Alfred Evanturel.
1870—Henri Delagrave.
Stanislas Perreault.
René Dupont.
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.

(1) Pour être BACHELIER EN DROIT, il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à tous les examens de terme pendant *tout le cours*.

MESSIEURS

1872—Achille LaRue.
Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph-Taché Bender.
David-Rouleau Barry.
C.-E.-Léonidas Dienne.
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St Barbe Young.
1875—Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sebastian O'Connor.
Edouard Philibert
1876—Rob.-Peel-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connolly Aylwin.
1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-LaRue Burroughs.
Edmund-Roche Alleyn.
John-C. O'Donnell.
James-Langlois Bell.
1779—Cusack-P. Roney.
L.-Félix-M. Pinault.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
Eugène Simard, M.
1880—L.-Chs-A. Angers.
Joseph-Edmond Roy.
J.-Boutin Bourassa.
Phil.-Michel Laberge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis-Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred StGeorge.
William-Noble Campbell.
L.-Nap. Guindon, M.
Joseph-Edouard Paradis, M.

MESSIEURS

1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-George Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Auguste-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Joseph-Alphonse-Pierre d'Auteuil
Marie Hidall Simard.
James-Pierre Prendergast.
Paul Jean-Baptiste Blouin,
Emery-Philippe Bertrand, M.
Toussaint-Théop. Brosseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.
Louis-Jean-Etienne Taché, M.
1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmond Fortin.
Jacques Bureau.
Augusto-Théodore Chalifour.
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
Théod-Alphée-A. Marquis.
Jean-George LeBoutillier.
Achille Carrier.
Edmond-Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.
Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillairgé, M.
Joseph Baulne, M.
George-Elzéar Fortin, M.
M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
Jos-Eugène-Ed. Marion, M.
Amédée Dugas, M.
Eusèbe Laliberté, M.
Edouard-Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Uldéric Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William-G. Morgan, M.
Cornelius McCully, M.
Pierre-T. Poirier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Ls-Napoléon Champagne, M.
1883—Charles-Isaïe Labrie.
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Jos-Daniel Plamondon.
Charles-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antonin Bidégaré.
Amédée-Jos.-Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Louis-Arsène Lavallée, M.

MESSIEURS

1883—Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos-Arthur Lynch, M.
Jos-Stanislas Leroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls-Joseph Papineau, M.
Tancrède-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Cuthbert-Alph. Chênevert, M.
Romulus-H. Laurendeau, M.
Chs-Horace StLouis, M.
Chs-Edouard Gagnon, M.
1884—Jos.-Alphonse Boissonnault, Q.
Alfred Dionne, Q.
Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
Léonce-Auguste Rinfret, Q.
Jean Bouillard, Q.
Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Octave Roy, Q.
Joseph-Charles StAmant, Q.
Charles-Adélard Gosselin, Q.
Louis-David Morin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusèbe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.
George Laurendeau, M.
Arthur-Hetchings Chambers, M.
Edouard-Jean Bédard, M.
John-George-Godefroy Goffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Octave-Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.
1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctôt, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.

MESSIEURS

1885—Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Dumontier, Q.
Philémon De Varennes, Q.
G.-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théoph.-Apollinaire Corriveau, Q.
James Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A. Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
Jos.-Antoine Villiard, M
1886—Pierre-Emile Bélanger, Q
Joseph Létourneau, Q
Jos.-Edouard Chabot, Q.
J.-Théophile Lemieux, Q.
Félix Larue, Q.
F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
François-Xav. Lemieux, Q.
Blaise Letellier, Q.
Charles D'Amour, Q.
Louis de G. Prévost, M.
E. Hénault, M.
M.-J.-Alfred-Lemire Marsolais, M.
L.-Adélard Brien, M.
L.-J.-Ovide Hétu, M.
Arch.-Chaussegros de Léry Macdonald, M.
Ls-Wilfrid Sicotte, M.
L.-Philippe Demers, M.
L.-A.-Aimé Gendron, M.
R.-Stanislas Lacoursière, M.
David-R. Murphy, M.
Jos.-F.-Philéas Forget, M.
Ls-Amédée Gaboury, M.
Auguste Rocher, M.
Hector Chauvin, M.
Charles-M. Ducharme, M.
Jos.-Edmond Perrault, M.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE. (1)

MESSIEURS

1870—George-Pierre Côté.
Adrien Papineau.
1871—Joseph-Clovis Laflamme.
David Gosselin.

MESSIEURS

1871—René Casgrain.
1872—Henri Têtu.
Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.

(1) Pour être BACHELIER EN THÉOLOGIE il faut avoir mérité *au moins* la note *assez bien* à six examens de terme, comprenant au moins la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés dans l'établissement affilié où l'on étudie.

MESSIEURS

1872—Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873—Anselme Rhéaume.
1874—Adalbert Blanchet, Q.
T.-Michel Labrecque, Q.
Edouard Carrier, Q.
Paul Dubé, S.-A.
Zéphirin Caron, S.-A.
Fortunat Pelletier, S.-A.
Narcisse Proulx, S.-A.
Octave Pelletier, S.-A.
John O'Farrell, S.-A.
Patrick Towhay, S.-A.
Joseph Lavery, S.-A.
Frs-Xavier Garneau, S.-A.
Charles Richard, S.-A.
1875—Lionel Lindsay, Q.
Cléophas Gagnon, Q.
Eric Audette, Q.
Frs-Henri Bélanger, Q.
Ernest Nadeau, Q.
Jacques Gauthier, Q.
Joseph-Alph. Huart, Q.
John Hogan, Q.
Edward Walker, Q.
Peter-M. O'Leary, S.-A.
Alphonse Carbonneau, R.
1876—Michael McKenzie, Q.
William-B. McDonald, Q.
Arthur Caron, Q.
Placide Roy, Q.
Jean Chaisson, Q.
Olivier Mathieu, Q.
Louis Guérin, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-B. Gosselin, S.-A.
Arthur Belleau, Q.
1877—Frs-Xav. Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinan, Q.
William Hamilton, Q.
1878—Gearge McCrea, Q.
Alfred Pâquet, Q.
1879—John-Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.
John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.

MESSIEURS

1879—George Pelletier, S.-A.
Louis StPierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A.-Percy Philips, R.
1880—Henri-Arthur Scott, Q.
Eustache-Alex. Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert Hughes, Q.
Lachlan McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
1883—Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanislas Hamel, Q.
Thomas-S. Gibbons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.
Joseph Laberge, Q.
Rosario Morissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.
1886—Chs-Fran. Kane, M.
Frs-Ju. Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE.

MESSIEURS

1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.

MESSIEURS

1880—Jos.-D. Beaudouin, Q.
J.-L.-U. Fréchette, Q.
Eustache-Alex. Maguire, Q.

MESSIEURS

William O'Leary, Q.
G.-Benjamin Dionne, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.

MESSIEURS

1882—Hubert Lessard, Q.
Patrick Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John A. Macdonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.

MAITRES OU LICENCIÉS.

1° LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE.

1882.—M. Olivier Mathieu.

2° MAITRES ÈS ARTS.

MESSIEURS

1857—Thos-E. Hamel, *ad eumdem.*
Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem.*
1858—Louis Beaudet, *ad eumdem.*
1859—Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénée Douville.
1867—Antonin Naniel.
François-A.-Hubert LaRue.
1868—J.-Elie Panneton.
Isaïe Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillairgé.
Elzéar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.
Napoléon Caron.
R. P. J.-Cel. Carrier C. S. C.

MESSIEURS

1880—Jos. Séguin, S. V.
Magloire Légaré.
Joseph-Delphis Meunier.
François-Xavier Jackel.
M.-Thomas Labrecque.
Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François-Xav.-Eugène Ecrément.
R. P. Auguste Dion.
1882—R. P. Moïse McGarry.
R. P. Godefroy Robert.
R. P. Charles Jolly.
R. P. Théophile Paré.
R. P. Augustin Louage.
R. P. Amédée Guy.
R. P. Alfred Roy.
R. P. Philéas-Fred. Bourgeois.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Lafleche.
1884—Jos.-Clovis-K. Laflamme.
Jos.-Edmond Marcoux.
1885—Victor Huart.
Eugène Roy, *ad eumdem.*
1886—J.-A.-P. Lefebvre.
Athanase Biron.

3° LICENCIÉS EN MÉDECINE.

1855—M. François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*

1856—M. Napoléon Lavoie, *avec distinction.*

MESSIEURS

1860—Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861—Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863—Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec distinction.*
Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catellier.
1866—Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage.
1867—F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Moraud.
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869.—Jules-Guernon Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
J.-Bte Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion, *avec distinction.*
B.-Gérin Lafontaine, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870—Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L.-J.-Lactance Archambault. *avec grande distinction.*
Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction.*
Chs Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.
Antoine Larue.
Edmond de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871—Micheal Coote,
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.

MESSIEURS

1872—Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873—William Maguire.
1874—Edwin Turcot, *avec distinction.*
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Charles-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A.-Tanerède Fortier.
Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction.*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Rose.
1875—Fl.-Ch.-Tanerède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse-Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.
George-D.-B. Watters.
1876—Auguste Bourbonnais, *avec distinction.*
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs-Alphonse Dubé.
1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St-Juste.
Arthur-F. Poulin.
George-S. Grégoire.
Abraham Larochelle.
1878—Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction.*
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, *avec distinction.*
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction.*
Charles-F. Couture.
Ls-Oct.-Maxime Bellemare.

MESSIEURS

1878—Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
1879—Chs-Narcisse Gauvreau, *avec distinction.*
1879—A.-Israël Joncas, *avec distinction.*
François-Xavier Gosselin, *avec distinction.*
Joseph-A. Langlois, *avec distinction.*
Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.
1880—Joseph-Hubert Joannette, *avec grande distinction*, M.
Jos.-Arthur Cardinal, *avec grande distinction*, M.
Victor Sanfaçon, *avec distinction.*
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.
1881—William-Herménégilde Blagdon.
Ls-Chs-Alexandre-Chaussegros de Léry.
Jos.-Rodolphe Trachemontagne, M.
George-Henry Oliver, M.
Alfred-Savard, M.
1882—Gustave-Adolphe Casgrain.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.

MESSIEURS

1882—Isaïe Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Louis-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M.
1883—Chs-Eusèbe Lemieux, *avec distinction.*
Emile Sirois.
George-Wm-Lachaine Jolicœur, *avec distinction.*
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
Félix Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.
1884—Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
Frédéric-Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.
1885—Chs-Frs-Xav. Prévost, Q.
Albert de Villers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.
Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arth. David, *avec distinction*, M.
1886—N.-Gédéon Chabot, *avec distinction*, M.
L.-G.-Arthur Delisle, M.
Wilbrod-Ant. Hénault, M.
Arsène Lavallée, M.
J.-C. Howe, Q.
William Delaney, Q.

4° LICENCIÉS EN DROIT.

MESSIEURS

1860—Côme-A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*
1862—Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865—James-George Colston, *avec grande distinction.*
1868—Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871—Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872—Hubert-Edouard-Adjutor Turcotte.
1873—Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1873—Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.

MESSIEURS

1875—Louis-Ph. Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.
1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas-Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor-A.-E.-Benoit Livernois, *avec distinction.*
P.-V.-Amédée Robitaille, *avec distinction.*
Philippe-H. Malouin.
J.-B.-Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R.-Maurice StJacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-T. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambeault, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1879—Pierre-Eugène Lafontaine, *avec grande distinction*, M.
Thomas Chapais, *avec distinction*.
Bruno Nantel, *avec distinction*, M.
Charles-Alphonse Léveillé, M.
Joseph-Adolphe Chauret, M.
Joseph-Adélard Descarries, M.
Jules-André StJulien, M.
1880—L.-Ph. Pelletier, *avec grande distinction*.
Richard-Tuson Henneker.
Onésime Boisvert, *avec grande distinction*, M.
Achille Dorion, *avec grande distinction*, M.
Alexandre Lamirande. M.
1881—Simon-Napoléon Parent, *avec distinction*.
Adalbert Fontaine.
Elzébert-Edouard Roy.
Charles-Lemoine de Martigny, *avec grande distinction*, M.
Joseph-Octave Drouin, *avec grande distinction*, M.
Joseph Emard, *avec distinction*, M.
Henri Gérin-Lajoie, *avec distinction*, M.
Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, *avec distinction*.
Henry Aylen, *avec distinction*.
François-Siméon Tourigny.
Charles-McPherson Holt.

MESSIEURS

1882—Thomas Fortin, *avec grande distinction*, M.
Jos.-Henri-Napoléon Richard, *avec grande distinction*, M.
Napoléon-Antoine Belcourt, *avec grande distinction*, M.
Louis-Arsène-Herman Comeau, M.
1883—Gilbert-Miville Dechesne, *avec grande distinction*.
Ernest Chouinard, *avec distinction*.
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.
Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos.-Mathias Tellier, *avec grande distinction*, Q.
Edouard Dorion, *avec distinction*, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwith Campbell, *avec grande distinction*, M.
1886—James-Secretan Dunbar, *avec grande distinction*, Q.
George-E.-A. Jones, *avec distinction*, Q.
Jos.-Edouard Taschereau, *avec distinction*, Q.
Nazaire Olivier, *avec distinction*, Q.
Gustave-Faribault Hamel, Q.
Paul-Vilmond Savard, Q.
L.-Philippe Demers, *avec grande distinction*, M.

5° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE.

MESSIEURS

1870—Rémi Faure, *avec grande distinction*.
1871—Louis Gauthier, *avec grande distinction*.
1872—Adrien Papineau, *avec distinction*.
Clovis Laflamme, *avec grande distinction*.
1873—Thomas Bérubé, *avec grande distinction*.
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction*.
1875—Anselme-Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction*.
1876—Edward Walker, *avec distinction*.
1877—Jean Chaisson, *avec distinction*.
Olivier Mathieu, *avec grande distinction*.
1876—Joseph Quinan, *avec grande distinction*.
1879—Joseph Feuiltault, *avec grande distinction*.

MESSIEURS

1879—Henry-Chs Becker, *avec distinction*, M.
Albert-John McKeon, M.
Dennis McMahon, M.
1880—William-Henry Grant, *avec grande distinction*.
1881—Joseph-Claver Bessette, *avec distinction*.
Arthur Scott, *avec grande distinction*.
1883—Patrick-Sarsfield O'Ryan, *avec grande distinction*.
Lachlan McPherson, *avec distinction*.
1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
1885—Angus Chisholm, *avec grande distinction*.
Pierre Plante, *avec distinction*.
Joseph Laberge, *avec distinction*.
1886—Joseph-E.-B. Levasseur, *avec distinction*.

DOCTEURS.

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE.

1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
1883—M. Olivier Mathieu, *ad eumdem.*
1884—M. Benoit Lorenzelli.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES.

1857—M. Thomas-Sterry Hunt.
1880—M. L'abbé Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES.

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'Hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877—M. Raymond Gasgrain.
M. Bernard O'Reilly.
1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
Son Excellence Lord Dufferin, Gouv. gén. du Canada.
M. H.-A. Verreau.
1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond.
L'Hon. Adolphe-Basile Routhier.
1880—M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. Gén. de France.
M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.
M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ. Cath. de Paris.
1883—Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouv.-Gén. du Canada.
M. Louis-Edouard Bois.
M. Cyprien Tanguay.
M. Joseph-Chs Taché.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE.

MESSIEURS

1854—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
1858—Charles-Eusèbe Lemieux.
1859—François-A.-Hubert LaRue.
1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866—L.-Conrad Gill.
1867—David-Louis Larose.
L.-Eugène Rousseau.
1870—Edmond Héroux.
Edouard Badeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault
Alfred-Mivillo Dechêne.
Alfred Beauchemin.
1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872—Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.
1873—Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.

MESSIEURS

1873—Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.
1874—Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875—Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
1876—Joseph-Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-Ge. Jennings.
Arthur-Lapthorn Smith.
Michel-Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
1877—Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
1878—Joseph-Charles Taché.
Hyppolite Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
Pierre Munro, *ad eumdem.*

MESSIEURS

Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem.*
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumden.*
Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred-T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Angus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
Arthur.-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée. *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
1879—Charles-M. Filiatrault, *ad eumdem.*
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L.-S.-A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T.-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis-Clovis Mayrand.
William-Alexandre Verge.
Jean-Félix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.
Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Louis-Guillaume-Philéas DeBlois.
Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
Joseph-Edmond Lemaître, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Marois.
Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.

MESSIEURS

1883—Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.
Arthur DeBlois.
Chs-Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme-David Gauthier, M.
Jos.-Octave Goyette, M.
Arthur Joyal, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
1884—Jos.-Pierre DeBlois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Milette, Q.
Louis-Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Coote, Q.
George-Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph-Roy Desjardins, M.
Hormisdas Boucher, M.
Charles-Narcisse Valin, M.
Ernest Duval, M.
Elie Barnaud, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Ch.-Eusèbe Lemieux, Q.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.
J.-Hector Palardy, Q.
Ls-Auguste Gagné, Q.
1886—Alfred Létourneau, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
J.-Napoléon Legault, M.
A.-Anaclet Bernard, M.
H.-Ernest Choquette, M.
J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
P.-Uldéric Garneau, M.
Ls-Philippe Normand, M.
Chs-Ovide Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.

5° DOCTEURS EN DROIT.

1854—L'Hon. Auguste-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'Hon. William Badgley.
L'Hon Jean-Thomas Taschereau.
1855—L'Hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem.*
1864—M. George-D. Gibbs.

1865—L'Hon. René-Edouard Caron.
L'Hon. John-Dewey Day.
L'Hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'Hon. C.-F.-S. Langelier.
L'Hon. Richard Alleyn.
L'Hon. Edmund-James Flynn, M.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'Hon. Samuel-S. Monk.
L'Hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'Hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'Hon. Jos.-A. Chapleau.
L'Hon. Louis-A. Jetté.
L'Hon. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence Lord Dufferin, Gouv.-Gén. du Canada.
1879—L'Hon. Alexandre Lacoste.
1880—L'Hon. Sir A.-A. Dorion.
L'Hon. William-C. Meredith.
1882—L'Hon. Sir Hector-L. Langevin.
M. Chs Chamilly de Lorimier.
L'Hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine.
1883—L'Hon. Ad.-Basile Routhier.
1884—Son Excellence le Marquis de Lansdowne, Gouv.-Gén. du Canada.
1886—Son Excellence l'Hon. Rodrigue Masson.
L'Honorable Gédéon Ouimet.
L'Honorable Michel Mathieu.
M. Horace Archambeault.
M. Alphonse Pouliot.
M. Adalbert Fontaine.
M. Ls-Philippe Sirois.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE.

1856—Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, *ad eumdem.*
1877—M. Albert-André Blais, *ad eumdem.*
1881—M. Joseph Feuiltault, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
1884—M. François Santi.
1885—M. Achille Quadrozzi.
Mgr Elphège Gravel.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE.

1852—M. Léon Gingras, *ad eumdem.*
1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eumdem.*
1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eumdem.*
M. Ls-Naz. Bégin, *ad eumdem.*
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873—M. Joseph-Clovis Laflamme.
1877—M. D.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Baile, Sup. S. S.
M. Frédéric-Louis Colin, P. S. S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S. S.
M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S.
M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S.
M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P. S. S.
M. Jean-Pierre Schlickling, P.S.S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.
M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.
Son Excellence Mgr G. Conroy.
M. Michel-Edouard Méthot.
1878—M. Pierre Roussel.
1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
M. Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P. S. S.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P. S. S.
M. François-Hyppolite Dupret, P. S. S.
1881—M. Cyrille-Etienne Legaré, V. G.
M. William-Henry Grant.
M. Jos.-Narcisse Martin, P. S. S.
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eumdem.*
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eumdem.*
M. Henri Gouin, *ad eumdem.*
1883—M. Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem.*
M. Ls-Adolphe Pâquet, *ad eumdem.*
M. Pierre-Marie Hamon, P. S. S.
1884—M. Dominique-Antoine Bartone.
M. Achille Quadrozzi.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.
M. François Satolli.
1885—M. Clément-F Palin d'Abonville, P. S. S.
1886—M. Joseph-E. Laberge.
M. Angus-J. Chisholm.
M. Pierre Plante.
M. Pierre-Albert Urique, P. S. S.

PRIX ET MÉDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1885-86.

MEDAILLES LANSDOWNE (*DROIT*).

Médaille d'or.—N. Olivier, LL. L.
Médaille d'argent.—B. Letellier, LL. B.

MEDAILLE MASSON (*DROIT CIVIL*).

Médaille d'or.—Blaise Letellier, LL. B.

PRIX MORRIN (*MEDECINE*).

2e année.—1er Prix.—F.-X. Feuiltault, M. B.
2e Prix.—Joseph Poliquin, M. B.
4e année.—1er Prix.—Thomas Savary, M. B.
2e Prix.—George Tremblay.

PRIX CHAUVEAU, MONTREAL (*DROIT*).

L.-Philippe Demers, LL. I.

Prix du Prince de Galles (*Arts*)

(depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts).

RHÉTORIQUE

MESSIEURS

1873—Alfred Cloutier, Q.
1874—Joseph Lemaitre, N.
1875—Alphonse Lemieux, Q.
1876—Achille Routier, Q.
1877—Gilbert Miville, S.-A.
1878—Gaudiose Brousseau, Q.
1879—Alphonse Bernier, L.
1880—L.-M. Gérin, N.
1881—Thomas-J. Kelly, S.-L.
1882—Louis Fortier, Q.
1883—Thomas Lefebvre, Q.
1884—Napoléon Laflamme, Q.
1885—Adalbert Guillot, Q.
1886—Pierre Bouffard, Q.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

1775—Ls-Félix Pinault, R.
1876—Félix Landry, Q.
1877—Henri Gouin, Q.
1878—Alphonse Corriveau, N.
1879—Philippe Bérubé, R.
1880—Edouard Baril, N.
1881—Ovide Côté, R.
1882—Théodule Blais, Q.
1883—Clovis Arsenault, Q.
1884—Ernest Devoy, N.
1885—Eugène Gélinas, N.
1886—Joseph Guérard, Q.

Sont admissibles à concourir pour ce prix tous ceux qui, à l'examen des Lettres ou à l'examen des Sciences du Baccalauréat ès Arts, conservent au moins les *quatre-cinquièmes* de la somme des points, sans avoir moins du *sixième* sur aucune matière distincte.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. Les élèves marqués d'un astérique n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE.

MESSIEURS

Elie Auclair, S.-T.
* Joseph Boisseau, S.-T.
* Daniel Sigouin, S.-T.
Joseph Rochon, Ass.
* Joseph Sylvestre, Ass.
* Daniel Longpré, Ass.
Elzéar Bergeron, Chic.
Gédéon Deshaies, Jol.
* Emile Gelley, Lévis.
Joseph Lussier, Mon.
Georges Desilets, Nic.
Freddy Gélinas, Nic.
Joseph-Ed. Roy, Nic.

MESSIEURS

Wilfrid Sormany, Nic.
Eugène Pâquet, Qué.
Pierre Bouffard, Qué., *Prix.*
George Colclough, Rim.
Moses O'Brendy, Sher.
Césaire Maynard, S.-H.
Sylva Lebœuf, S.-H.
Randolph Uncles, S.-H.
Philéas Trottier, S.-H.
Avila Dalpé, S.-H.
* James Kearney, S.-L.
* Owen Rice, S.-L.

PHILOSOPHIE.

MESSIEURS

Louis Boily, Chic.
Michel Roberge, Jol.
* Joseph Auhin, Jol.
Hector Desaulniers, Nic.
* Gaudiose Laquerre, Nic.
* Etienne Cloutier, Qué.
* Arthur Larrivée, Qué.
Alfred Morisset, Qué.
Joseph Guérard, Qué., *Prix.*
Arthur Simard, Qué.
Télesphore Soucy, Qué.
René Fortier, Qué.
Arthur D'Amour, Rim.

MESSIEURS

John Hayes, Sher.
* Denis Garon, S.-A.
* Magloire Destroismaisons, S.-A.
* Salluste Richard, S.-A.
* Enée Rouleau, S.-A.
* Edouard Bernier, S.-A.
* Arsène Hudon, S.-A.
* Télesphore Roy, S.-A.
* John Mullen, S.-L.
* Joseph McKinnon, S.-L.
* Godefroi Langlois, S.-L.
J.-A. Landry, T.-R.
Elisée Panneton, T.-R.

ANNÉE ACADÉMIQUE (1885-86)

I

Ouverture des Cours à Québec, 1er octobre 1885

Allocution du Recteur

MESSIEURS,

Pendant le court intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la clôture de l'année académique 1884-85, deux bien tristes évènements sont venus porter le deuil dans l'Université. Deux de nos plus illustres professeurs ont été enlevés à notre estime et à notre affection, l'un dans la faculté de Médecine a Québec, l'autre dans la faculté de Droit à Montréal.

M. le Dr Jackson, Doyen de la faculté de Médecine à Québec, était le dernier survivant des professeurs laïques qu'on pourrait appeler les fondateurs de l'Université. C'était donc trente ans de services dévoués, de rapports bienveillants, d'amabilité constante auxquels la mort venait mettre un terme. Je n'ai pas besoin de faire l'éloge de M. le Dr Jackson. Quel est le citoyen de Québec, pour ne pas dire de toute la Province, qui n'ait connu, apprécié, aime cet homme aux manières si délicates, dont la seule apparence inspirait la confiance ?—Deux institutions surtout se sont partagé le dévouement de notre illustre professeur : l'Hôtel-Dieu et l'Université. A l'Hôtel-Dieu, où il faisait la clinique chirurgicale, il s'était concilié, par son affabilité aussi bien que par son habilité, l'estime et l'affection, non seulement des nombreux patients qui fréquentent l'hôpital, mais aussi des bonnes Sœurs, qui n'ont eu qu'à se louer de son entier dévouement.

Quant à l'Université, Messieurs, ai-je besoin de vous dire qu'elle ne pourra jamais oublier les longs, constants et importants services que lui a rendus celui qui, à sa mort, occupait le rang distingué de Doyen de la faculté de Médecine ?

A peine avions-nous fermé la tombe de M. le Dr Jackson, que la mort la plus imprévue venait enlever à la faculté de Droit et à la science légale un de leurs plus brillants représentants, l'hon. juge Thomas-J.-J. Loranger.

Ce triste évènement, que rien ne faisait prévoir, a jeté tout le monde dans la stupeur. L'honorable M. Loranger, professeur de Droit administratif à Montréal, était un de ces hommes qui jettent tant de lustre sur les positions qu'ils occupent, qu'on voudrait ne jamais les voir disparaître.

Notre illustre professeur, qui, plus d'une fois, a payé de sa personne pour défendre la cause de l'Université, n'avait pas seulement des titres à notre reconnaissance ; il était un noble et digne représentant de la science légale au Canada, et ses compatriotes avaient raison d'être fiers de la haute renommée que ses magnifiques travaux de Droit faisaient rejaillir sur le Canada français.

Puisse le bon Dieu nous épargner pendant longtemps des pertes aussi sensibles !

L'année que nous inaugurons aujourd'hui s'ouvre d'ailleurs sous des auspices favorables. Toutes les difficultés litigieuses sont finies, et tout

semble faire augurer que les difficultés financières elles-mêmes se règleront dans un avenir prochain, avec le concours bienveillant de tous.

A nous maintenant de travailler, avec toute l'énergie possible, à nous rendre de plus en plus dignes de la confiance de nos évêques, de nos concitoyens, et surtout de N. S. Père le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, qui a bien voulu dire qu'il tenait à l'Université Laval comme à la prunelle de ses yeux.

Ce devoir n'incombe pas seulement à MM. les Membres et Professeurs de l'Université ; il vous regarde aussi, et tout spécialement, MM. les Elèves.

Les élèves dans une maison d'éducation, et surtout dans une Université, sont l'unique raison d'être de ces institutions ; et si les Directeurs et les Professeurs ont besoin d'inspirer confiance, c'est uniquement pour que l'on soit sûr que les élèves ne trouveront dans le corps enseignant que doctrine saine et bon exemple.—Mais cela ne suffit pas.

En vain vous servirait-on, MM. les Elèves, une nourriture saine dans une atmosphère vivifiante, si vous ne vous assimiliez ces éléments de vie, pour les faire circuler dans tout votre être et en faire la règle de conduite pratique de votre vie entière.

N'oubliez donc jamais que, si la patrie veut faire de vous des citoyens instruits et honorables, l'Eglise, elle, qui a encore plus de droit et des droits plus élevés sur vous que la patrie terrestre, se propose avant tout de faire de vous des citoyens chrétiens, capables, non seulement de braver le respect humain lorsqu'il s'agira du devoir, mais aussi de la protéger par votre science et de défendre ses droits si ceux-ci se trouvaient attaqués.

Science et piété, voilà donc, Messieurs, le but que vous devez vous mettre constamment sous les yeux. Ainsi d'une part, pratique franche de vos devoirs religieux ; de l'autre application constante au travail de l'étude et assiduité aux leçons de vos professeurs : avec cette double attention, soyez sûrs que vous vous préparerez un avenir honorable, et vous aurez en outre toutes les garanties possibles que la fortune vous sera donnée par surcroit.

II

Ouverture des cours à Montréal, 6 octobre 1885.

Discours de M. le Recteur Hamel.

Monseigneur, Messieurs les Professeurs, Mesdames et Messieurs,

L'Université Laval a eu jusqu'ici une existence bien tourmentée, c'est vrai.

Des intérêts légitimes froissés, des aspirations généreuses, des préjugés inconscients, des malentendus presque inévitables, des convictions ardentes, des espérances qui semblaient fondées, un examen trop superficiel, des faits mal interprétés, l'ardeur de la lutte, enfin, avouons-le, un reste de caractère normand dont nous avons hérité de nos ancêtres, tout cela explique, sans qu'il soit nécessaire d'accuser personne, les discussions parfois si vives qui ont défrayé les années dernières. De plus, l'incertitude relativement au résultat final doit entrer pour beaucoup en ligne de compte dans l'explication de la prolongation de la lutte.

Pouvons-nous dire que tout cela est fini ? Nous le croyons.

Le Saint-Siège, après avoir tout examiné avec cette patience et cette attention qui le distinguent et qui en feront toujours le tribunal le plus

autorisé comme il est le tribunal le plus auguste de la terre, le Saint-Siège, dis-je, a exprimé non seulement son désir, mais sa volonté formelle relativement à l'institution qui nous réunit ce soir. Autant il a pu être légitime d'aspirer à un autre état de chose, tant que l'on a pu croire que le Saint-Siège ne s'y opposait pas, autant maintenant est-il de notre devoir à tous d'accepter la direction bien connue cette fois de l'autorité suprême.

Je dis notre devoir, car tous nous avons des sacrifices à faire. Permettez-moi de vous le rappeler, messieurs, ce n'est pas l'Université Laval qui a demandé à venir s'établir à Montréal. L'Université Laval, dans l'esprit de sa fondation, devait être dans l'origine, une Université canadienne et non pas québecquoise. Si elle a été établie à Québec, c'est uniquement parceque c'est le Séminaire de Québec qui a été chargé de la fonder, comme c'est lui seul qui, jusqu'à présent en a supporté toutes les charges. Or, vous le savez, MM., le Séminaire de Québec s'est bien trompé s'il a eu l'intention de faire de cette entreprise une spéculation. Quelles qu'aient été ses intentions, cette spéculation s'est trouvée si peu rémunérative, qu'il a dû lutter pour tâcher de maintenir l'Université à Québec seulement, demandant qu'on la regardât comme suffisante pour la population canadienne entière pendant de nombreuses années encore.

Mais le Saint-Siège, dont la vue désintéressée voit de plus haut et plus sûrement, s'est prononcé contre le sentiment du Séminaire de Québec ; et, sans vouloir créer deux universités distinctes, a décidé qu'il fallait un enseignement universitaire à Montréal, et décrété que cet enseignement se ferait par un dédoublement des facultés de l'Université Laval, dont une partie enseignerait à Montréal et l'autre à Québec. Seulement le Saint-Siège a reconnu l'impossibilité où se trouvait le Séminaire de Québec de soutenir seul l'Université à Montréal et à Québec dans le nouvel ordre de choses.

Le Séminaire de Québec n'a pas hésité à se soumettre à cette décision, quelque défavorable qu'elle lui parût : et, aussitôt que Mgr Conroy a voulu, au nom du Saint-Siège, faire commencer l'institution de Montréal, le Séminaire de Québec à volontiers et franchement prêté son concours, dans les limites de ses ressources, je dirai même, au-delà de ces limites, pour coopérer au dévouement généreux de ceux qui dès lors consentirent à prendre la rude charge de professeurs, malgré l'état précaire de l'institution.

Cet état précaire, au lieu de s'améliorer, j'oserais presque dire qu'il a été en s'aggravant par le seul fait de la prolongation de la lutte ; et cette année est véritablement la première qui se présente sans nuage à l'horizon. Mais s'il est vrai que les difficultés théoriques soient aplanies, il ne faut pas se faire illusion quant aux difficultés pratiques, qui restent encore à surmonter ; et il est incontestable que, sous une forme ou sous une autre, il y a, pour nous tous, Messieurs, des sacrifices à faire, soit pour amener l'entente parfaite entre gens faits pour marcher ensemble, soit pour arriver jusqu'au parachèvement d'un édifice dont la première pierre n'est pas encore posée. Seulement, pour nous encourager, nous avons maintenant une boussole sûre, une direction chère à tous les enfants de l'Eglise, je veux dire la volonté bien nettement et bien définitivement formulée du Saint-Siège.

Je le répète donc, c'est notre devoir à tous, quelles qu'aient pu être nos aspirations antérieures, de nous rallier autour de ce drapeau en oubliant le passé.

C'est vous dire, Messieurs, que nous désirons et que nous voulons la paix et l'entente vraies, sincères et honorables pour tous.

Permettez-moi donc, Messieurs, un moment de bien douce illusion, avec l'espérance qu'elle se réalisera dans un avenir prochain.

Supposons donc cette entente faite et loyalement cimentée pour poursuivre un but unique, le developpement, sous les yeux et avec les béné-

dictions du Saint-Siège, d'une Université catholique canadienne et voyons quelle est notre position.

Si nous jetons les regards autour de nous, soit sur le continent européen, soit en Amérique, nous constatons, même au milieu de la division des esprits, un réveil du sentiment catholique. En présence d'un matérialisme que les progrès modernes dans les sciences physiques ont rendu plus audacieux, et d'une incrédulité qui a augmenté avec le matérialisme, on a senti le besoin d'une réaction puissante dans la seule voie capable de mener au succès.

On a songé, sous l'inspiration des Souverains Pontifes, a reconstituer des Uuiversités catholiques, à l'instar de ces anciennes institutions qui ont fait la gloire de l'Eglise dans des temps meilleurs. En Belgique, en France, en Angleterre, en Irlande, à mesure que les circonstances l'ont permis, on a fait des efforts inouïs pour fonder des universités catholiques. On a même quelquefois dépassé le but en en faisant trop ; c'est ainsi qu'en France, malgré l'avis du grand Pie IX, de sainte mémoire, on a cru que, pour une population de 35,000,000 d'âmes, ce n'était pas trop de cinq universités, ce qui faisait, pour alimenter chacune d'elles, une population presque quadruple de la population catholique de tout le Canada. Eh bien ! vous le savez, on regrette maintenant en France de n'avoir pas suivi les conseils du saint Pontife; car chacune de ces universités se ressent, à son détriment, des efforts faits pour maintenir les autres, et aucune d'entre elles n'est absolument à la hauteur des besoins.

Nos frères, les catholiques des Etats-Unis, avec ce sens pratique qui caractérise les citoyens de la grande république américaine, ont profité de l'exemple de la France. L'épiscopat tout entier, réuni à Baltimore l'été dernier, a décrété l'érection d'une université catholique unique pour toute l'Union américaine ; mais aussi vous savez dans quelles proportions ils veulent faire ce grand monument. Il n'y a encore qu'un seul souscripteur, mais il s'est inscrit pour la somme de $300,000 payées comptant. Nul doute qu'il sera suivi de bien d'autres qui voudront marcher sur ces traces royales.

Nos voisins, qui ont coutume de marcher à la vapeur, prennent leur temps pour leur université catholique ; ils commencent par le seul département de la Théologie. Mais pour ne pas se trouver au dépourvu dans le développement de leur œuvre, ils viennent de faire l'acquisition d'un terrain ne mesurant pas moins de 65 acres.

Voilà, messieurs, ce que nous observons lorsque nous regardons au dehors du Canada.

Si nous ramenons maintenant nos regards sur notre pays, que voyons-nous ? Dans l'hypothèse où nous nous sommes placés, nous pouvons constater avec orgueil que nous avons le pas sur tous ces grands pays.

Le Canada, en effet, possède son Université catholique, dont la fondation est antérieure à celle de toutes les institutions dont nous venons de parler, à l'exception de celle d'Irlande.

Notre Université est munie d'une charte royale, la plus ample, la plus libérale qui soit dans l'univers entier ; la seule charte où un gouvernement se soit complètement désintéressé de la surveillance directe de l'institution, en constituant pour unique visiteur un archevêque catholique désigné comme tel ; charte que, pour cette raison, nous ont enviée tous les évêques de France qui ont travaillé à l'organisation des facultés catholiques ; charte enfin qui a excité l'admiration du Saint-Siège, au point que le Souverain Pontife a cru devoir en faire publiquement et officiellement l'éloge. Eh bien ! messieurs, cette charte, c'est notre très gracieuse souveraine, la reine Victoria, qui l'a octroyée, et c'est l'Université catholique du Canada qui la possède !

Mais ce n'est pas tout. Erigée civilement par la couronne d'Angleterre, notre Université possède en outre, de la part de Sa Sainteté le Pape Pie IX, une bulle d'érection canonique définitive, des plus amples, des plus louangeuses, privilège que ne possède jusqu'à présent aucune des Universités de France, d'Angleterre et des Etats Unis. Celles-ci sont encore dans ce qu'on peut appeler leur temps d'épreuve. Notre Université, messieurs, est donc sortie de la période de l'enfance : le Saint-Père l'a jugée, à ses fruits, parvenue à l'âge viril ; assez digne de sa confiance pour lui donner comme preuve et contre toute coutume, un subside aussi extraordinaire par le fait que par la forme ; capable enfin de prendre place à côté de toutes ces grandes institutions autorisées à donner, au nom de l'Eglise, l'enseignement catholique. Et pour que cette Université ne s'écarte pas dans un ministère si important, elle est, à Rome, sous la protection spéciale du Cardinal Préfet de la Propagande, et à Québec, sous l'œil attentif d'un Conseil de haute surveillance, composé de l'épiscopat entier de la province, et chargé de tout ce qui peut intéresser la foi et les mœurs tant des professeurs que des élèves. Bien peu d'institutions ont été l'objet d'autant de sollicitude et entourées d'autant de précautions.

Aussi, rien de surprenant que la vieille Europe n'ait pas dédaigné de chercher à prendre modèle sur notre université catholique. Nos constitutions, nos règlements, sanctionnés par l'expérience, hautement approuvés par nos Evêques d'abord, par le Saint-Siège ensuite, loués par les Conciles Provinciaux, ont été copiés presque mot pour mot dans tout ce qui a pu être adopté, vu les circonstances, par les Universités françaises. Combien de fois les Evêques les plus illustres de France ne nous ont-ils pas exprimé leur pieuse jalousie et le regret qu'ils éprouvaient de ne pouvoir s'approprier tous nos règlements.

Pourquoi ne dirais-je pas ici ce que pense le Saint-Siège de l'Université catholique canadienne? Une voix autorisée proclamait officiellement, il n'y a pas encore très longtemps, que l'Université Laval était regardée par le Saint-Père comme une gloire non seulement pour le Canada mais pour l'Eglise universelle. Depuis lors, le Pape glorieusement régnant, Léon XIII, a exprimé à Mgr l'archevêque de Québec son désir d'en faire le centre, en Amérique, de l'enseignement théologique et philosophique, suivant l'école de Saint Thomas. Enfin, Sa Sainteté a daigné dire à un autre évêque de la province qu'Elle tenait à l'Université Laval comme à la prunelle de ses yeux ! Il nous est bien légitimement permis, messieurs, à vous comme à moi, d'être fiers de cette gloire de notre Université, qui rejaillit sur la population canadienne.

Vous parlerai-je de notre personnel enseignant? Laissons de côté ici celui de Québec, qui n'est pas sans mérite, et contentons-nous de parler de celui de Montréal.—Ce n'est pas aux citoyens de Montréal que j'ai besoin de faire apprécier le mérite de l'enseignement théologique qui se donne au Grand Séminaire de cette ville, section montréalaise de notre faculté de Théologie; les deux cents élèves du Sanctuaire qui, de toutes les parties de l'Amérique du Nord, viennent s'abreuver à cette source saine et abondante, font du Grand Séminaire de Montréal un bien plus bel éloge que toutes mes paroles ne sauraient le faire.—Quant aux facultés de Droit et de Médecine, le corps enseignant n'est-il pas pris dans l'élite de la société de Montréal? On nous a même fait le très flatteur reproche d'avoir trop bien choisi nos professeurs ! Loin de vous, cependant, messieurs, la pensée que nous croyons avoir épuisé les ressources que présente pour l'enseignement cette grande métropole ; nous savons fort bien qu'il y a, en dehors de nos chaires, de nombreux et précieux matériaux pour satisfaire à toutes les nécessités ; et, lorsqu'il s'agit de combler un vide dans les rangs, veuillez croire que ce qui nous cause de la sollicitude, ce n'est pas la pénurie, mais bien l'embarras du choix.

Maintenant, ne puis-je pas, ne dois-je pas compter dans le personnel enseignant de notre Université, cette magnifique constellation des collèges et séminaires de la province, la gloire de notre pays, la pépinière de la classe dirigeante de notre société dans l'Église et dans l'Etat, et dont quinze sont actuellement affiliés à l'Université ? Oh ! si l'on considère l'enchaînement et l'ensemble de cette organisation universitaire, il est impossible d'en méconnaître la valeur réelle et l'importance ; et je comprends l'admiration sincère qu'éprouvent tous les étrangers lorsqu'on les leur expose.

Et cependant, avec tous ces avantages, notre Université marche péniblement. Elle n'a pas les ressources matérielles qu'exigerait son développement.

Or, pour avoir ces ressources, il faut la bonne entente et le concours de tous.

Le défaut de concours par le passé s'explique. N'en parlons plus. Pouvons-nous compter sur l'avenir ? Nous osons l'espérer.

Le subside accordé par le Saint-Siège ne suffit pas ; mais il est un encouragement et une garantie.

Sous quelle forme viendra le complément ? Nous ne voulons pas essayer de le prévoir. Cette forme varie avec les pays et les caractères des peuples. Aux Etats-Unis, la plupart des grandes institutions ont été fondées par de riches particuliers qui, après avoir conduit leurs enfants *sur le chemin* de la fortune, ont cru qu'ils ne pouvaient mieux employer le fruit de leurs labeurs ni mieux mériter la reconnaissance de leurs concitoyens, qu'en fondant des institutions destinées à perpétuer indéfiniment le bien généralement commencé de leur vivant. En France, sans refuser certes les dons princiers, on n'a pas dédaigné non plus le sou du pauvre, et à l'Université de Lille, la plus prospère des universités catholiques de France, on recueille, à l'instar de l'association pour la Propagation de la foi, des dizaines de souscriptions à un franc par année.

Pour nous, nous laisserons faire la divine Providence, nous contentant de cette part de coopération active qu'Elle demande dans toutes les affaires humaines. Ce qu'Elle a fait par le passé nous est une garantie suffisante que, au moment opportun, Elle suscitera, soit sous une forme, soit sous une autre, le secours qui deviendra nécessaire.

D'ici là, l'encouragement unanime de NN. SS les Evêques, et la bonne volonté des autorités civiles nous mettront, sans aucun doute, à même de faire face aux besoins du moment.

Je vous demande pardon, Messieurs, de vous avoir retenu si longtemps, beaucoup plus longtemps que je ne le croyais.

Je laisse maintenant la parole à M. le Vice-Recteur, M. l'abbé Edm. Marcoux.

III

Discours de M. Marcoux à Montreal, le 6 octobre 1885.

L'Université Laval saisit la première occasion qui se présente de convoquer les citoyens de Montréal à une séance publique pour verser avec eux des larmes et des prières sur la tombe de deux grands citoyens dont nous portons le deuil, le vénérable M. Cherrier et l'honorable juge Loranger, qui faisaient tous deux partie de notre faculté de Droit à Montréal. Cette double perte que nous avons faite dans le cours de la dernière année

académique, nous est extrêmement sensible, parce qu'elle nous enlève deux professeurs distingués, deux amis dévoués qui nous ont donné des preuves non équivoques de leur attachement. Nous aimons à payer solennellement un juste tribut de regret sincère et de reconnaissance profonde à ces deux amis qui ne sont plus, mais qui vivront toujours dans notre souvenir.

MM., une période moins agitée que celle que nous venons de traverser semble arriver pour l'Université Laval et vient bien à propos nous consoler au milieu des épreuves que la Providence a bien voulu ne pas nous ménager. Saluons ensemble cette ère de paix et de prospérité qui vient soutenir nos courages ébranlés, non abattus, par la violence de l'orage et nous permettre de travailler avec plus d'efficacité à l'enseignement universitaire de la jeunesse canadienne, que le Saint-Siège a confié à nos soins.

Depuis plusieurs années, parce que nous n'avons pas su nous comprendre, nous avons dépensé en débats stériles un temps précieux, une énergie considérable qui devaient être employés à des œuvres indispensables. Il est temps de nous arrêter sur cette pente glissante qui mène à l'abîme, et de nous entendre pour travailler de concert à l'œuvre commune que nous poursuivons tous : la formation de nos jeunes gens pour en faire des citoyens éminents, des catholiques sincères et pratiquants.

Un fait est maintenant acquis pour nous et n'est plus douteux pour personne. Rome *veut* l'Université Laval à Québec et à Montréal, et ce que Rome veut nous le voulons tous et nous le voudrons toujours en fils soumis et dévoués au Saint-Siège. C'est dans ces sentiments que nous sommes venus de bonne foi à Montréal et que nous y restons.

Le temps n'est plus où l'on reprochait à l'Université Laval de venir de Québec. Nous avons trop de confiance dans les lumières et les vues larges de la population dirigeante de Montréal pour croire qu'elle puisse s'arrêter un instant à des questions de clocher, à des jalousies locales. Les calomnies répandues dans le public à ce sujet ont fait leur temps et fort heureusement n'ont pas eu de succès.

Lorsque l'Université Laval a été fondée à Québec, elle l'a été *surtout* à la demande de Montréal dans la personne de son Vénérable Prélat, et les deux villes se sont donné la main pour créer la première université catholique de l'Amérique.

C'est là votre gloire et la nôtre, messieurs ; partageons en frères et efforçons-nous de faire de l'Université Laval une œuvre nationale, une œuvre qui puisse faire honneur au nom Canadien et donner à l'Etat des citoyens éminents, à l'Eglise des ministres saints et savants.

L'entreprise est grande, elle est belle et digne de captiver toutes nos intelligences ; elle est vaste et exige, pour être menée à bonne fin, le concours de toutes les forces et de toutes les influences civiles et religieuses. Unissons-nous donc dans un effort commun et, lorsqu'il s'agit du bien de la religion et de la société, sachons oublier nos petites divisions et nous rappeler seulement qu'avant tout, nous sommes Canadiens, intéressés par conséquent à faire fleurir nos grandes institutions pour sauvegarder notre nationalité ; rappelons-nous qu'avant tout nous sommes catholiques et comme tels toujours disposés à conserver et à étendre autour de nous, au moyen de l'enseignement supérieur et universitaire, cette belle religion catholique qui nous a fait ce que nous sommes et qui peut faire de nous un grand peuple si nous savons marcher unis sous le regard du Pontife de Rome et de nos Evêques.

Je viens de tracer notre programme : Marcher avec le Saint-Siège, accepter la direction de Nos Seigneurs les Evêques qui, en qualité de Conseil Supérieur de l'Université, sont pour le pays la plus sûre garantie de notre enseignement doctrinal.

Notre intention, Messieurs, est de faire à Montréal une institution de première classe. Avec le concours de tous, nous voulons ériger sur un vaste terrain, dans un site aussi beau que possible, des bâtiments dignes de l'institution que nous représentons, dignes de cette grande ville, et pour cela, nous sommes décidés à ne reculer devant aucun sacrifice. Nous voyons même venir le jour où l'Université Laval à Montréal prendra plus d'importance qu'à Québec et pour le nombre des élèves et pour l'installation que nous devrons faire ici.

C'est avec confiance, Messieurs, que je viens prendre la direction de l'Université Laval à Montréal, malgré mon peu d'expérience, parce que je suis sûr de trouver ici un guide sûr et bienveillant dans la personne de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal, une coopération pleine de dévouement de la part du corps enseignant dans les trois facultés, une hospitalité franche et cordiale dans cette grande et magnifique ville ; et aussi parce que je compte sur l'appui efficace des vrais Canadiens et sur les sympathies précieuses de tous les bons catholiques, avec lesquels, veuillez bien le croire, nous voulons travailler de toutes nos forces à la diffusion des idées saines et catholiques parmi la jeunesse instruite de ce pays.

Comme l'avait annoncé M. le Recteur à la séance solennelle du mois de juin dernier, à Québec, nous avons fait des réparations considérables au vieux Château que nous habitons, afin de mieux installer la faculté de Médecine et de garder chez nous la faculté de Droit qui, jusqu'à présent, a donné ses cours dans les salles que les Messieurs de Saint-Sulpice avaient mis généreusement à notre disposition dès le commencement.

En quittant ces salles, la faculté de Droit et l'Université Laval elle-même, sont heureuses d'offrir à ces Messieurs l'hommage de leur vive gratitude.

Les réparations faites cet été nous permettront d'attendre l'érection d'une partie au moins des édifices futurs de l'Université, ce qui ne tardera guère, nous osons l'espérer.

En terminant, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux élèves anciens et nouveaux qui se présentent en assez bon nombre pour suivre nos cours en Droit et en Médecine. MM. les élèves, vous trouverez chez nous des professeurs savants et dévoués qui se feront un devoir et un honneur de vous initier aux secrets de l'art médical et de la science légale. Ces hommes précieux qui ont la passion de l'enseignement feront largement leur part, n'en doutez pas. A vous de faire la vôtre ; mais n'oubliez pas que leurs peines seraient perdues si vous ne saviez pas féconder par un travail sérieux et constant les enseignements que vous recevrez ; n'oubliez pas surtout que la bonne conduite et la pratique de vos devoirs religieux, seront pour vous la sauvegarde de vos mœurs en même temps que de votre application, et sont par conséquent des éléments essentiels de succès pour le présent et pour l'avenir.

MM. les élèves de la faculté de Droit, il me tarde de vous annoncer que M. le Doyen de la faculté, voulant marcher sur les traces de son regretté prédécesseur a résolu de continuer le prix Cherrier en votre faveur. Ce prix sera de trente piastres et s'appellera prix *Chauveau* du nom de son donateur ; il sera sujet à des conditions qui vous seront connues dans quelque temps. Nul doute que vous travaillerez avec une louable émulation à mériter cet honneur.

Il me reste à remercier M. le Supérieur et les MM. de Saint-Sulpice qui ont bien voulu nous donner l'hospitalité dans cette belle salle, et cet auditoire d'élite qui se presse dans cette salle et qui nous honore de sa présence et de ses sympathies. En particulier nous devons nos remercîments les plus sincères à Mgr l'Evêque de Montréal, qui a bien voulu présider à notre fête religieuse ce matin et à notre séance d'ouverture ce soir.

IV

Discours de l'honorable P.-J.-O. Chauveau

Doyen de la faculté de Droit à Montréal, le 6 octobre 1885.

Monseigneur, M. le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Après une expérience de sept années, qui n'ont pas été sans leurs difficultes et leurs épreuves, il y a tout lieu de croire que notre Université est solidement établie à Montréal et que la population catholique de la partie occidentale de notre province va participer plus facilement aux avantages qu'offre cette grande institution dont le nom indique si bien toute l'importance.

Ce ne sont pas seulement des écoles de théologie, de droit, de médecine, de science ou de littérature considérées en elles-mêmes qui forment ce grand corps social, cet être un, à la fois, et multiple, cette puissance aux formes variées, à la direction unique, qui s'appelle une Université : c'est de plus, c'est surtout le concours de toutes ces choses, l'appui qu'elles se prêtent mutuellement, le rayonnement de l'une à l'autre, enfin la solidarité qui existe entre elles !

Le monde est trop porté aujourd'hui au culte des spécialités.

L'homme complet est pourtant celui qui dit avec Térence : *Homo sum et nil humani à me alienum puto.*

Certes, ils n'étaient point des spécialistes nos ancêtres, ces premiers et vaillants canadiens qui maniaient indifféremment la hache du défricheur, le fusil du chasseur ou du guerrier, la bêche ou la charrue du cultivateur, la truelle du maçon ; mais avec cela ils ont fondé une colonie, ils ont implanté une forte race dans un pays sauvage, et tous les raffinements de la civilisation dont nous nous targuons, n'existeraient pas ici s'ils n'avaient pas su se tirer d'affaire et se suffire à eux-mêmes en toute occurrence.

Je sais que l'on admire à l'égal des plus grands hommes ceux qui atteignent la perfection dans une chose quelconque et que—passez moi l'expression—la badauderie des deux mondes se preoccupe autant, plus peut-être, des cabrioles d'un acrobate célèbre, des exploits d'un rameur ou d'un athlète, que des méditations d'un philosophe, des travaux d'un politique, des découvertes d'un savant.

Il en fut de même chez les Romains de la décadence et il n'est peut-être pas une chose qui doive nous donner plus à réfléchir que cette tendance de plus en plus accentuée de l'esprit moderne.

A Dieu ne plaise, Messieurs, que je veuille nier tout ce qu'il y a de puissant dans la concentration énergique de l'esprit vers un but quelconque, mais l'homme qui veut ainsi concentrer ses efforts a besoin d'un point d'appui ailleurs : il lui faut une base plus large que celle de la science à laquelle il veut se dévouer tout entier.

Je ne vous parlerai point des grands hommes qui ont réalisé le mot de Térence, de Bonaparte qui certes ne se contenta point d'être un mathématicien et un tacticien, de Dante qui dans son poème immortel a prouvé que nulle science ne lui était étrangère, de Shakespeare de qui l'on peut dire la même chose ; je vous prierai seulement de considérer que toutes les sciences se donnent la main, que le domaine de chacune d'elles n'est pas si nettement borné et déterminé qu'elle n'empiète sur celui d'une autre : qu'enfin les quatre grandes divisions de nos Universités ont entre

elles plus que des points de contact et qu'elles ne sont pas—si je puis ainsi m'exprimer—imperméables les unes à l'égard des autres.

Un écrivain moderne a dit, en traitant des systèmes universitaires de l'Europe : " Il est difficile aux esprits les plus ouverts d'échapper aux résultats de l'ignorance d'une partie essentielle du savoir, et à la faiblesse de se croire d'une race à part par le fait que l'on possède une seule circonvolution cérébrale plus développée."

" Ne restreignez pas, dit ailleurs le même auteur, l'horizon de l'intelligence ; si grandement doué qu'un homme puisse être, il aura toujours une tendance à se limiter. L'œuvre qu'il est destiné à créer par son génie est comme les pyramides, large à la base, étroite au sommet ; en s'achevant elle se resserre. Rien ne supplée à une vaste culture première, et c'est pour cela qu'à côté des écoles spéciales il faut des universités."

Réjouissons-nous donc de ce que Montréal possède maintenant trois des facultés qui constituent une université catholique, réjouissons-nous de ce que, grâce à la sollicitude paternelle du Souverain Pontife Léon XIII, la plus ancienne maison d'éducation du pays va pouvoir, non seulement conserver ce qu'elle avait établi au prix de tant de sacrifices, mais encore ajouter à son enseignement, et à Montréal et à Québec, tout ce que les circonstances exceptionnelles de notre jeune contrée, et les circonstances plus exceptionnelles encore qui sont venues entraver ses opérations, l'avaient empêchée jusqu'ici de créer et de développer.

Réjouissons-nous de ce que, sous la direction forte et sage de l'épiscopat, les catholiques de cette grande province n'auront bientôt plus rien à envier, en fait d'éducation supérieure, à leurs co-sujets qui professent d'autres religions.

Réjouissons-nous de ce que bientôt une faculté des Arts sera établie ici comme à Québec, tandis que celle de Québec recevra en même temps tous les développements dont elle a encore besoin.

Réjouissons-nous..... mais est-il permis, dans le monde où nous vivons, de se réjouir bien longtemps, et n'est-il pas dit qu'aucune joie, si légitime qu'elle paraisse, est bientôt mêlée de tristesse ?

Dans cette même année où l'Université Laval recevait les assurances les plus consolantes d'une protection toute puissante, au moment où elle allait entrevoir le terme de ses épreuves, elle faisait des pertes douloureuses dans la personne de quelques-uns de ceux qui avaient le plus contribué au succès de ses nouvelles entreprises.

Il me serait difficile de vous dire tout ce que j'éprouve en songeant à ces sujets de regret, à ces causes de deuil.

Je n'ai point la prétention de remplir le vide qu'à laissé celui dont on a bien voulu me donner la place, et je vois à côté de moi un autre vide qui n'a pas encore été comblé.

Celui que je suivais dans l'ordre de notre faculté et celui que je précédais immédiatement, deux de mes vieux amis, l'un plus âgé, l'autre plus jeune que moi, sont disparus dans le cours de cette année.

La presse—la renommée aux mille voix—a déjà dit ce que Montréal et le pays ont éprouvé dans la perte de ces deux hommes.

Partagé entre ces deux douleurs intimes, entre ces deux deuils publics, ce n'est pas un double panégyrique que je viens faire—le temps ne me permettrait pas de parcourir dans toutes ses parties la carrière de nos regrettés collègues—c'est seulement un pieux hommage que nous allons rendre à leur mémoire en nous rappelant quelques traits de leur vie et de leur caractère.

M. Côme-Séraphin Cherrier, notre bon et vénérable Doyen, a rempli une longue existence : étant né le 22 juillet 1798, il avait presqu'accompli sa quatre-vingt-septième année. Bon, pieux, honnête, laborieux, fidèle à sa foi religieuse et à sa foi nationale, il ne s'est pas démenti un seul instant.

En voulez-vous la preuve la plus convaincante ? vous la trouverez dans le sentiment public, dans l'opinion populaire. Nos braves gens ont de ces mots naïfs qui valent toute une oraison funèbre. Un bon serviteur qui l'avait suivi pas à pas depuis bien des années, disait : M. Cherrier, son devoir était toujours devant lui ! Une bonne vieille ajoutait : " Je l'ai connu tout petit et il a toujours marché dans sa religion *tout drette, tout drette.*"

M. Cherrier était d'une forte race ; il descendait d'un des rares émigrés français venus ici depuis la cession du pays. François Cherrier, notaire royal au Mans, vint au Canada à la demande de son oncle M. Isambart, curé de Longueil. Il épousa, dans cette paroisse, une demoiselle Dubuc et, sur la terre qui appartient à cette dernière famille, se trouvait encore, ces années dernières, un tilleul d'une énorme circonférence, planté par un des ancêtres et dont l'existence patriarcale semblait un emblème de vigueur et de fécondité qui n'a pas été démenti.

M. François Cherrier eut huit enfants, quatre garçons et quatre filles. Un des fils fut le curé de Saint-Denis, qui construisit à ses frais l'église actuelle. Une des filles épousa M. Lartigue et fut la mère du premier évêque de Montréal ; une autre, M. Denis Viger et fut la mère de l'honorable Denis-Benjamin Viger ; une troisième, M. Joseph Papineau, et fut la mère de l'honorable Louis-Joseph Papineau.

M. Joseph-Marie Cherrier, le père de notre Doyen, avait épousé à Québec une demoiselle Bellefleur ; il eut dix-sept enfants, qui tous parvinrent à la maturité de la vie ; quatorze sont nés à Québec et trois à Repentigny. Côme-Séraphin fut du nombre de ces derniers.

Cette famille remarquable par les hommes distingués qu'elle a produits, l'est aussi par la longévité de ses membres. On trouve en effet, parmi les ascendants et les collatéraux, 94 ans, 92 ans, 90 ans, 89 ans, 87 ans, 84 ans, 82 ans, 80 ans, 79 ans. Plusieurs de ces chiffres se répètent dans une liste que j'ai eue sous les yeux, jusqu'au chiffre 60, au-dessous duquel il s'en trouve très-peu.

Madame Lecavalier, une des quatre filles du notaire royal du Mans, souche de la famille dans notre pays, vécut jusqu'à l'âge de 94 ans.

M. Cherrier reçut son éducation classique dans la vénérable maison de Saint-Sulpice de Montréal, et c'est à bon droit qu'il avait été désigné pour présider ce beau *conventum* que viennent de tenir les anciens élèves du Collège de Montréal. Hélas, pour la première fois, l'homme qui marchait toujours *tout droit, tout droit* ou, comme dit l'Ecriture, *per vias rectas*, n'était pas à son poste !

Comme il eût été heureux, dans cette réunion, de parler de ses anciens professeurs qu'il aimait tant, les Roque, les Rivière, les Roux, les Satin, de tous ses compagnons d'étude dont le nombre était devenu si petit parmi les vivants ! Comme il se serait plu à répéter ce qu'il avait déjà dit cependant en tant d'occasions sur les éminents services rendus à la religion et à la société par les fils de M. Olier !

Cette présidence était du petit nombre des dignités qu'il avait acceptées volontiers ; on sait qu'il refusa les charges les plus hautes de l'Etat, entr'autres celle de Juge-en-chef.

Mais, se rendant cette fois justice à lui-même, et rendant justice à la société, il avait accepté avec bonheur la charge de Doyen de notre faculté de Droit.

Vous avez encore présents, Messieurs, à votre mémoire les discours éloquents, les spirituelles allocutions qu'il a prononcés dans cette enceinte. Vous n'avez pas oublié non plus avec quel soin il les préparait et dans quel style élégant et châtié il les rédigeait. L'éloquence était peut-être la chose du monde qu'il admirait le plus, et le mérite relatif des différents

orateurs qu'il avait entendus était un des sujets favoris de ses conversations.

Parmi les hommes distingués appartenant à sa famille qui ont entouré M. Cherrier dans sa jeunesse, qui l'ont aidé de leurs conseils, se trouve en première ligne M. Denis-Benjamin Viger, dont il fut pour bien dire le fils adoptif.

Avant de se livrer à l'étude du Droit, le futur Doyen avait passé quelque temps à Middlebury, dans l'Etat du Vermont, où se trouvait une université, et cela afin d'apprendre la langue anglaise. C'était M. Viger qui l'y avait envoyé et ce fut aussi lui qui alla l'y chercher lorsque la nostalgie—le Vermont était si loin de nous à cette époque !—le força à revenir au pays natal.

Je lui ai entendu cependant rappeler bien des fois tout le charme qu'il avait trouvé alors dans le commerce d'hommes aussi instruits que modestes, dans la société de dames qui s'imposaient la lecture des ouvrages les plus sérieux sur la philosophie, l'histoire et la littérature.

La profession d'avocat eut pour lui le plus grand attrait. Il se livra à l'étude des jurisconsultes français, Pothier, Domat, Daguesseau, avec une véritable ardeur. Ses débuts dans la profession furent brillants et la perspective qu'ils lui offraient fut bien remplie.

Cependant, ayant M. Viger pour protecteur, M. Papineau pour cousin germain, entraîné du reste par d'ardentes convictions, il ne pouvait manquer de se trouver mêlé aux évènements politiques. Elu pour le dernier Parlement sous notre première constitution, il prit part aux affaires publiques juste assez longtemps pour y gagner—je ne dis pas pour mériter—en 1837 un assez long emprisonnement, dont il parlait sans amertume et sans rancune.

L'orage passé, il se remit avec encore plus d'ardeur à l'exercice de la profession pour laquelle il avait un goût si prononcé—je ne dirai pas si exclusif,—car la théologie, les lettres humaines, la philosophie, les sciences ne lui étaient pas étrangères.

Ceux qui ont eu à lutter contre lui au barreau savent quel redoutable adversaire il était. Appuyé sur une science profonde, il savait faire valoir toutes les ressources d'un esprit subtil et d'une puissante dialectique Il perdait dans la lutte quelque chose de cette réserve, de cette douceur, qui étaient comme le fond de son caractère ; il devenait au besoin non-seulement pressant et vigoureux, mais souvent sarcastique et presque violent.

L'homme qui examinait tout avec la plus scrupuleuse attention, qui ne se prononçait qu'avec hésitation et comme à regret, une fois lancé dans la plaidoierie ne doutait plus de rien et étonnait par son éloquence vive et entrainante ceux qui ne connaissaient de lui que les dehors. Quelques-uns des avocats de son temps les plus véhéments ou les plus adonnés au persiflage, James Stuart et Gugy, par exemple, eurent plus d'une fois à se repentir d'avoir provoqué cet homme si inoffensif en apparence, si humble et si courtois, mais qui poussé à bout, dans l'intérêt de son client, ne trouvait plus rien à ménager chez ses adversaires.

Et cependant, dans sa longue carrière, malgré la vivacité de ses répliques, malgré ses saillies heureuses, ses piquantes interruptions, il n'a jamais blessé ni un juge, ni un confrère, pas assez du moins pour qu'on lui en voulût. Quoiqu'il ne fût pas indifférent à la réputation professionnelle, il disait avec modestie qu'il avait été surfait et qu'il devait beaucoup aux talents et aux labeurs de ses collaborateurs, nommant surtout ses deux derniers associés, notre Juge-en-chef Sir Aimé Dorion et M. le Juge Wilfrid Dorion.

Cette grande clientèle que sa probité, son dévouement autant que son éloquence et son savoir, lui avaient attirée, était surtout une clientèle de

droit civil. Il mit le sceau à sa réputation de jurisconsulte par sa défense des droits des seigneurs devant le tribunal spécial chargé de régler un des plus difficiles problèmes de notre état social.

Au début il avait eu d'éclatants succès dans certains procès politiques, devant les tribunaux de juridiction criminelle : poursuites pour parjure intentées par le Procureur-général Stuart contre des électeurs patriotes, comme on disait alors, poursuites pour libelle contre des journalistes trouvés trop hardis mais qui aujourd'hui seraient peut-être jugés trop modérés. Dans toutes ces causes la sincérité de ses convictions, son indépendance et son courage lui aidèrent à obtenir des acquittements qui eurent le plus grand retentissement.

Dans ses études légales comme dans toutes celles qu'il faisait—et elles étaient aussi nombreuses que variées—il n'était jamais content s'il n'allait au fond des choses ; il lui fallait le pourquoi du pourquoi, et cette qualité qui était chez lui en même temps, je ne dirai pas un défaut, mais un inconvénient de son caractère, s'accentuait de plus en plus, tant il avait conservé jusqu'à l'extrême vieillesse cette subtilité d'esprit qui ne lui laissait pas de repos, et qui n'en laissait guère non plus à ceux qui discutaient avec lui.

Personne plus que lui n'eut de mérite à croire *in verbo magistri*. La solidité de sa foi religieuse et l'amour inné de l'ordre et de la légalité tempérèrent ce que cette tournure d'esprit aurait pu avoir d'inquiétant.

J'ai parlé de son amour de la légalité ; cela me rappelle une anecdote que je lui ai souvent entendu conter, et je ne puis résister au désir de l'introduire ici, au mépris peut-être des formes académiques auxquelles il tenait lui-même si rigoureusement.

Dans les nombreuses assemblées qui se faisaient dans nos campagnes, à l'approche de la première insurrection, M. Cherrier, quand il y assistait, s'opposait toujours à tout ce qui pouvait troubler l'ordre établi et donner prise aux ennemis de nos libertés, et pour cela il se servait souvent de ce mot : légalité. Lorsqu'il fut incarcéré, un de ceux qui l'avait devancé dans la prison et à qui il avait prêché en vain le respect des lois, s'avança et lui dit : Eh bien ! M. Cherrier, avec toute votre légalité, toujours que vous n'êtes pas plus avancé que nous !

Le brave homme ne voyait point que le malheur commun venait précisément de ce qu'on n'avait pas voulu écouter les sages conseils du patriote jurisconsulte

Je désespère de pouvoir vous peindre, dans ce qui me reste à vous dire, sa vie intime, son caractère charmant, sa conversation jusqu'à ses derniers jours aussi vive et intéressante que jamais, sa charité, sa tendresse conjugale et paternelle. Trouvant le bonheur au sein de sa famille et dans un petit cercle d'amis, il menait une vie éloignée du faste et des tracas du grand monde, donnant en toutes choses, malgré sa fortune, l'exemple, de la simplicité et de la modestie.

Il me faudrait parler trop longtemps pour vous nommer seulement toutes les institutions religieuses ou nationales auxquelles il a contribué, les charges publiques onéreuses auxquelles il s'est voué, les pieuses confréries auxquelles il a appartenu ; pour vous dire tout l'appui qu'il a donné au clergé, aux vénérables évêques qui se sont succédé sur le siège épiscopal de Montréal, à commencer par le premier qui fut son cousin, à continuer par celui qui le suivit dans une vie meilleure à une si courte distance et dont le deuil, dans cette année des grands deuils et des grands malheurs publics, est venu immédiatement après le sien, jusqu'au digne et aimable prélat qui préside cette séance.

Les communautés religieuses qu'il avait fondées ou soutenues, les pauvres qu'il avait secourus, ont offert au ciel pour lui de nombreuses et ferventes prières, et, béni dans la vie, il l'a encore été dans la mort.

Cette Université, qui doit tant à sa générosité et à son amitié éclairée, cette Université pour laquelle il montra jusqu'au dernier moment une si vive sollicitude, a déjà fait entendre la voie d'une pieuse reconnaissance, et je ne puis mieux finir cet éloge qu'en vous répétant les paroles par lesquelles M. le Recteur a terminé le discours qu'il a prononcé à Québec lors de la clôture de la dernière année académique.

" M. Cherrier, a-t-il dit, restera pour tous les âges un type accompli de l'homme pieux, intègre, attaché à la religion et toujours semblable à lui-même depuis sa première jeunesse jusqu'à son dernier soupir. Aussi sera-ce pour l'Université Laval une gloire perpétuelle que d'avoir pu s'assurer le dévouement aussi bien que le prestige des dernières années d une vie si bien remplie."

Lorsque M. le Recteur prononçait ces paroles, après avoir rappelé une autre perte que l'Université venait de faire, celle du Principal de l'Ecole normale Laval, M. Lagacé, bienfaiteur signalé du Séminaire, a qui il avait légué sa fortune, et où il venait d'inaugurer une chaire d'élocution, il ne se doutait pas que, quelques semaines plus tard, l'estimable Doyen de la faculté de Médecine de Québec, le docteur Jackson et un autre de nos collègues qui a laissé un nom justement honoré par la science, l'éloquence et le patriotisme, M. Thomas-Jean-Jacques Loranger, seraient aussi portés sur le funèbre rôle.

M. Cherrier était le dernier d'une génération qui a conquis nos libertés, qui a préparé la voie aux destinées de cette partie du continent; en nous inclinant devant sa mémoire, nous avons salué tout un passé glorieux de luttes politiques mêlées de succès et de revers.

M. Loranger appartenait à la génération qui devait recueillir le fruit de ces travaux et lutter encore pour affermir et assurer des conquêtes faites au prix de tant de courage et de persévérance. En l'honorant, nous sentons que nous parlons de choses plus actuelles, que nous restons pour bien dire dans le présent.

La nature, disons mieux, la Providence a donné à chacun les qualités qui conviennent au poste qu'il doit occuper.

A celui qui était né dans une famille puissante, à qui nulle protection, nul encouragement ne devait manquer, à qui la fortune devait toujours sourire, elle avait donné la sagesse, la modération, l'humilité, l'abnégation et tout ce qui fait que l'homme est moins tenté d'abuser des autres dons qu'il a reçus.

A celui qui devait se frayer un chemin à travers mille difficultés, à celui que ses talents et son énergie devaient pousser au milieu d'hommes mieux favorisés du sort, elle avait donné l'activité dévorante, la noble ambition, le courage indomptable, le travail opiniâtre et avec cela la conscience de sa force.

Né à Yamachiche, en 1823, M. Loranger avait un quart de siècle de moins que M. Cherrier. Après un cours d'études brillant fait au Séminaire de Nicolet, il essaya de tirer parti des connaissances qu'il avait acquises dans la ville des Trois-Rivières, où il fut distingué de suite par le juge Vallière. Mais trouvant ce théâtre trop étroit, le jeune homme pauvre et sans protection se lança résolument sur le pavé de Montréal alors le plus dur de tous les pavés. Il se promit de réussir et pour cela de ne rien épargner de ce qui était honorable, si humble ou si difficile que fût la tâche.

Il trouva dans M. Viger et dans M. Cherrier l'accueil le plus bienveillant; mais bientôt il fit la connaissance d'un homme plus rapproché de lui par l'âge et par l'ambition, d'un homme qui allait bientôt arriver à l'apogée de la renommée professionnelle et de la puissance politique. Lewis-Thomas Drummond eut bientôt reconnu tout ce qu'il y avait d'activité, de

verve, de courage et en même temps d'adresse et de souplesse dans le jeune étudiant, et après en avoir fait son élève il en fit son associé.

De nombreux et brillants succès au barreau, donnèrent raison au discernement de son protecteur ; bientôt l'élève égala presque le maître, il passa du barreau à la politique, ne tarda pas à prendre place au Parlement et se trouva porté aux banquettes du ministère.

Ce fut un succès prodigieusement rapide, presque vertigineux. Une diction châtiée qui révélait le futur écrivain, une éloquence entrainante, des ressources nombreuses et variées, un travail opiniâtre, une gaieté spirituelle et communicative, en furent les principaux éléments. Porté en triomphe sur les hustings, admiré dans les salons, applaudi au Parlement, il dut faire bien des jaloux. Avant cependant que d'entrer dans cette machine aux rouages si compliqués et aux surprises si émouvantes que l'on appelle un gouvernement, il eut la bonne fortune de se distinguer dans une situation qui tenait plus de sa profession que de la politique. Choisi pour être un des défenseurs des censitaires devant le tribunal spécial dont j'ai parlé, il fut pour M. Cherrier, qu'il devait rencontrer encore plus tard au Conseil de l'Instruction Publique et dans notre faculté, un adversaire redoutable.

Je ne fais pas ici de politique, pas même rétrospectivement, je dirai seulement qu'après quelques-unes de ces évolutions qui sont si fréquentes dans les pays constitutionnels, M. Loranger fut appelé à la magistrature par le parti qu'il avait longtemps combattu. Il brilla sur le banc par sa science, son esprit de travail ; mais il fut forcé par l'état de sa santé à prendre une retraite prématurée.

Alors son activité peu commune reprenant le dessus,même sur la maladie, il se livra à des travaux plus ardus que ceux qu'il avait cru devoir abandonner.

Commentaires sur le code civil, rédaction de la revue la " Thémis ", nombreux écrits sur des questions constitutionnelles, cours de Droit administratif, codification des Statuts ; il entreprit tout cela presque en même temps, et comme si tous ces travaux menés de front n'eussent pas été suffisants, l'été dernier au moment où plus que jamais il aurait eu besoin de repos, il organisa la grande démonstration nationale qui fit tant d'honneur à cette ville, et dans laquelle il paya vaillamment, trop vaillamment de sa personne. La nature ne veut pas être ainsi surmenée ; elle ne tient aucun compte du courage et des nobles sentiments qui s'acharnent à lutter contre elle ; elle s'est vengée dans ce cas, bien promptement et bien cruellement.

Respectons cependant, Messieurs, le patriotisme dont l'éloquent président de la Société Saint-Jean-Baptiste nous à donné tant de preuves, et si nous devons déplorer, pour notre propre compte autant que pour le sien, les circonstances qui l'ont enlevé encore plein de vigueur intellectuelle et morale, à tant de travaux, qui ont brisé cette seconde carrière qu'il avait rêvée après en avoir mené une première à si bonne fin ; disons-nous qu'après tout il a péché du bon côté, par l'excès du travail, par l'exubérance de tous les bons et nobles sentiments.

Il y a tant de gens qui sont sans péché de ce côté-là, que je n'oserais les inviter à jeter la première pierre à ceux qui seraient tentés de suivre son exemple !

Ceux qui ont connu intimement notre regretté collègue n'oublieront jamais le charme de sa conversation, ses heureuses saillies, son urbanité, son obligeance ; ils n'oublieront point non plus sa piété filiale, ni la généreuse sollicitude qui lui fit élever, guider et placer au premier rang de la société toute une famille qui lui a rendu amour pour amour, honneur pour honneur.

Il se fait tard, Messieurs, mais je ne crois pas avoir abusé de votre indulgence. Le trop imparfait éloge que j'ai fait de ces deux regrettés confrères, n'eût-il d'autre résultat que de porter notre jeunesse studieuse à marcher sur leurs traces, je ne croirais pas avoir perdu votre temps ni le mien.

Les deux hommes dont nous nous sommes occupés mériteraient plus que ces quelques instants consacrés à honorer leur mémoire

Tous deux ont cultivé leur esprit dans toutes les branches du savoir qu'il leur a été possible d'atteindre ; tous deux auraient abondé dans le sens des remarques qui ont précédé leur éloge ; ils auraient soutenu mieux que moi la these que je n'ai pu qu'indiquer bien sommairement au commencement de ce discours.

Tous deux comprenaient si bien l'importance des cours publics qu'ils ont favorisé la tentative que le zélé Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier avait faite il y a quelques années pour suppléer de cette manière, au moins en partie, à l'absence d'un enseignement universitaire. Aussi dans le même but ils ont souvent encouragé la jeunesse studieuse, dans cette salle même, à l'Union Catholique et à l'Institut Canadien-français par leurs discours et leurs conférences.

Tous deux aimaient jusqu'à l'adoration leur religion et leur patrie, et parce qu'ils les aimaient ils comprenaient toute l'importance d'une grande institution vraiment nationale, vraiment UNE, donnant l'instruction la plus élevée dans toutes les branches des connaissances humaines, la donnant avec ensemble et avec mesure sous la double protection de la religion et de la loi.

Ils avaient compris, et vous comprenez tous sans doute, que là se trouve la réponse la meilleure, la plus victorieuse—meilleure à coup sûr que toutes les diatribes et toutes les émeutes—à des insultes qui ne méritent que le mépris et que nous pourrons d'autant mieux dédaigner lorsque nous saurons que ceux qui nous suivront dans la carrière seront mieux armés du bouclier de la science et du glaive de l'éloquence.

V

Séance de clôture à Québec le 25 juin 1886.

—

Allocution du Recteur.

L'année 1885-86, que nous terminons aujourd'hui, a été comparativement tranquille, j'oserais dire heureuse. Aussi a-t-elle été fructueuse, et a-t-elle permis de faire pressentir le développement d'énergie intellectuelle qui serait le résultat de la paix et de l'entente générale.

A Québec, le personnel de l'Université n'a pas changé ; A Montréal, le vide produit dans les rangs par la mort du vénérable M. Cherrier a permis d'associer au corps déjà si brillant de nos professeurs, M. le Juge Mathieu, dont l'adjonction n'était certes pas de nature à diminuer l'éclat de notre faculté de Droit à Montréal.

La section Montréalaise de notre faculté de Médecine attend sous peu un de ses professeurs, jeune canadien de mérite qui réside à Paris depuis une douzaine d'années. M. le Dr Brodeur, par son travail assidu aussi bien que par ses talents, a pu conquérir, non seulement le grade de Docteur en Médecine de Paris, mais aussi une place distinguée dans les Cliniques des hôpitaux de cette ville, où il a remplacé avec honneur un des princes de la science médicale française. Nos Professeurs, à Montréal, n'ont pas hésité à prendre en surcroit depuis sept ans l'enseignement que devait donner

M. le Dr Brodeur, pour s'assurer la précieuse coopération de ce distingué compatriote, qui doit venir occuper sa chaire dans la prochaine année académique. L'Université s'est aussi assuré le concours, comme agregé, d'un de ses jeunes Docteurs de Montréal, M. le Dr Joyal, actuellement à Paris, où il poursuit des études spéciales.

Au commencement de cette année, j'avais le plaisir de vous annoncer qu'un Département Vétérinaire avait été adjoint à la faculté des Arts à Québec, à la demande et avec le concours du Gouvernement Provincial.

Ce département, sous la surintendance de M. A. Couture, a été en pleine opération cette année, malgré le petit nombre des élèves. Ce nombre augmentera nécessairement à mesure que les avantages d'un semblable enseignement se feront mieux connaître, et que seront mieux appréciés les encouragements donnés par le Gouvernement à ceux qui veulent en profiter.

Il semble qu'à Montréal on connaisse mieux les avantages de la science vétérinaire, car ce printemps il vient de s'y former une nouvelle Ecole Vétérinaire Canadienne Française, sous la Direction de M. D'Aubigny. Cette Ecole a demandé son agrégation à l'Université Laval. Comme le programme qu'elle s'engage à suivre dans son enseignement n'est nullement inférieur à celui de Québec, et que d'ailleurs cette Ecole s'offre à vivre à ses propres dépens, l'Université, qui n'avait qu'à y gagner, a consenti à l'agrégation demandée. Espérons que les évènements permettront de remplacer cette agrégation temporaire par une assimilation complète qui en fera, à Montréal comme à Québec, un Département proprement dit de l'Université Laval.

Notre situation à Montréal, du reste n'a fait que s'améliorer. Un nouveau terrain, beaucoup plus grand que le premier, et mieux situé à tous les points de vue, a pu être acquis et semble satisfaire tous les goûts. Des plans d'ensemble sont à l'étude, non pas pour bâtir tout à la fois,—nous sommes forcés d'être beaucoup plus modestes que cela,—mais pour éviter, en bâtissant au fur et à mesure des besoins et des ressources, ce qui serait une dépense inutile.

En attendant, la bibliothèque commence à se former, grâce à la générosité des héritiers Cherrier et Loranger.—D'autres bienfaiteurs viendront bientôt sans doute contribuer à executer les intentions bienveillantes de la divine Providence.

Les cours se sont donnés, à Québec et à Montréal, avec leur régularité habituelle, et ont amené leur moisson naturelle de grades universitaires proportionnellement au travail et aux talents des élèves.

Dans toutes les facultés, sauf celle des Arts, où nous ne pouvons pas l'espérer de sitôt, nous avons à enregistrer des tentatives heureuses pour l'obtention du degré de Docteur.

Dans la faculté de Médecine, les épreuves du Doctorat sont les mêmes que pour la Licence ; c'est le plus ou moins de succès dans l'examen qui determine le grade auquel peut prétendre le candidat. Cette année, tant à Québec qu'à Montreal, sur 20 candidats, 12 ont obtenu le grade de Docteur, et 8 le grade de Licencié en Medecine.

Dans la faculte de Théologie, la Licence roule sur ce qui a été étudié durant l'année et peut se prendre après la troisième année d'etudes par ceux qui sont déjà Bacheliers en Théologie. Le Doctorat ne peut pas s'obtenir avant la fin de la quatrième année du cours et comporte une soutenance sur des thèses prises dans tout le cours de Théologie. Cette année, à l'occasion du Concile Provincial, un séminariste, le Rev. M. Chisholm, du diocèse d'Arichat, a subi avec tant d'eclat, en présence des Théologiens et de plusieurs Pères du Concile, les épreuves d'une soutenance sur un certain nombre de thèses choisies principalement dans St Thomas d'Aquin,

que le Conseil Universitaire, sur l'avis de la faculté de Théologie, a agréé cette soutenance à la place des épreuves ordinaires et l'a reconnue digne du plus haut grade de cette faculté. Deux autres sémimaristes ont en outre subi avec succès les épreuves règlementaires et seront aussi couronnés dans cette séance.

La faculté de Droit est la seule qui exige des candidats au Doctorat un travail spécial imprimé, une thèse d'une certaine étendue et que le candidat doit défendre dans une discussion de deux ou trois heures. Cette soutenance ne peut pas se faire moins d'un an après que le candidat a complètement fini son cours et subi sa Licence.

C'est un rude labeur que celui des épreuves du Doctorat en Droit, sans compter une dépense assez considérable pour l'impression de la thèse. Aussi sont-ils rares les candidats à ce grade. Cette année, deux de nos anciens Licenciés en Droit, l'un avocat, M. Fontaine, l'autre notaire, M. Sirois, ayant plusieurs années de pratique de leur profession, ont bravement affronté ces redoutables épreuves, qui ont été couronnées de succès. Qu'il me soit permis d'attirer spécialement l'attention de nos jeunes gens sur l'exemple donné par M. Sirois. Entré en lice après un stage professionnel de onze ans, M. Sirois a montré, et dans sa thèse et dans sa soutenance, le grand avantage que donne une longue expérience jointe à un travail constant. Esperons que ce bel exemple aura des imitateurs.

Si nos élèves sont forcés de travailler pour se rendre dignes de leurs professions respectives, nos professeurs leur en donnent bien l'exemple.

M. de Lorimier, professeur de Droit à Montreal, et feu M. Loranger ont entrepris de longs et importants travaux sur le Droit. Ces travaux, bien que sans rapport direct avec l'Université, n'en refletent pas moins d'éclat sur l'institution dont leurs auteurs ont été ou sont les professeurs.

Mais voici paraître à l'horizon un ouvrage dont l'Université aura seule été l'occasion. Tout dernièrement les élèves anciens et actuels de la faculté de Droit à Montreal ont fait des démarches pour déterminer M. le juge Jetté à publier un commentaire complet sur notre code civil, ouvrage qui comprendra cinq gros volumes et qui sera sans doute la contribution la plus importante apportée jusqu'ici à ce que nous pouvons appeler notre litterature legale. Or cet ouvrage, dont la publication fera honneur à l'initiative intelligente des élèves de M. le juge Jetté, ne sera que la reproduction amplifiée du cours que donne avec tant d'éclat notre illustre professeur. C'est donc bien à l'Université Laval que le public devra l'apparition de cette œuvre magistrale.

On ne me pardonnerait pas de terminer ce compte-rendu de l'année, si je ne faisais au moins une allusion aux grands évènements qui se sont passés ce printemps et qui nous touchent de si près.

Oui, Messieurs, nous avons un Cardinal canadien, et ce premier Prince canadien de la Ste Eglise Romaine, c'est notre vénéré Archevêque de Québec, c'est le Visiteur, le Chancelier Apostolique de l'Université Laval ! Comment ne partagerions-nous pas l'allegresse universelle ! que dis-je ? comment notre bonheur ne serait-il pas plus grand que celui des autres, puisque, aux titres de concitoyen de notre ville, de chef de ce diocèse, de compatriote distingué, Son Eminence le Cardinal Taschereau joint pour nous le titre beaucoup plus doux encore de Fondateur et de Père !

Pour nous, qui l'avons connu comme confrère, comme professeur, comme Recteur, comme Archevêque et Chancelier, quels sont donc ses mérites que nous n'ayons été à même de connaître et d'apprécier, et qui ne nous aient fait désirer depuis longtemps pour sa personne ce suprême honneur dont nous le savions digne ?—Ce desir cependant ne pouvait être pour nous qu'un doux rêve, car nous savions qu'il y avait un obstacle traditionnellement invincible : notre état de colonie dépendante. Mais c'était le seul

obstacle connu, le seul qui se soit opposé à ce que nous ayons eu non seulement un Cardinal canadien, mais même le premier Cardinal américain ! Or, cet obstacle, la Providence, qui conduit tout avec suavité, mais qui arrive invinciblement à ses fins, l'a fait disparaître l'année dernière, et dès ce printemps nous avions un Cardinal canadien.

Loin de nous la pensée d'amoindrir la portée d'un évènement aussi considérable et de le réduire à une question personnelle. Le sujet était digne, mais cela n'eût pas suffi, si l'ancienneté du Siège de Québec, l'organisation si profondément catholique de la Province de Québec et enfin l'importance acquise par le Canada tout entier n'eussent contribué chacune pour leur part à un évènement que nous devons regarder comme essentiellement national et accepter comme tel. Du reste les paroles de Sa Sainteté Léon XIII heureusement régnant sont là pour nous en donner la certitude.

VI

Séance de clôture à Montréal le 22 juin 1886.

—

Discours de M. le Vice-Recteur, J.-E. Marcoux.

Messieurs,

A la fin de cette année académique, j'ai cru qu'il ne serait pas inutile d'étudier quelques instants avec vous l'éducation supérieure dans sa manifestation la plus haute comme la plus nécessaire au bien de la société, je veux parler des *Universités catholiques*.

Le mot *université* suffit déjà par lui-même à donner une idée de l'œuvre admirable qu'il signifie. Il ne s'agit point ici d'une science déterminée, d'une branche particulière des connaissances humaines. L'enseignement universitaire n'a de confins que les limites elles-mêmes du champ de la vérité. Et si cet enseignement est si étendu, s'il ouvre à l'esprit humain de si vastes horizons, c'est qu'avant tout, il élève l'homme aux plus nobles sommets que son intelligence puisse atteindre, à ces hauteurs paisibles d'où le regard embrassant à la fois dans l'universalité des êtres créés l'immense variété des sciences divines et humaines, saisit par là même tout ce qui est propre à perfectionner notre nature et à la rapprocher de sa fin.

Rigoureusement sans doute, il peut y avoir des écoles supérieures dont la direction positive, en ce qui concerne des études purement profanes, ne se trouvent pas aux mains de l'Eglise. Mais l'on devra aussi avouer que le seul pouvoir religieux est capable de faire surgir et fleurir une université vraiment catholique, qui réponde parfaitement à tous les besoins de la société religieuse et de la société civile elle-même.

Je n'ai pas le temps de démontrer ici les avantages de l'éducation confiée aux soins de la religion. Je m'adresse du reste à un auditoire sincèrement catholique qui admet cette vérité pratiquement et comprend sans peine quel magnifique rôle peut jouer l'Eglise dans la direction interne des universités catholiques et quelle puissance aussi elle y acquiert pour l'exercice de sa légitime influence.

Une bonne université dans un pays, c'est pour ainsi dire, l'arsénal de toutes les grandes forces sociales civiles et religieuses de ce pays. Là, en effet, se développent dans un harmonieux accord, les plus belles facultés de l'homme. Là surtout grandit, se fortifie jusqu'à sa pleine maturité, cette noble faculté, cette puissance auguste qu'on nomme *l'intelligence*. Aussi de l'université, comme d'un foyer, rayonne sur l'Eglise et sur l'Etat

ce qui peut assurer leur prospérité et leur gloire. Chaque année l'on en voit sortir, pleins de courage et de force, de jeunes lauréats, prêtres, légistes, médecins, littérateurs, ingénieurs de toutes sortes, sur lesquels comptent d'avance leurs concitoyens; desquels ils attendent, en même temps que de Dieu, la triple vie du corps, de l'esprit et du cœur ; qui défendront le droit, inculqueront le devoir ; que le talent, le dévouement, la science mettront bientôt à la tête de la nation.

L'université, nous le répétons, est un arsenal, ou plutôt une forteresse. Située aux confins communs de l'Etat et de l'Eglise, son imposante majesté rayonne sur l'une et l'autre société. Si donc, d'après les principes catholiques, l'influence du pouvoir religieux doit pénétrer dans toutes les classes, dans toutes les régions sociales, qui ne voit que, pour atteindre ce but, une institution universitaire est un des moyens d'action les plus efficaces ? Qui ne voit que l'Eglise ne saurait faire de cet instrument tout l'usage qu'il convient, à moins qu'il ne soit régulièrement soumis à sa direction et à son contrôle ?

Dans l'union intime de l'université avec l'Eglise nous croyons apercevoir la garantie la plus sûre de cette alliance qui doit rattacher par des liens inviolables la société civile à la puissance religieuse. Ecoutons les enseignements de l'histoire.

Parmi toutes ces grandes universités qui illustrèrent jadis les nobles pays de l'Europe, et qui selon les vicissitudes des temps ont tour à tour connu *l'éclat* et la gloire des *splendeurs* et les ombres du *déclin*, quelles sont celles dont l'influence a semé le plus de bienfaits sur l'humanité ? Nous ne craindrons par de l'affirmer, cette gloire revient à celles de ces institutions qui se rapprochèrent davantage de l'Eglise catholique.

La plus célèbre de toutes fut, sans contredit, l'Université de Paris. Véritable foyer de sciences, vers lequel, au XIIIe siècle surtout, un courant irrésistible fait converger les plus brillants esprits de l'époque, la grande Université vit s'asseoir sur ses bancs les fils des rois et les futurs pontifes. On accourait de partout pour entendre les leçons de ses docteurs ; la lumière de son enseignement rayonnait sur le monde entier. Et d'où lui venait cette grandeur, ce prestige, cette universelle domination ? Du principe religieux ! Fondée sur une charte religieuse, en même temps que sur une constitution civile, réglée à l'intérieur par des ordonnances pontificales, l'Université de Paris, tout en étant favorisée par l'Etat, s'appuyait à l'Eglise comme à son plus ferme soutien.

Ages fortunés, dont la gloire ferait pâlir tous nos flambeaux modernes. L'on aurait pu voir alors un pauvre moine aussi humble que savant descendre de la chaire des dogmes catholiques dans le palais des rois et gouverner la France par la sagesse de ses conseils. Alors un Thomas d'Aquin fraternisait avec un Louis IX, et l'Etat s'honorait d'être le bras droit de l'Eglise.

Les temps changèrent : l'illustre Université laissa peu à peu dans l'oubli ses augustes traditions. Aussi du moment où, secouant le joug des pontifes, elle accepta le joug de l'absolutisme royal, son étoile pâlit, son action bienfaisante sur la société cessa, et ce noble instrument de l'Eglise catholique ne fut plus qu'un instrument servile entre les mains du roi de France. L'histoire est là pour l'attester, la gloire des universités coïncide avec la vraie gloire des peuples, et si l'on a vu ces institutions décheoir de leur grandeur, entraînant dans leur chute les nations elles-mêmes, c'est qu'elles se sont soustraites à la direction de l'Eglise.

Il nous sera facile, maintenant, de comprendre à quelle condition une université catholique, vraiment digne de ce nom, pourra remplir la haute mission qui lui est dévolue. Ces conditions sont *intérieures* et *extérieures*.

Notre intention n'est pas d'entrer ici dans le détail de l'organisation universitaire. Il nous suffira d'en poser les principes. L'Université, nous l'avons déjà dit, est un arsenal de *science* où l'esprit humain fourbit ses armes pour les combats. A cette fin donc doit être subordonné tout ce qui concerne l'enseignement, les règlements d'études, la nomination des professeurs, le choix des auteurs.

Il est un autre principe plus vital encore pour l'œuvre des universités catholiques. C'est l'esprit religieux dont elles doivent être animées, esprit qui se manifeste par l'union avec Rome, par la prépondérance de l'action religieuse sur l'organisation et l'enseignement. Nous aimons à insister sur ce point. Les universités catholiques ne sont-elles pas comme autant de colonnes dont le Divin architecte se sert pour étayer le temple de l'Eglise, et par là-même tout l'édifice social ? Or la colonne ne saurait bien remplir son rôle qu'en étant unie à la masse qu'elle supporte. Oui, il faut entre l'Université et l'Eglise de Rome une union étroite, sacrée, inviolable. Cette union, elle existera, elle sera durable, si l'on fait preuve envers le Saint-Siège de déférence, de soumission, d'une sincère obéissance, si l'on se montre en tout docile à ses *moindres* désirs, si pour mieux refléter dans leur enseignement les plus pures doctrines de la théologie catholique, les professeurs de l'Université vont puiser à sa source cette science divine, dont les principes régissent en quelque sorte toutes les autres sciences.

A cela, il faut ajouter une organisation établie sur des bases religieuses, où l'autorité épiscopale commande, où la foi s'harmonise avec la science, où l'élément laïque se combine admirablement avec l'élément ecclésiastique. Cela étant, nous aurons sous les yeux le modèle d'une université catholique. Disons-le hautement, pareille institution, qui a pour chef un homme de l'Eglise, dont l'organisme obéit aux ressorts les plus efficaces de la religion, sur laquelle s'exerce la haute surveillance de tout un épiscopat, ne saurait inspirer de craintes sérieuses ou être l'objet d'une légitime défiance. Sous le ciel orageux de notre siècle, une université qui se dresse fièrement sur les fondememts même de la religion, mérite bien qu'on s'arrête pour lui rendre hommage—car c'est là un monument aussi rare que superbe de la foi catholique.

Qui dit Université dit une œuvre nationale, c'est-à-dire une vaste institution qui a besoin pour prospérer du concours et des encouragements du pays où elle se trouve tout aussi bien que celui-ci a besoin d'elle. Voilà une vérité pratique de la plus haute importance, et que nous voulons offrir en terminant à la méditation éclairée de nos concitoyens.

L'histoire nous dit de quels privilèges les cités et les Etats de l'Europe se sont toujours plu, dans le cours des siècles, à combler les universités implantées dans leur sein. Au moyen-âge surtout, ces grands centres d'étude étaient considérés comme des êtres sacrés qu'il fallait protéger, entourer de toutes sortes de faveurs, de droits et d'exemptions, vers lesquels il fallait ouvrir, par tous les moyens convenables, un chemin facile à la jeunesse. Les princes, les seigneurs déversaient à l'envie sur ces établissements les trésors de leur munificence. C'est qu'on savait alors apprécier à toute leur valeur les nombreux avantages que la société retire de l'enseignement universitaire. Aux Etats-Unis, les rois de la finance, avec le sens pratique qui les distingue, ont compris l'importance de l'enseignement universitaire et ont voulu se faire pardonner leurs fortunes colossales, invraisemblables, en dotant royalement des institutions existantes ou en fondant des universités nouvelles. Eh bien ! ce qui se faisait au moyen-âge, ce qui se fait de nos jours chez nos voisins, ce qui se fait même au milieu de nous pour des institutions protestantes, ne pourrait-il pas se renouveler pour nous, là surtout où la foi des vieux âges se maintient généreuse et vivace, là surtout où des hommes d'état catholiques président aux destinées d'une jeune et vigoureuse nation ?

L'histoire nous dit de plus que les universités de l'ancien monde, en se multipliant, en se détachant de l'unité par un fractionnement successif, ont aussi par là même perdu, peu à peu, leur prestige et leur force. La conséquence est nécessaire : on ne l'a pas toujours comprise. Pour nous, l'université nous apparait comme un centre commun de tout un pays ; et ce centre sera d'autant plus fort qu'on lui laissera plus d'unité ; il sera d'autant plus florissant qu'on cherchera à grouper autour de lui tous les encouragements de la fortune et les meilleures énergies de la pensée.

On l'a trop souvent oublié, l'œuvre des universités catholiques n'est pas une œuvre de parti ; c'est quelque chose de plus élevé, de supérieur, qui plane au-dessus du tourbillon nuageux des luttes et des ambitions politiques. L'Université forme des prêtres et des citoyens ; elle ignore le secret d'initier des partisans. L'Université veut le bien de tous. Pourquoi tous ne voudraient-ils pas le bien de l'Université ?

Encore un mot et nous finissons. Le Souverain Pontife Léon XIII vient de jeter aux catholiques de tous les pays un nouveau cri de ralliement et d'union. Que pour nous, catholiques, du Canada, cette union ait son point d'appui dans une institution que la religion à fondée, que la religion dirige, et qui n'a pour but que la gloire de la religion et de la patrie. Couvrons d'un voile impénétrable les divisions et les luttes d'autrefois ; oublions, s'il y a lieu, les défauts des hommes, pour reconnaître en ces mêmes hommes les instruments dévoués d'une cause qui s'identifie avec notre prospérité nationale.

L'année académique 1885-86 qui vient de s'écouler sera enrégistrée parmi les années heureuses de l'Université Laval à Montréal.

106 élèves, dont 60 en Droit et 46 en Médecine, ont fréquenté nos cours, ce qui constitue une augmentation satisfaisante sur l'année précédente.

Sur les 12 élèves qui ont terminé leur cours de Médecine, nous comptons 8 Docteurs et 4 Licenciés. Chose digne de remarque, ces 12 jeunes médecins étaient tous sous brevet, c'est-à-dire admis régulièrement à l'étude, et ont déjà obtenu ou obtiendront à l'automne leur licence pour pratiquer dans la province de Québec.

23 élèves ont terminé leurs cours de Droit durant l'année. La plupart d'entre eux ont obtenu le titre de Bacheliers en Droit ; mais un seul, M. Philippe Demers, s'est présenté pour subir son examen de Licence. En revanche, la qualité a fait oublier la quantité et le candidat a remporté le plus brillant succès.

Notre corps enseignant a fait, cette année, des acquisitions précieuses. La faculté de Droit s'honore de posséder dans son sein l'honorable juge Mathieu, qui a donné déjà une partie du cours de Procédure civile. La faculté de Médecine, de son côté, s'est attaché le jeune Dr Joyal, qui étudie actuellement à Paris la branche qu'il doit enseigner l'année prochaine. La faculté compte aussi voir revenir incessamment un de ses professeurs titulaires les plus distingués. M. le Dr Brodeur a étudié pendant douze ans la médecine à Paris ; par ses talents remarquables et son énergie, il a su forcer l'entrée des hôpitaux de Paris et faire sous l'illustre Péan pendant plusieurs années le service de l'hôpital Saint-Louis. Dans quelques jours nous aurons le plaisir de souhaiter la bienvenue au brillant Docteur en Médecine de l'Université de Paris, titre rare en ce pays et que personne ne possède en ce moment. M. le Dr Brodeur est un des nôtres depuis plusieurs années et occupera une chaire de Médecine à l'ouverture des cours.

En vous parlant des progrès effectués pendant l'année, je ne dois pas oublier la bibliothèque. Ce département, qui vient d'être organisé, compte

déjà 1,000 volumes sur le Droit et 500 volumes sur la Médecine. Si la bibliothèque légale a pris des développements beaucoup plus rapides, nous le devons surtout au regretté M. Cherrier. Il n'a pas suffi à cet ami dévoué de consacrer les dernières années de sa vie à une œuvre qu'il avait à cœur et d'employer toute son influence et son énergie à la promouvoir, il a voulu, même après sa mort, être le bienfaiteur de l'Université Laval qu'il aimait tant ; et les héritiers Cherrier, en se rendant à ce désir de leur vénérable père, ont associé leur nom à ce don généreux et ont droit eux aussi à notre reconnaissance.

D'autres dons importants ont été offerts par nos professeurs de Droit et de Médecine et par plusieurs personnes de l'extérieur comme on pourra le voir dans l'Annuaire qui sera publié bientôt. Je dois ici mentionner en particulier un envoi considérable de livres de la part de la succession Loranger, et un don de $50.00 offert gracieusement à la bibliothèque médicale par MM. les membres du bureau de l'Association des Dentistes de la province de Québec. Nous osons espérer que ce bon exemple sera suivi par tous ceux qui s'intéressent au développement des études sérieuses au sein de notre population.

Un département nouveau vient d'être ajouté à nos deux facultés. A la demande de M. D'Aubigny, médecin vétérinaire de Montréal, nous avons agrégé à l'Université une école *vétérinaire*, qui portera le nom d'*Ecole Vétérinaire Canadienne-Française de Montréal* et dont M. D'Aubigny sera le Directeur. Le personnel de cette école est déjà choisi et les cours s'ouvriront à l'automne en même temps que les cours de Droit et de Médecine. A cette école sera annexée un hôpital vétérinaire de première classe, où se feront les cliniques et la dissection, avec salles d'opération, pharmacie et autres accessoires.

Ces développements naturels de l'Université et d'autres prévus dans un avenir prochain, nous rappellent de plus en plus la nécessité de nous installer bientôt dans des édifices plus vastes et plus convenables. Aussi la question des plans est à l'étude depuis plusieurs mois et rien ne sera négligé pour commencer au plus tôt les constructions projetées sur le beau site de la rue Sherbrooke.

Deux grands évènements, qui attirent l'attention de la province de Québec et de tout le Canada, et qui touchent de près l'Université, viennent de s'accomplir au milieu de nous. D'abord l'érection d'une nouvelle province ecclésiastique. Le vaste diocèse de Montréal, avec sa population nombreuse, ses puissantes institutions religieuses et ses ressources illimitées, pouvait s'attendre à cet honneur signalé que vient de lui conférer le Saint-Siége, et la Providence a voulu que nous ayions aujourd'hui l'honneur d'assister à la formation de l'archidiocèse de Montréal et de saluer dans la personne de Sa Grandeur Mgr Fabre le premier Archevêque de Montréal. L'Université est heureuse de se joindre à toute la population catholique du district de Montréal pour offrir au digne Archevêque ses félicitations les plus sincères, et elle est bien aise de profiter de la circonstance solennelle qui nous réunit ce soir pour présenter à Sa Grandeur l'hommage de son respect et de son dévouement.

L'autre évènement important auquel j'ai fait allusion est la nomination du premier Cardinal canadien. Sans doute l'Eglise de Québec, la plus ancienne Eglise de l'Amérique du Nord, puisque Baltimore est au-delà d'un siècle plus jeune qu'elle, la mère de plus de soixante-dix diocèses formés dans ses limites anciennes, avait des titres particuliers que ne pouvait lui disputer aucune autre ville du continent. Sans doute la foi vive de notre population, son attachement indiscutable au Saint-Siège pouvaient nous laisser espérer un aussi grand honneur.

Toutefois, des obstacles nombreux, notre état de colonie, l'exiguité de notre population, sans parler d'autres causes, se dressaient devant nous et semblaient reculer longtemps encore ce moment fortuné.

Aussi quel a été le cri de joie et d'enthousiasme poussé par toute la Province de Québec et même par tout le Canada à la nouvelle de la nomination officielle de Sa Grandeur Mgr E.-A. Taschereau comme Cardinal de la Sainte Eglise.

A ce concert unanime de reconnaissance envers le Saint-Père, de félicitations envers le nouvel élu, qui partent de tous les points du pays et même de nos frères séparés, nous nous hâtons de mêler notre voix et de remercier le ciel de cet heureux évènement, car des liens nombreux nous attachent à Son Eminence le Cardinal Taschereau : membre du conseil du Séminaire au moment de la fondation de l'Université, il a été tour à tour professeur, Recteur, Visiteur et Chancelier de l'Université Laval ; et nous aurons ainsi à l'avenir non seulement un Cardinal Protecteur à Rome, mais encore un Cardinal Chancelier à Québec.

VII

Discours de M. le Vicaire-Général Maréchal.

M. le vice-Recteur, honorables Messieurs et Messieurs,

J'accepte la parole que vous m'offrez, M. le Vice-Recteur, si gracieusement d'abord pour vous remercier de votre invitation, puis vous féliciter du résultat si satisfaisant de cette année académique. Mais il me semble que j'ai en ce moment un autre devoir à remplir et je prie l'auditoire distingué qui veut bien m'écouter de me permettre d'accepter l'honneur qu'on me fait.

Messieurs, dans tous les siècles, comme dans toutes les parties du monde, l'Eglise, jalouse de voir briller sur son front l'auréole de la science, a eu ses écoles comme ses savants. Un rapide coup d'œil jeté sur l'histoire, vous ferait toucher du doigt ce fait indiscutable.

L'Eglise a enseigné, même dans les catacombes ; c'est là qu'elle a préparé les armes et les victoires futures du docte Tertullien. Au 4e et 5e siècle, en Afrique, en Asie et en Europe, elle élève les chaires les plus glorieuses aux Augustin, aux Chrysostôme, aux Jérôme et à tous ces illustres Docteurs dont l'éloquence et le savoir excitent encore l'admiration universelle. Au moyen-âge, ce qui brille d'un éclat tout particulier, c'est l'enseignement toujours si pur que l'Eglise donne par la bouche des saint Bernard, des Albert-le-Grand, des Bonaventure, des saint Thomas d'Aquin.

Le 17e siècle même viendra à son tour lui emprunter ses lumières et lui devra en grande partie et son éclat et sa gloire. Oui, Messieurs, toujours nous avons vu Notre Mère la Sainte-Eglise, jalouse du bonheur des sociétés, prêcher avec un zèle infatigable la foi qui éclaire la science, et encourager de toutes ses forces la science qui soutient la foi. Jamais elle n'a voulu se départir de son droit d'enseigner et d'éclairer les nations, et pour cela, d'avoir des écoles entièrement sous son contrôle.

Voyez comme de nos jours encore l'Eglise environne de soins extraordinaires la jeunesse de tous les pays, pour la mettre à l'abri de l'influence délétère de tant de mauvais principes qui ne peuvent qu'égarer les esprits et pervertir les cœurs. Partout elle établit des institutions dévouées à l'éducation chrétienne de ses enfants. De tous côtés, l'Eglise érige ces foyers de lumières qu'on est convenu d'appeler Universités. Par eux, elle tend à élever le niveau des études classiques et à conserver la doctrine dans sa pureté, en la protégeant contre l'erreur.

Le Canada, Messieurs, n'a pas été sans sentir les précieux effets de cette tendre sollicitude de l'Eglise. En effet, il y a déjà plusieurs années, craignant que les erreurs modernes des vieux pays ne se fissent jour au milieu de notre population si catholique et si dévouée aux intérêts de la religion, les Evêques de la province ecclésiastique de Québec résolurent de la doter d'une Université catholique. Le Séminaire de Québec leur offrait tous les éléments nécessaires à l'exécution de leur important projet. Une communauté de dignes prêtres qui s'étaient toujours distingués par l'esprit de sacrifice, par une science profonde, une doctrine sûre, toujours en harmonie avec l'enseignement de l'Eglise ; par un dévouement infatigable pour l'éducation de la jeunesse, pour les intérêts de religion et ses droits imprescriptibles ; par un enseignement complètement sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique : tels étaient les titres qui recommandaient aux Evêques l'institution que je viens de nommer. Pour assurer à la doctrine et à la science un avenir glorieux, il ne restait plus au Saint-Siège qu'à conférer au Séminaire de Québec les privilèges universitaires et à lui garantir sa protection, qu'il avait méritée à tous égards. C'est ce qu'il fit en l'érigeant en Université Catholique par sa bulle d'érection du 15 mai 1876 et en instituant plus tard la Succursale de Montréal.

Cet honneur rendu au Séminaire de Québec était bien mérité, si l'on considère les sacrifices énormes que ces Messieurs se sont imposés pour faire de l'Université Laval une institution de première classe, qui fait la la gloire et l'orgueil de la cité mère.

Nous ne pouvons en douter, Messieurs, l'Université Laval est chère à l'Eglise et aux Souverains Pontifes, qui l'ont entourée de leur sollicitude, en l'attachant par les liens les plus solides à la barque de Pierre, pour qu'elle vogue avec elle, triomphante des erreurs et des ennemis de la vérité.

En cela, il n'y a rien d'étonnant, et je ne crois pas exagérer en affirmant que l'on ne trouve dans aucun pays du monde, une institution même catholique qui donne à l'Eglise plus de garanties que l'Université Laval. Par sa constitution, l'Université Laval dépend entièrement et exclusivement du Saint-Siège. L'autorité qui la dirige est entre les mains d'une compagnie de prêtres dont la doctrine a toujours été conforme à l'enseignement de l'Eglise et qui depuis deux siècles a prouvé son dévouement pour la bonne éducation de la jeunesse. De plus, et c'est ce qui devrait suffire pour lui gagner la confiance universelle, l'Université Laval est sous la haute surveillance des Evêques de la province ecclésiastique de Québec, quant à la doctrine et quant à la personne des professeurs et des élèves.

A la tête de ses facultés se trouvent des professeurs recommandables autant par leur esprit de foi et de religion que par leur science.

Après cela, faut-il s'étonner si le Saint-Siège a manifesté en maintes circonstances son désir de voir la jeunesse canadienne suivre ses cours, et puiser dans son enseignement les lumières de la science et de la vérité ?

A cette époque, Messieurs, où dans d'autres pays l'on se plaint, et avec raison, de l'esprit laïciseur, que le Canadien qui aime sa foi et sa religion doit se trouver à l'aise ! Qu'il doit être heureux de pouvoir se dire qu'en aucun lieu du monde, la jeunesse n'est mise plus efficacement sous la sauvegarde de l'Eglise. Dans cette institution nous n'avons pas à redouter la funeste tendance de la science matérialiste et sceptique. A Laval, la jeunesse, imbue de principes vraiment catholiques, sera en même temps premunie, autant que faire se peut, contre cette liberté licencieuse qui perd les jeunes gens de notre siècle.

J'ai cru donc, Messieurs, qu'il était de mon devoir, dans cette mémorable circonstance, et c'est avec plaisir que je m'en acquitte, d'offrir l'hommage de mon estime aux fondateurs, recteurs, professeurs de cette illustre insti-

tution et de féliciter les élèves du bonheur qu'ils ont de puiser leurs connaissances professionnelles à une source si pure.

Je finis, Messieurs, en ajoutant, et je suis heureux de le dire tout haut : Honneur au saint et dévoué François de Laval de Montmorency et à tous ses dignes successeurs pour avoir fondé et maintenu, au prix de tant de sacrifices, cette Université Laval, avec sa succursale, qui feront toutes deux, la mère et la fille, la gloire de Québec et de Montréal, l'honneur du Canada, la joie et la consolation de l'Église ! honneur et remerciments aux immortels Pontifs Pie IX et Léon XIII, à qui nous devons, nous citoyens de Montréal, de bénéficier des avantages inappréciables qu'une Université si bien constituée doit nécessairement produire pour le bonheur de la société religieuse et civile !

Dons faits à l'Université Laval, à Québec, de juillet 1885 à juillet 1886

—

BIBLIOTHÈQUE

Académie Commerciale catholique de Montréal.
Palmarès, année 1885-86.
Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles Lettres d'Aix en Provence.
Séance publique, juin 1883 et juin 1884.
Mémoires, Tome XIII, 1ère partie, 1885.
Adam, M. Lucien.
Le manuscrit *Tuensa* a-t-il été forgé ?
Archevêché de Québec.
Mandements et Circulaires de l'année.
Arnaud, M. Charles, Professeur à l'Institut catholique de Toulouse.
Discours d'ouverture à la faculté des lettres, 1879.
Leçon d'ouverture, 1884.
Dons de l'auteur.
Baillairgé, M. le Chevalier Charles.
Québec, passé, présent et futur.
Solid Geometry made easy.
Rapport sur l'aqueduc de Québec, 1885.
Rapports sur la 3ème et la 5ème section du chemin de fer du Lac St-Jean.
Un catalogue.
Banque Nationale.
Etat des affaires, 1885.
Liste des actionnaires, 1885.
Bégin, Rév. L.-N., Principal de l'Ecole Norm. Laval.
Chronologie de l'Histoire du Canada. Don de l'auteur.
Descrizione delle galerie di Pittura nel Vaticano.
Le même, en anglais.
Storia aneddotica del Parlamento inglese.
Berlinguet, F.-X. Ec., architecte.
Specifications of plans for the new Parliament of Ontario.
Bibliotheca da faculdad de Medicina, Rio de Janeiro.
Catalogue, 1884.
Bielke, Bne Carlo Giusseppe de.
Considerazione sul due sostantivi latini *Pileus* et *Clipeus*.
Blanchet, Hon. Jean.
Jugements et délibérations du Conseil Souverain, 2 vols.
Bois, M. l'abbé L.-E., curé de Maskinongé.
10 volumes sur la Tenure Seigneuriale.
L'Angleterre et le clergé français réfugié pendant la révolution. (Don de l'auteur.)
Portrait en bosse de Jacques-Cartier.
Bodleian Library.
Donations in 1885.

Bouffard, Rév. M. Herm., du Sém. de Québec.
Un lot de catalogues et de brochures diverses.
Plusieurs volumes de journaux.
Bryn Mawr College.
Inauguration, 1885.
Program, 1885-86, 1886-87.
Bureau central de santé de la Province de Québec.
Maladies contagieuses : 4 opuscules publiés par ce Bureau.
Carroll Institute, Washington.
Catalogue of the Library.
Chapleau, l'Hon. J.-A., Secrétaire d'Etat.
Discours prononcé aux Noces d'or de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.
Chauveau, l'Hon. P.-J.-O., Doyen fac. de Droit à Montréal.
Conférence de l'Hon. M. Mercier sur feu C.-S. Cherrier.
Collège de l'Assomption.
Année scolaire 1884-85.
Collège Bourget.
Distribution solennelle des Prix, 1884-85, 1885-86.
Collège d'Ottawa.
Notice nécrologique du Rév. P. Tabaret.
College of Pharmacy, Montreal.
Session 1885-86.
Collège St-Joseph de Saint-Boniface, Manitoba.
Année académique 1885-86.
Collège St-Laurent.
Année académique 1885-86.
Colombia College, Medical Department, N. Y.
78th annual catalrgue.
Commissaires des Ecoles catholiques de Montréal.
Notice sur les écoles qui relèvent de leur bureau.
Commission géologique du Canada.
Catalogue of Canadian plants, Part. II.
Rapport des opérations, 1882-84, avec cartes.
Corcoran school of science and art, Columbian University, Washington.
Prospectus.
Dalhousie College and University, Halifax, N. S.
Calendar 1885-86, 1886-87.
Dawson, Rév. Æneas Macdonell, F. R. S. C.
Pius IX, and his time. (Don de l'auteur).
Dental association of the Province of Quebec.
By-laws and act of incorporation.
Département d'Agriculture et des Statitiques d'Ottawa.
Recensement (1884-85) des trois districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.
Département de l'Instruction Publique de la Province de Québec.
Rapport pour 1884.
Dillon, Mgr George-F.
The war of Antichrist with the Church and Cristian civilisation. (Don de l'auteur)
Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.
Session 1885-86.
Ecole Polytechnique de Montréal.
Palmarès, année 1885-86.
Ecole supérieure de Théologie de Paris.
Fête de S. Thomas d'Aquin, 1881.
Distribution des Prix, 1880-81.

Evêché de Chicoutimi.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de Montréal.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de Nicolet.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché d'Ottawa.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de Rimouski.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de Sherbrooke.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et Circulaires de l'année.
Evêché des Trois-Rivières.
Mandements et Circulaires de l'année.
Facultés catholiques de Lyon.
Assemblée générale des Evêques et séance solennelle de rentrée, 1885.
Faguy, M. l'abbé F.-X.
Grammaire et Dictionnaire de la langue Otchipwa, par Mgr Baraga.
Frève, M. J.-David, Capt. du 89e bataillon.
Manuel des exercices et évolutions d'infanterie. Traduction de l'anglais.
Gagnon, M. l'abbé C.-O., de l'Archevêché.
Bible hébraïque.
Gelley, M. Georges.
Les Sœurs de Charité. (Don de l'auteur.)
Gosselin, Rév. M. Aug., curé de Ste-Jeanne.
Fêtes du Doctorat de St François de Sales, à Annecy, 1878.
Gouin, Rév. M. Henri, du Sém. de Québec.
Child's History of England.
Armonia dell' intelletto e della volontà.
Gouvernement des Etats-Unis.
United States Coast and Geodetic Survey, 1884.
Compendium of the 10th census, 1880.
Gouvernement Fédéral, Ottawa.
Papiers sessionnels, 1885.
Livres bleus divers.
Gouvernement de l'Ile du Prince Edouard.
Papiers sessionnels.
Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.
Annual Report of the Library Commissionners, 1885.
Gouvernement d'Ontario.
Papiers sessionnels.
Gouvernement de Québec.
Papiers sessionnels.
Livres bleus divers.
Hamel, Rév. M. T.-E., du Sém. de Québec.
Le Canada et les Basques.
Harvard University.
Bulletin, Nos 30 à 34.
Historical Society of Missouri, St-Louis.
Publication, No 5, 6.
Illinois State Board of Health.
Report of Proceedings, April 1885.

Imperial federation league.
First meeting, 1884, and regular publication 1885-86
Johns Hopkins University.
Register 1885-86.
University circulars, No 51.
Journal de Québec.
Un exemplaire spécial pour la Bibliothèque de l'Université
Laflamme, Rév. M. J.-C.-K., du Sém. de Québec.
Geological Survey of Ohio.
A Cydopedia of Canadian Biography.
Le Saguenay, géographie physique. (Don de l'auteur.)
Lafrance, M. C.-J.-L., Trésorier de la Cité de Québec.
Rapport annuel, 1884-85.
Lea, M. Isaac, LL. D.
Biographical sketch and publications of I. Lea.
Lemieux, Rév. M. Alphonse, du Sém. de Québec.
11 brochures sur divers sujets de Théologie et de Philosophie.
Across Canada.
Struma Romana storica scientifica, 1886.
The Pastor, revue mensuelle, 2 années.
Une collection de signatures autographes.
Mallet, M. le Major Edmund, Washington.
Vida de San Francesco-Xavier, par Don Frs de Torre, 1674.
Manitoba University, Winnipeg.
Calendar, 1885.
Marois, Rév. M. C.-A., Secrétaire de l'Arch. de Québec.
Sketch of the Parish of St. Mary, Almonte, Ont.
McGill University.
Annual report, 1885.
Calendar, 1885-86.
McIntyre, Mgr P., Evêque de Charlottetown.
Silver Jubilee celebration.
Merchant's Bank.
Annual meeting, 1885.
Meteorological Service of Canada, Toronto.
Monthly weather review, 1885-86.
Miami medical College, Cincinnati.
Announcement of the 26th annual course.
Minnesota University.
Calendar, 1884-85.
Calendar of College of Medicine, 1883-84.
Molony, Thomas, Esq., advocate.
Canones et decreta concilii Tridentini, Cologne, 1644.
Millar's geography, London, 1782.
Murphy, M. John-Nicolas, roman Count.
The Chair of Peter. (Don de l'auteur.)
Nova Scotia Historical Society.
Collections for the year 1884, vol. IV.
Nova Scotian Institute of Natural Science, Halifax.
Proceedings and Transactions, 2nd part, vol. VI, 1883-84.
Œuvre des Cercles Catholiques, Nice.
Séance solennelle du 4 mars 1883.
Œuvre du Patronage de Québec.
Les Noces d'argent du Patronage, 1886.
O'Sullivan, D.-A. Esq. LL. B. Toronto.
Manual of practical conveyancing.

How to draw a simple will.
Manual of Government of Canada.
(Dons de l'auteur.)
Ottawa Field Naturalist Club.
Transactions, No. 6.
Pâquet, Mgr B., du Sém. de Québec.
Discours de l'Hon. Bellerose au Sénat, 2 mars 1886.
Pâquet, Rév. M. Henri, Curé de Ste-Pétronille.
Le Propagateur de la dévotion à Ste Philomène. Nos 6, 7 et 8.
Paradis, Rév. M. Odilon, Curé de St-Anselme.
Abrégé pratique de l'oraison (ancienne édition in-4°).
Pharmaceutical association, Montreal.
Fifteenth annual report.
Poulain, Rév. Père, S.-J.
Traité de Géométrie élémentaire. (Don de l'auteur.)
Pouliot, Alph. LL. D., Prof. à l'Université Laval.
Plan de Québec en 1858.
Quadrozzi, Canonico Achille.
Discorso per la vertizione di barone di Cortosalvo, per Dom. Ant. Bartone.
Quebec Harbour Commissionners.
Report for 1885.
Queen's College and University, Kingston, Ont.
Calendar, 1884-85.
Queensland tinfield, Philadelphia.
Report.
Romanet du Caillaud, M. Fred.
De la date de la loi Junia Narbana.
Histoire de l'intervention française au Tonking, de 1872 à 1874.
(Dons de l'auteur.)
Sauveur College of Languages.
10th session.
Selwyn, Alfred, Esq.
Summary report of operations of the Geol. and Nat. Hist. Survey, 1885.
Séminaire de Chicoutimi.
Annuaire 1885-86.
Séminaire des Missions Etrangères de Paris.
Compte-rendu des travaux de 1885.
Séminaire de Nicolet.
Année académique 1884-85.
Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke.
Annuaire, première décade, un volume magnifiquement relié.
Annuaire, No 11, 1885-86.
Séminaire de St-Hyacinthe.
Souvenir de la réunion du 30 juin 1884.
Séminaire St-Joseph des Trois-Rivières.
Année académique 1884-85.
Séminaire de Ste-Thérèse.
Année scolaire 1884-85.
Smithsonian Institution.
Report 1883.
Bulletin, No 23.
Contribution to knowledge, vols 24 & 25.
Société d'industrie laitière de la Prov. de Québec.
Rapport annuel de 1882.

Société St-Vincent-de-Paul.
Rapport sur ses œuvres, lu à l'assemblée générale de Nice, 1881, 1882, 1883.
St-Charles College, Maryland.
Annuaire 1885.
St-Francis-Xavier's College, Liverpool.
Announcement, July 1885.
St-John's Collegiate Institute.
Address by Senator Chs Jones, 1881.
State University of Iowa, Medical Department.
Annual announcement, 1885-86.
Tabernacle Society, Washington.
Ninth annual report.
Taché, M. le Chevalier J.-C.
Patent Case.
La lèpre. (Don de l'auteur.)
Tanguay, M. l'abbé Cyprien, L. D., M. S. R. C.
A travers les Registres.
2nd vol. du Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes. Dons de l'auteur.
Taschereau, Son Eminence le Cardinal.
Encyclical Letters of Our Holy Father, Leo XIII, on the sect of Freemasons, and on the Christian constitution of states.
De academiis S-Thomæ Aquin. instituendis.
L'opera dell'adorazione perpetua.
Rapport du Comité de l'Aqueduc, 1885.
Ricordo di Roma.
Tassé, M. Joseph.
Discours aux Canadiens-français de Lowell, 1882.
Trinity College School, Port Hope, Ont.
Calendar, 1885-86.
United States Depart. of Agriculture.
Bulletin Nos 8, 9 & 11, division of Chemistry.
Università di Torino.
Annuario 1885-86.
Université de Louvain.
Annuaire des années 1858 et 1885.
Thèses, Nos 304. 361. 393, 469 et 532 à 549.
Dissertation sur la philosophie religieuse du Mazdéisme, par L.-C. Casartelli.
Doctrines philosophiques et religieuses de la Bhagavadgita, par Ph. Colinet.
University of Bishop's College.
16th annual announcement of the fac. of Medicine, Montreal, session 1886-87.
University College, Toronto.
Calendar, 1885-86.
University of Michigan.
Calendar, 1885-86.
University of Pennsylvania, Philadelphia.
Catalogue and Announcement, 1884-85, Depart. of biology.
University of the State of New-York.
98th report of the Board of Regents.
Vaughan, Rév. Kenelm.
The work of universal expiration.
Verreau, M. l'abbé A.-H., Principal Ecole Norm. Jacques-Cartier.
Etats de services de l'Ecole Norm. J. C., 1857-1884.

Vignon, Rév. Père, Missionnaire d'Afrique.
Description et histoire du Sanctuaire de Ste-Anne, bâti sur la grotte de la nativité de la Ste-Vierge.
Willamette University, Medical Department, Portland, Oregon.
Annual announcement, 1834-85, 1885-86.
Wood, Wm & Co.
Ziemssens Handbook of skin deseases.
(Don des éditeurs.)
Wurtele, Hon. J.-S.-C., Orateur de l'Ass. Lég. de Québec.
Manuel de l'Assemblée Législative de Québec.
(Don de l'auteur.)
Wycliffe College, Toronto.
Calendar, 1885-86.

DONATEURS INCONNUS.

Réponse sur la loi de 1885 relative aux Asiles d'aliénés de la Province de Québec.
Œuvre des sourds-muets et des aveugles, par le Chanoine de Haerne.
De Pontificia infallibilitate.
Estatutos de la sociedad catolica di educacion, Santiago, 1870.

BOTANIQUE

St Cyr. D.-N., Ec., M. S. R. C.
Une collection de près de 700 plantes de la Province de Québec, du Labrador et aussi du Nord-Ouest, toute collationnée et étiquetée par les soins du donateur, avec indication de l'endroit où chaque plante a été recueillie ainsi que de la date de la floraison. Cette précieuse collection se recommande surtout par les familles des Graminées et des Cypéracées, qui ont été l'objet des études spéciales de M. St Cyr.

MINÉRALOGIE

Duchesnay, H.-J.-J., Ec.
Échantillons de produits d'amiante de la Beauce.
Taschereau, Son Eminence le Cardinal.
Trois échantillons de fossiles.

MUSÉE RELIGIEUX

Lemieux, Rév. M. Alphonse, du Sém. de Québec.
Une belle croix (antique) de procession.
Vignon, Rév. Père, Missionnaire d'Afrique.
Fragment du rocher dans lequel se trouve la grotte de la nativité de la Ste Vierge à Jérusalem.

NUMISMATIQUE

De Boucherville, M. George, jr.
Un 500 réis, argent
Un 100 réis, nickel
Un ancien 40 réis
Un 40 réis, moderne
Un 20 réis
Un 10 réis
} du Brésil.
Un 10 pfennig d'Allemagne.
Un 80 réis de Jean VI, 1821 : *Circumit orbem pecunia totum.*

Dugal, Rév. M. Louis, curé de St-Basile, Madawaska.
Plusieurs pièces rares, entre autres une ancienne de Louis XVI.

Legaré, M. le Grand-Vicaire C.-E., de l'Archevêché de Québec.
Une médaille d'argent, et une de bronze, de Léon XIII.

Marois, Rév. M. C.-A., de l'Archevêché de Québec.
Une médaille, bronze, de Pie IX.

Millault, M. Charles, aspirant de Marine, par l'entremise de M. Verchères Robitaille.
2 pièces du Maroc, de 1288.

O'Farrell, John, Ec., avocat.
45 pièces diverses des Etats-Unis, de la Nouvelle-Ecosse et du Canada.

VARIÉTÉS

Taschereau, Son Eminence le Cardinal.
Un cadre et une pyramide incrustés de mollusques.
Une espèce de grand anneau, dans la confection duquel entrent 375 morceaux de bois.

ZOOLOGIE

Bernier, M. P.-H.
Un buse.

Bossé, Mgr F.-X., Préfet Apostolique de la Côte Nord.
Un lot de mollusques.

De Boucherville, M. George.
Un serpent de l'Amérique du Sud.

Gregory, J.-U., Esq., Agent à Québec du Départ. de la Marine et des Pêcheries.
Une côte de baleine.

Holowell, Capt.-C.-E.
Un perroquet.

Masson, Son Excellence l'Hon. Rodrigue, Lieut.-Gouv. de la Province de Québec.
Un nid de mygale de l'Amérique du Sud.

Poliquin, M. Nap.
Plusieurs oiseaux.

Taschereau, Son Eminence le Cardinal.
2 strombus gigas.
Une peau de phoque.
Une peau de renard blanc.

Dons faits à l'Université Laval à Montréal, durant l'année 1885-86

—

BIBLIOTHÈQUE

Ami, un.
The Prince of Wales, India. By J. D. Gay.

Archambeault, Mr. Horace, Prof. à l'Université.
English Common Law Reports. 31 vols.

Archambault, M. U.-E., Principal de l'Ecole Polytechnique.
Palmarès de l'Ecole Commerciale cath. de Montréal, 1885-86.
Palmarès de l'Ecole Polytechnique de Montréal, 1885-86.

Blanchet, l'Hon. Jean, Secrétaire Provincial.
Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France, 4 vols.
Jugements et Délibérations du Conseil Souverain, 2 vols.

Blumhart, M. W.-E.
Collection complète de *La Presse*.
3 brochures, La Politique de Québec, anglais et français.

Brymner, Douglass, archiviste.
Report on Canadian Archives. Don de l'auteur.

Chauveau, l'Hon. P.-J.-O.
Notice sur la publication des registres du Conseil Souverain. Don de l'auteur.

Cherrier, Succession de M. Côme-Séraphin.
1400 volumes de Droit, surtout du vieux Droit français.

Collège Bourget.
Année scolaire 1885-86.

Commissaires des Ecoles Cath. de Montréal.
Notice sur les écoles relevant de leur Bureau.

Cooper, Medical College.
Session of 1886.

Cressé, L.-G.-A. Ec., avocat.
A compilation of the Statutes on banks and banking, by C. P. Davidson, 2 brochures.

Desrosiers, Dr H.-E. Prof. à l'Univ.
Responsability and irresponsability in crime and insanity. By H. Howard, M. D.
A reply to criticisms on "The problem of Insanity", by Q.-M. Beard, M. D.
Madness and Crime, by Clark Bell, M. D.
Du dogmatisme scientifique de l'illustre professeur Pasteur.
The reciprocal attitude of the medical profession and the community. By Alex. Hutchins, M. D.
The technology of Bacteria investigation. By Chs-S. Dalley, M. D.
Rapports de l'Hôpital Notre-Dame. 5 rapports.
De la lithotritie rapide, par le Dr Reliquet.
Iodoform in dental surgery. By C.-F.-W. Bödecker, D. D. S., M. D. S.
Remarks on electro-therapeutics, with cases. By Donald Baine, M D.

Electricity in Medicine and Surgery. By J.-J. Caldwell, M. D.
What constitutes a discovery in Science. By G.-M. Beard, M. D.
Mental and moral science with some remarks upon histerical mania. By H. Howard, M. D.

Ecole Normale Jacques-Cartier.
Année académique 1885-86.

Gehant, J.-B.
Annuaire de la Ludwig-Maximilian Universität, à Munich, 1885.
Sommer semester, 1885.
Winter semester, 1885-86.
Méthode euphonique et grammaticale française. Don de l'auteur.

Gouvernement de Québec.
Sessional papers, 1884-85.

Gouvernement d'Ottawa.
Recensement des trois districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest, 1884-85.
Statutes of Canada, 1884-85.

Jetté, l'Hon. Juge, Prof. à l'Univ.
100 volumes divers.

Kingsford, William, Esq.
M. Kingsford and Sir H. Langevin, C. B. Don de l'auteur.
A Canadian political coin. Don de l'auteur.
Tne Canadian canals. Don de l'auteur.
The C. P. R. By Philo Veritas. Don de l'auteur.
Ruy Blas.

Lamoureux, F.-C.-T., M. D.
Atlas of human anatomy. By Drs Œsterreicher, Erdl and Jeançon. 49 cahiers.

Langlais, M. J.-A.
Almanach canadien, 1886.

Leroux, Jos., M. D.
Vade Mecum du collectionneur. Don de l'auteur.

Loranger, Succession de l'Hon. T.-J.-J.
300 volumes de documents parlementaires.

McGill University.
Annual calendar, 1885-86.
Peter Redpath Museum.

Mallet, Major Edmund, Washington.
Catalogue of the Carroll Institute Library.

Medical College of the State of South Carolina.
Session 1886-87.

Minnesota Hospital College.
Collegiate year 1886-87.

Monk, M., Avocat.
English law of equity Reports. 40 vols.
Sedgwick. On the measure of damages.
Story. Equity pleadings.
Kents Commentaries. 3 vols.
Kinne's law compendium. 11 vols.
American leading cases.
Kerr. On receiver.
Pierce. On american railroad law
Robson. On bankrupcy.
Silkirk. On North West.
Pagnuelo. Liberté religieuse.
Cadastre des Seigneuries. 5 vols.

Reports of Civil Code. 3 vols.
Dictionnaire de l'Académie, 5e édition.
Montreal Committee of British Association for the advancement of science.
Canadian economics. Montreal Meeting, 1884.
Nisard, M. D., de l'Académie française.
Histoire de la littérature française. Don de l'auteur. 4 vols.
Ouimet, l'Hon. Gédéon.
Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique, 1884-85.
Rolland, J.-B. & Fils.
Almanach des familles, 1886.
Almanach agricole, commercial et historique, 1886.
Rottot, Dr J.-Ph., Prof. à l'Univ.
Pathological anatomy, illustrated. By Jeançon.
Séminaire de Chicoutimi.
Année scolaire 1885-86.
St-Louis University.
Post-graduate course of lectures. 1885-86.
Union Médicale du Canada.
American Newspapers annual, 1885.
Index bibliographique de la presse et de la librairie médicale. Tome I.
University of Bishop's College.
Session 1886-87.
University of California.
Catalogue, 1886.

ETHNOLOGIE

Lachapelle, Dr E.-P., Prof. à l'Univ.
Fac-simile du Calendrier des Astèques, Mexique

L'UNIVERSITÉ LAVAL

—

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire, de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque Catholique de Quebec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil ; ils sont revocables *ad nutum*. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré Cœur de Jésus.

Conformément à la décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal pour procurer à cette ville tous les avantages de l'Université Laval, c'est-à-dire, que l'on a augmenté le nombre des professeurs des différentes facultés, pour permettre de donner à Montréal le même enseignement qu'à Québec. Les sections de facultés établies à Montréal sont désignées collectivement par le terme de Succursale de l'Université Laval. Les sections de Montréal et de Québec sont, au point de vue des attributions, sur un pied absolu d'égalité, puisqu'elles font respectivement partie des mêmes facultés ; elles sont chargées, à Montréal comme à Québec, de l'enseignement et des examens, et elles sont des comités de consultation pour le Conseil Universitaire, qui siège à Québec.

D'après la Charte Royale, confirmée par la décision romaine, il ne peut y avoir qu'une seule faculté de chaque dénomination. Les professeurs d'une même faculté, à Québec et à Montréal, sont donc absolument sur le même pied, soumis aux mêmes règlements et jouissant des mêmes privilèges.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence le mercredi le plus proche du 1er d'octobre, et finit à Noël, le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus, depuis l'année 1871-72, être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très mal,* selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi cet examen. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent, même pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires, et du Collège des Médecins de la Province de Québec. Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le droit Canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptes par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire da la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés, mais l'examen orale se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal par les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très mal.* Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus

grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Drait canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelqu'autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1e ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
(1) Droit international, 72 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de terme, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement, en présence des Docteurs et des Professeurs de la

(1) Ce cours ne forme pas partie obligée de l'enseignement. Cependant les élèves sont obligés de le suivre, lorsqu'il se donne.

faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

MÉDAILLES LANSDOWNE.

Son Excellence le Marquis de Lansdowne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada, offre annuellement au concours, pendant son séjour au Canada, aux élèves de dernière année de la faculté de Droit à Québec, une Médaille d'or et une Médaille d'argent formant un premier et un second prix.

Le concours se fait par écrit absolument comme les épreuves écrites de la Licence en Droit. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction.

Les épreuves faites pour les Médailles Lansdowne peuvent tenir lieu de l'une des épreuves écrites de la Licence en Droit, si le jury trouve le travail suffisant.

MÉDAILLE MASSON.

Son Excellence, l'Hon. M. Masson, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, veut bien offrir une Médaille d'or annuellement, pendant son temps d'office, aux élèves de la fac. de Droit à Québec, pour un concours par écrit sur le Droit Civil entre les élèves de 3e année.

PRIX CASGRAIN.

M. Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, a résolu de donner un Prix à l'élève qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années où le cours se donne.

PRIX CHAUVEAU, A MONTRÉAL

L'Hon. P.-J.-O. Chauveau, Doyen à Montréal de la faculté de Droit, veut bien donner annuellement un Prix de $30 aux élèves de la faculté de Droit à Montréal.

Faculté de Médecine

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires.

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie Microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 160 leçons.
Hygiène, 120 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie générale, médicale et biologique, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales.

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et Thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, Gynécologie et Maladies des enfants, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 270 leçons.
Clinique interne, 270 leçons.
Clinique des maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique des accouchements, de gynécologie, des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE, QUÉBEC

A la demande et avec le concours du Gouvernement Provincial, l'Université a ouvert, à Québec, un Département Vétérinaire.

L'enseignement s'y donne en français ; mais il n'y a aucune restriction quant à la nationalité des élèves.

L'enseignement vétérinaire dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques.

Les cours commencent dans la première semaine d'octobre, en même temps que les cours de Droit et de Médecine, et se terminent au commencement d'avril.

L'enseignement comprend les cours suivants, dont les uns se donnent à la faculté des Arts et à la faculté de Médecine, et dont les autres sont spéciaux, savoir :

Botanique,
Chimie,
Anatomie comparée, appliquée surtout aux animaux domestiques,
Anatomie pratique,
Notions sur les entozoaires,
Physiologie,
Histologie,
Pathologie générale,
Matière médicale vétérinaire,
Pathologie médicale et chirurgicale vétérinaire,
Cliniques vétérinaires.

Le Surintendant du Département Vétérinaire est Monsieur Jos.-A. Couture, M. V., Professeur.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

Les élèves doivent être au moins dans leur 18ème année, et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne con-

duite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Supérieur ou du Principal d'un collège commercial ou industriel, attestant un cours comme susdit suivi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir un examen préliminaire sérieux sur les matières qui constituent un cours commercial.

Le prix de l'enseignement du Département Vétérinaire est de $150 pour tout le cours, ou $50 piastres par année, à raison de $25 par terme, payable d'avance au commencement de chaque terme.

La dissection se paie à part, $2 par année.

☞ Le Gouvernement met à la disposition des élèves, surtout de langue française, quinze bourses dont les titulaires peuvent suivre gratuitement tous les cours théoriques. Il est à espérer que nos jeunes compatriotes qui se sentent du goût pour cette science si utile, profiteront d'un tel avantage et tâcheront de se qualifier, en faisant, dans nos excellents collèges commerciaux, un cours sérieux qui les mette en état de suivre avec profit les cours du Département Vétérinaire.

Un Hôpital Vétérinaire, ainsi qu'un Dispensaire pour les pauvres, sont annexés à ce département et sont sous la surintendance de M. J.-A. Couture, M. V.

S'adresser, pour l'inscription, au Recteur et au Secretaire de l'Université.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE CANADIENNE FRANÇAISE DE MONTRÉAL, AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les cours vétérinaires donnés dans cette institution, ainsi que ceux de physiologie, chimie, histologie et botanique que les élèves suivront à l'Université Laval, seront de 6 mois.

L'inauguration de l'école aura lieu le 30 septembre, à 8 heures du soir, au Cabinet de lecture paroissial, par un discours d'ouverture par le professeur D'aubigny, M. V., à Montréal, fondateur de la dite école.

L'enseignement comprendra les cours suivants :

Médecine et chirurgie,
Pathologie générale,
Matière médicale,
Chimie,
Histologie,
Anatomie descriptive,
Obstétrique,
Hygiène,
Anatomie pratique et entozoairs,
Physiologie comparée et Botanique.

Un hôpital de 1ère classe et une forge seront attachés à l'école, et un cours de clinique sera donné régulièrement par le professeur Daubigny.

Ceux qui désirent suivre ce cours devront s'adresser au Révérend M. Marcoux, Vice-Recteur de l'Univ. Laval. Montréal,—au professeur Daubigny, 384 rue Craig, Montréal, et au Dr Desrosiers, 70 rue St-Denis, Montréal.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE:

Cliniques.

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques

étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre de leçons de Clinique qui se donnent dans les Hôpitaux de Québec et de Montréal dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, aux Dispensaires, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRES

A ces établissements, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que réquiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Dispensaire à Québec

Ce Dispensaire a été ouvert en 1866. Mons. le Curé de Notre-Dame de Québec et le Recteur de l'Université en sont les Directeurs.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical ; des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Dispensaire Notre-Dame, rue Notre-Dame, Montréal

Le Dispensaire Notre-Dame est attaché à l'Hôpital Notre-Dame.

Les professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval à Montreal et autres Médecins nommés par eux, sont chargés du service médical ; les Sœurs de Charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours depuis midi jusqu'à 1 h. ou 2 h., suivant le besoin.

Le docteur Foucher, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur L.-J.-B. LeBlanc est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Dispensaire St-Joseph, rue Cathédrale, Montréal

Les Professeurs de la faculté de Médecine de l'Université Laval ou autres Médecins par eux nommés, sont chargés du service médical à ce Dispensaire pendant les mois de Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril et Mai.

Arrêté disciplinaire relatif aux Dispensaires

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement les Dispensaires, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de DIX suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut dans aucune des salles du Dispensaire.

VIII. Les Médecins du Dispensaire et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales à Québec

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans), et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien*, ou *Très bien* pour toutes les matières. ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen de la Licence ou du Doctorat en Médecine.

La Maîtrise ou Licence en Médecine, et à plus forte raison le Doctorat, donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique : mais le Licencié ou le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves de la Licence et du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur (ou au Vice-Recteur, à Montréal) des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours) ; 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement : la première sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année ; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. L'examen oral ne dure pas moins d'une heure à chaque épreuve. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même *une* note *Médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance : seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la seconde épreuve.

Si le candidat, aux deux épreuves, n'a que des notes *Bien* ou *Très bien*, il est admis au grade de Docteur en Médecine. Il l'est encore si, ayant eu quelques notes *Assez bien* à la première épreuve, il répare cet échec relatif en subissant un nouvel examen sur les mêmes matières avec les notes *Bien* ou *Très bien* lors de la seconde épreuve.

S'il reste des notes *Assez bien* non rachetées au second examen, le candidat n'est admis qu'au grade de Licencié en Médecine. Il est Licencié *avec distinction*, s'il a deux fois plus de *Très bien* que d'*Assez bien*, sinon il est simplement admis à la Licence.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN A QUÉBEC

M. le Dr Joseph Morrin à légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine. Cette rente est partagée en quatre parts, savoir : 1° deux parts d'un tiers chacune pour former deux premiers prix ; 2° deux parts d'un sixième chacune pour former deux seconds prix.

Un premier et un second prix sont mis à la disposition des élèves de seconde année ; deux prix semblables sont offerts aux élèves de dernière année. Les élèves de première année sont admis à concourir avec ceux de seconde ; et les élèves de troisième année, avec ceux qui terminent leur cours.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite de la Licence et du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas depasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES.

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux Cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Faculté des Arts (1)

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant, et jusqu'au 1er septembre 1888, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de Préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques et naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts, sont de deux sortes, les cours privés et les cours publics.

COURS PRIVÉS

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 200 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Genie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

---

(1) Cette faculté n'est pas encore organisée à Montréal. Les cours d'Arts, nécessaires pour la Médecine, se donnent à la faculté de Médecine.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

2° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul qui se donne sur examen.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux examens, l'un ordinairement après la Rhétorique, l'autre à la fin du cours de Philosophie. Ces examens se font par écrit, en français ou en anglais, au choix du Candidat. Cependant une partie de l'examen, généralement une des questions d'histoire, doit se faire dans l'autre langue. Le travail est divisé en six séances au Premier examen (examen des Lettres), et en quatre au Second (examen des Sciences).

On tient compte de la langue maternelle dans tous les devoirs.

Les sujets de l'examen des Lettres, avec les nombres de points à gagner, sont :

1° Une version latine, 18 points ;
2° Une version grecque, 18 points ;
3° Un thème latin, 18 points ;
4° L'Histoire universelle, l'Histoire du Canada et la Géographie, 28 points, dont 4 pour traiter l'Histoire du Canada *en anglais ;*
5° Les principes et l'histoire de la Littérature et de la Rhétorique, 20 points ;
6° Une composition littéraire, 36 points.

Les matières de l'examen des Sciences sont :

1° Philosophie intellectuelle et morale, 30 points ;
2° Physique et Chimie, 24 points ;
3° Mathématiques et Astronomie, 24 points ;
4° Histoire naturelle, 12 points.

Les Mathématiques ne supposent que l'Arithmétique, l'Algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement, la Géométrie élémentaire et la Trigonométrie rectiligne. En Histoire naturelle on ne demande que la Botanique, la Minéralogie et la Géologie.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

La durée de ces divers examens forme un total de *trente-sept heures*. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après toute correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnient lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne serait pas apprécié.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux-tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du sixième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux-tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le neuvième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le sixième ou le neuvième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi, ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Les candidats de la seconde catégorie à l'examen des Lettres et de la première à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

☞ L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat signé par son curé ou son ministre. (1)

Les élèves des Collèges affiliés ne sont pas tenus de faire cette demande, ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

---

(1) Les élèves sortis d'un Collège affilié avant leur Rhétorique, ou avant leur seconde année de Philosophie, ne peuvent se prévaloir de la permission ci dessus pour subir le Premier ou le Second examen avant l'époque où ils l'auraient subi au Collège, à moins d'avoir une *recommandation* formelle et motivée du Supérieur du Collège.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DU 1ER EXAMEN DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, 1886

PREMIER EXAMEN

Composition.—C'est à la fin des derniers troubles du Nord-Ouest ; Riel est prisonnier, la guerre est terminée. Un missionnaire harangue son peuple pour l'engager à ne plus songer qu'à réparer ses ruines et à sauvegarder l'avenir.

Faire cette harangue du missionnaire.

STE-T.

Histoire Universelle.—1. Les guerres de Napoléon I. (2e cat.)

PROGRAMME : Commencement.—Principales batailles.—Principaux personnages actifs.—Fin.—Résultats —Durée totale.

2. Saint Grégoire VII. (3e cat.)

PROGRAMME : Commencement.—Évènements politiques, civils et religieux.—Guerres, batailles célèbres, conquêtes. — Caractère du chef.—Grands hommes politiques, militaires, religieux.—Littérature.—Beaux-arts. —Fin du règne.—Appréciation.

3-R.

Histoire du Canada.—Champlain, depuis la prise de Québec jusqu'à sa mort. (2e cat.)

PROGRAMME : Limite et caractère de la période ; principaux évènements civils et religieux, dates importantes ; état de la colonie.—EN ANGLAIS.

3-R.

Géographie —1. Les îles Britanniques. (1re cat.)

PROGRAMME : Situation ou bornes.—Mers extérieures.—Mers intérieures. —Grandes divisions ou états.—Fleuves et rivières principales —Chaînes de montagnes.—Lacs.—Détroits. — Baies.—Golfes.—Iles. — Presqu'îles.—Races.—Population.—Religion.—Climat.—Productions spéciales.

2. Halifax. (4e cat.)

PROGR. : Situation. — Particularités remarquables. — Places. — Monuments.

3-R.

Littérature et Rhétorique.—1. Définition, qualités et définitions das qualités du style tempéré.
2. Définition de l'antithèse.

3. Principe général concernant la disposition des rimes.
4. Définition du poème héroïque.
5. Enumération et explication des qualités de l'action dramatique.

---

1. Définition des bienséances oratoires ; à quoi elles se rapportent.
2. Ton et style des éloges historiques.
3. Éloquence sacrée : Définition ; buts et moyens de les atteindre.

---

1. Thucydide. (3e cat., 1re div.)

Programme : Quand, où il a vécu.—Énumération de ses principaux ouvrages. —Appréciation générale de l'auteur.

2. P. Corneille : *Horace, Polyeucte.* (3e cat., 2e div.)

Programme : Quand, où il a vécu.—Énumération de ses principaux ouvrages. —Appréciation générale de l'auteur.—Appréciation particulière des pièces indiquées ci-contre.

Ste-A.

Version latine.—" Lepidus au Sénat au sujet de Lutorius Priscus."—Si, Patres Conscripti, unum id spectamus, quam nefaria voce Lutorius Priscus mentem suam et aures hominum polluerit, neque carcer, neque laqueus, ne serviles quidem cruciatus, in eum suffecerint. Sin flagitia et facinora sine modo sunt, suppliciis ac remediis Principis moderatio, majorumque et vestra exempla temperant. Et vana a scelestis, dicta a maleficiis differunt ; est locus sententiæ, per quam neque huic delictum impune sit, et nos clementiæ simul ac severitatis non pœniteat. Sæpe audivi Principem nostrum conquerentem, si quis, sumpta morte, misericordiam ejus prævenisset. Vita Lutorii in integro est ; qui neque servatus in periculum Reipublicæ neque interfectus in exemplum ibit : studia illi, ut plena vecordiæ, ita inania et fluxa sunt : nec quicquam grave ac serium ex eo metuas, qui suorum ipse flagitiorum proditor, non virorum animis, sed muliercularum arrepit. Cedat tamen urbe, et, bonis amissis, aqua et igne arceatur. Quod perinde censeo, ac si lege majestatis teneretur.

Tacite.

Thème latin.—" Du goût."—Ce qu'on appelle le goût est une chose bien rare et qui se trouve en peu de personnes. On ne saurait presque ni l'apprendre ni l'enseigner, il faut qu'il soit né avec nous. La haute intelligence semble être bien au-dessus, et paraît avoir plus d'étendue ; mais en vérité, pour le commerce du monde et de la vie, le goût vaut son prix et tient bien son rang. Quand on a cet avantage, il ne faut pas traiter de haut en bas ceux qui ne l'ont point On n'a pas des pièces en main pour les convaincre et pour leur faire voir qu'ils ont tort ; on les ramène bien plutôt qu'on ne les persuade.

Pour être agréable et de bonne compagnie, il faut penser finement et dans le moment, sur tout ce qui se dit dans la conversation, et cela ne se peut faire si l'on n'a l'esprit excellent, beaucoup de mémoire et d'imagination. Il faut aussi savoir bien sa langue, en connaître bien toutes les

finesses, tous les biais et toutes les délicatesses. Sans cela, quand on penserait le mieux du monde, on ne doit point s'attendre à dire les choses avec agrément.

SAINT-EVREMONT.

MON.

Version grecque.—«Adversus eos qui irascuntur.»

Μὴ δὴ κακῷ τὸ κακὸν ἰᾶσθε, μηδὲ ἐπιχειρεῖτε ἀλλήλους ὑπερβαίνειν ταῖς συμφοραῖς. Ἐν γὰρ ἁμίλλαις πονηραῖς ἀθλιώτερος ὁ νικήσας, διότι ἀπέρχεται τὸ πλεῖον ἔχων τῆς ἁμαρτίας. Μὴ τοίνυν γένῃ κακοῦ πληρωτὴς ἐράνου, μηδὲ πονηροῦ δανείου πονηρότερος ἐκτιστής. Ὕβρισεν ὀργισθείς; στῆσον τῇ σιωπῇ τὸ κακόν. Σὺ δὲ ὥσπερ ῥεῦμα τὴν ἐκείνου ὀργὴν εἰς τὴν ἰδίαν καρδίαν ὑποδεξάμενος, τοὺς ἀνέμους μιμῇ, διὰ τῆς ἀντιπνοίας ἀντιδιδόντας τὸ ἐνεχθέν. Μὴ διδασκάλῳ χρήσῃ τῷ ἐχθρῷ, μηδὲ ὁ μισεῖς, τοῦτο ζηλώσῃς. Μηδὲ γένῃ ὥσπερ κάτοπτρον τοῦ ὀργίλου, τὴν ἐκείνου μορφὴν ἐν σεαυτῷ δεικνύς. Ἐρυθρὸς ἐκεῖνος· σὺ δὲ οὐκ ἐφοινίχθης; Ὀφθαλμοὶ ὕφαιμοι· οἱ δὲ σοί, εἰπέ μοι, γαλήνην βλέπουσι; Φωνὴ τραχεῖα· ἡ δὲ σὴ ἠπία;

S. BASILE.

STE-A.

SECOND EXAMEN

Botanique.—1. Nutrition (*déf.*)—Absorption, comment et avec quelle force elle se fait.—Circulation : mouvement général de la sève.—Assimilation.

2. Fécondation des fleurs, décrire en peu de mots le phénomène.

Ste-A.

Minéralogie.—1. Clivage (*déf.*).—Rapport entre la position des faces du clivage et la forme cristalline.

2. Axes optiques (*déf.*) leur nombre, leur position dans les différents systèmes cristallins.

3. Magnétite. (*Composition chimique, quelques-uns des caractères spécifiques les plus importants, les principaux usages, et les variétés s'il y en a.*)

Ste-A.

Géologie.—1. Joints, leur cause, leur importance en géologie.
2. Origine probable des chaînes de montagnes.
3. Perturbations à la fin du paléozoïque, effets.

Ste-A.

Mathématiques.—1. Un homme achète deux chevaux et les vend ensuite $350 chacun. A ce prix, il gagne 20 % sur l'un des chevaux et perd 20 % sur l'autre. Combien cet homme a-t-il gagné ou perdu ?

2. Résoudre les équations suivantes :

$$0.4x + 5y = 83.$$
$$3y - 2x = 5.$$

3. Quelle est la somme des termes d'une progression arithmétique qui a 6 pour raison, dont le premier terme est 4 et le dernier 70 ?

4. Trois points non en ligne droite déterminent une circonférence (*dém.*).

5. Un cône dont l'arête egale le diamètre de la base, a pour surface 942.48 mètres carrés. Quelle est la longueur de l'arête ?

6. Dans un triangle rectangle, un des côtés de l'angle droit égale 100 mètres ; l'angle opposé à ce côté est de 37°. Quel est l'autre côté de l'angle droit ?

St-H.

Astronomie.—1. Inégalité des jours et des nuits (*explication*).
2. Rotation de la lune sur elle-même (*not. succ.*).
3. Marée lunaire et marée solaire (*expliquer les protubérances*).
4. Aberration de la lumière.

St-H.

Philosophie.—LOGIQUE. 1. Méthode—analytique—synthétique. (2e cat.) (*Déf. ; exemples, s'ils sont possibles.*)

2. L'intelligence ne peut être sujette à l'erreur dans les jugements qui lui sont propres.—Le raisonnement par lui-même nous conduit toujours à la vérité ; accidentellement, il peut nous conduire à l'erreur. (3e cat.) (*Démonstration.*)

MÉTAPHYSIQUE. 1. Acte.—Acte premier.—Acte second.—Acte pur. —Essence (avec explication). (2e cat.) (*Déf. ; exemples, s'ils sont possibles.*)

2. L'essence de la substance ne consiste pas à soutenir les accidents, mais à exister par elle-même et non dans un autre. (3e cat.) (*Démonstration.*)

3. L'ordre qui existe dans le monde n'est ni essentiel, ni nécessaire, mais contingent et accidentel. (3e cat.) (*Démonstration.*)

4. Objection. Une substance simple ne peut occuper un corps étendu ; or l'âme humaine occupe un corps étendu ; donc l'âme humaine n'est pas une substance simple.

MORALE. 1. Acte de l'homme.—Acte humain. (2e cat.) (*Déf. ; exemples, s'ils sont possibles.*)

2. Le suicide est illicite. (*Démonstration.*)

Objection. Le suicide est un acte courageux ; or un tel acte est digne de louange : donc le suicide est digne de louange.

3. Le communisme est absurde. (*Démonstration.*)

Ste-T.

Physique.—1. Détermination du centre de gravité du tétraèdre (*dém.*).
2. Correction de la hauteur barométrique relativement à la température (*dém.*).
3. Méthode des mélanges.
4. Théorie d'Ampère sur le magnétisme.

Ste-A.

Chimie.—1. Chlore. (*Propriétés caractéristiques, physiques et chimiques ; préparation.*)
2. Fer. (*Propriétés physiques et chimiques, extraction.*)
3. Théorie de l'Ammonium.
4. Lois de Berthollet.
5. Caractères distinctifs des Carbonates, des Nitrates et des Sulfates.
6. Tannage des peaux (*notions, succinctes.*)
7. Encre (*notions succinctes.*).

Ste-A.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

CONCOURS DE POÉSIE ET D'ÉLOQUENCE

Ces deux concours sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté résidant dans la Puissance, qui ne sont ni membres ni officiers de l'Université Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

Ils sont essentiellement en langue française.

Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une dimi-heure de lecture, ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit permise formellement par la faculté des Arts.

Trois médailles frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription « Prix d'Eloquence » ou « Prix de Poésie » et la date, sont proposées aux Lauréats : l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et *franco*, au Secrétaire de la faculté des Arts avant le 31 mai de l'année du concours et porter une épigraphe ou devise reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Chaque concurrent est libre de ne concourir que pour la médaille d'or. Il suffit pour cela qu'il exprime son desir en tête de son travail.

Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la faculté des Arts, qui, seule, peut permettre de les publier.

Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même faculté.

Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des Lauréats, sont exclus du concours.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie, qui a l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine et une seconde composition tirée au sort ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit la mieux dans ces compositions spéciales soit pour les Lettres soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux tiers des points alloués a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

☞ Au grand concours décennal du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts, les compositions spéciales ne sont pas nécessaires. Chacun des deux prix est donné respectivement à celui des élèves de la *première catégorie* de chacune des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts, qui subit son examen avec le plus de succès, pourvu qu'il y conserve au moins les quatre-cinquièmes de la somme de ses points, et que ce ne soit pas en vertu d'une reprise ni totale, ni partielle. Ne peuvent prétendre à ces Prix, dans cette circonstance, que ceux qui participent au concours général.

EPREUVES POUR LES PRIX DU PRINCE DE GALLES, JUIN 1886

PHILOSOPHIE

1re CATÉGORIE. Programme : Définition.—Division et définitions des principaux membres.—Exemples, s'ils sont possibles.

1. Certitude.—Distinction.

3e CATÉGORIE. Programme : Démontrer les thèses ; lorsqu'il s'agit d'un système, il faut l'exposer avant d'en démontrer la vérité ou la fausseté.

2. Le réalisme de Platon ne peut être admis.
3. Le manichéisme répugne intrinsèquement.
4. Ce n'est pas l'âme seule, mais le composé de l'âme et du corps qui est le sujet de la faculté de sentir.

Composition supplémentaire

(tirée au sort)

PHYSIQUE

1. Démontrer que, dans les machines, le travail moteur est toujours plus grand que le travail résistant utile.
2. Démontrer que la pression exercée sur le fond des vases par les liquides pesants qui y sont contenus, est indépendante de la forme du vase.

3. Mode de propagation du son dans l'air.
4. Théorie mécanique de la chaleur.
5. Décomposition de la lumière blanche, spectre solaire.
6. Galvanoplastie.

CHIMIE

1. Loi des proportions définies —Equivalents en poids.—Loi des proportions multiples.—Loi des volumes.—Equivalents en volumes.
2. Poudre à canon.—Verres.—Poteries et porcelaine. (*Quelques notions, composition et préparation.*)
3. Corps gras fixes (*propriétés générales, composition*).

RHÉTORIQUE

COMPOSITSON

Casimir I, roi de Pologne, succéda à son père en 1034. Mais les Polonais, s'étant révoltés sous la régence de sa mère, il se rendit secrètement à Paris, où il se fit religieux. Sept ans après, les Polonais ayant découvert sa retraite, obtinrent du Pape la dispense de ses vœux. Ils lui députèrent alors des Seigneurs qui après lui avoir dépeint l'état misérable du royaume, le pressèrent de revenir en Pologne. Casimir finit par y consentir, et fut un excellent roi.

Faire la première réponse de Casimir aux députés, dans laquelle *on suppoeera qu'il n'accepte pas* de se rendre aux désirs de ses sujets.

Composition supplémentaire

(tirée au sort)

LITTÉRATURE.

1. Quelle est la règle fondamentale de toute composition littéraire, et pourquoi ?
2. Règle à suivre dans l'emploi des tropes.
3. Définition et règles de l'élision dans le vers français.
4. Des passions dans la tragédie.
5. De l'élégie dans les livres saints.

RHÉTORIQUE.

1. Règles à suivre dans l'emploi du pathétique.
2. Quel ordre faut-il suivre en traitant les preuves faibles, médiocres et puissantes, et quelles sont les règles pour les bien traiter ?
3. Faites connaître les qualités que doit avoir l'orateur du barreau.
4. Harangue militaire chez les anciens et chez les modernes.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

1. Faites l'histoire de la poésie lyrique en France.
2. Nommez, en les classant, les ouvrages de Cicéron.
3. Appréciez les fables de La Fontaine.

FONDATION HODGSON

Feu le Rév. George-W. Hodgson et M. Edward-J. Hodgson, avocat, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, ont fondé, en mémoire de leur père M. DANIEL HODGSON, une bourse de $125 annuellement, à l'aide de laquelle un jeune homme de l'Ile du Prince-Edouard peut étudier, pendant trois ans, dans une des trois universités suivantes: McGill, Laval, Dalhousie. Chaque université vient à tour de role. L'année dernière était le tour de l'Université Laval.

Pour avoir droit à cette bourse, le candidat doit sortir le premier d'un concours fait à Charlottetown et dont les conditions ont été acceptées par les trois universités susdites.

Le boursier actuel est M. John-Patrick McGrath.

AVANTAGE FAIT AUX BACHELIERS ÈS ARTS PAR LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout Bachelier ès Arts qui conserve en somme, dans les deux examens, 182 points ou plus, peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés à Québec, tant qu'il obtient la note *Très bien* à tous les examens de terme.

Bibliothèque à Québec

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui près de 90,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., et de 3 h. à 5 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription. A Montréal, cette inscription se donne par le Vice-Recteur local.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

A Québec, le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité. A Montréal, c'est l'autorité diocésaine qui est chargée de la direction et de la surveillance religieuse des élèves.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université, sont :

1° L'admonition particulière ;
2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
4° Le renvoi temporaire ;
5° Le renvoi illimité ;
6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur, ou du Vice-Recteur à Montréal. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cepen-

dant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

3° RÈGLEMENT DES ÉLÈVES INTERNES DE L'UNIVERSITÉ A QUÉBEC

N.-B.—Le pensionnat est redevenu obligatoire a Québec pour tous ceux dont les parents n'habitent pas la ville.

Art. I. Le but du Séminaire, en ouvrant un pensionnat pour les élèves de l'Université, a été de les maintenir dans la pratique de leurs devoirs religieux, et de les éloigner des dangers auxquels les jeunes gens sont ordinairement exposés dans les villes. Pour atteindre ce but, on exigera de tous ceux qui habitent la maison, qu'ils se montrent chrétiens en tout et partout, et qu'ils évitent avec soin tout ce qui peut mettre en péril leur vertu ou celle de leurs confrères.

Art. II. Les règlements de l'Université étant obligatoires pour tous les élèves, les internes devront les observer fidèlement, et il est même à désirer que leur exactitude à cet égard puisse servir d'exemple pour les externes.

Art. III. Les élèves internes auront la liberté d'aller en ville, durant le jour. Le Directeur, cependant, aura toujours le droit de suspendre ces sorties, s'il s'aperçoit qu'on en abuse ou qu'elles constituent une perte de temps notable.

Art. IV. Le soir, les élèves ne pourront sortir sans une permission spéciale du Directeur. Une semblable permission sera nécessaire pour s'absenter des repas.

Art. V. Les professeurs de l'Université et les membres du clergé seront admis aux récréations communes chaque fois qu'ils le désireront ; mais il faudra l'agrément du Directeur pour y introduire toute autre personne.

Art. VI. C'est dans les parloirs que les élèves recevront ordinairement les personnes du dehors qui voudront les voir. Ils pourront néanmoins admettre quelquefois dans leur chambre leurs parents et des hommes bien connus et respectables tant par leur âge que par leur conduite. Pour y recevoir des femmes, ils devront obtenir la permission du Directeur, laquelle ne sera jamais accordée à un élève que pour sa mère, sa tante âgée, sa sœur âgée et pour les personnes qui accompagneraient ces parentes.

Art. VII. Lorsque les élèves seront à la maison, c'est dans leur chambre qu'ils devront passer le temps destiné à l'étude. Ils pourront néanmoins se trouver alors dans la chambre de lecture, pourvu qu'ils n'y conversent pas, s'ils s'y rencontrent plusieurs.

Art. VIII. Au signal d'une leçon, les élèves qui doivent y assister s'y rendront immédiatement et sans bruit, et ils reviendront de même aussitôt qu'elle sera finie, à moins qu'ils n'en soient empêchés par quelque motif légitime.

Art. IX. Lorsqu'un élève sera dans sa chambre, la porte ne devra jamais être fermée de manière à rendre l'entrée de cette chambre inaccessible au Directeur.

Art. X. Les élèves n'entreront pas dans les chambres les uns des autres, sans la permission du Directeur.

Art. XI. Les récréations se prendront en commun. S'il arrive cependant qu'un élève aime mieux passer à sa chambre le temps destiné à la récréation, il pourra le faire, pourvu qu'il y demeure seul.

Art XII. Les élèves n'auront dans leurs chambres ni boisson enivrante, ni livres, ni journaux dangereux ou même inutiles. Ils ne pourront fumer à la maison que dans la chambre destinée à cet usage, et pendant les heures de récréation. Si quelqu'un désire fumer dans sa chambre, il devra en obtenir la permission.

Art. XIII. Il n'est permis de parler à voix haute, de chanter ou de jouer des instruments de musique dans la maison qu'aux heures de récréation. Durant le temps des études, les élèves éviteront de converser entre eux : ils ne le feront même avec les personnes du dehors qu'autant que la politesse leur en imposera le devoir, et toujours de manière à ne pas troubler leurs confrères. Depuis la prière du soir jusqu'à celle du matin, le silence devra régner dans la maison.

Art. XIV. Les mouvements journaliers sont comme suit :

A six heures et demie, le lever ;
A six heures trois-quarts, la prière du matin et la messe ;
A sept heures et quart, le déjeuner ;
Après le déjeuner, récréation ;
A huit heures, étude ;

A midi, dîner ;
Après le dîner, récréation ;
A une heure et demie, étude ;
A trois heures et demie, récréation ;
A quatre heures, étude ;
A six heures, souper ;
Après le souper, récréation ;
A huit heures, la prière du soir ;
Après la prière, étude ;
A dix heures et demie, le coucher.

Art. XV. Les jours de dimanche et de fête d'obligation, il n'y a d'étude que le matin avant le déjeuner (pour ceux qui n'entendent pas une basse messe), et le soir, après la prière, laquelle se fait, ces jours-là, à neuf heures.

Les élèves catholiques assistent ces jours-là à tous les offices de la Cathédrale, à la place qui leur aura été assignée.

Art. XVI. Pendant les vacances de Noël et de Pâques, ceux qui demeurent au pensionnat observent, par rapport aux repas et aux sorties en ville, les mêmes règles que pendant le reste de l'année.

Art. XVII. Tout dommage fait par un élève à la maison ou aux meubles sera réparé à ses frais.

— A Montréal, comme la direction morale des élèves n'appartient pas à l'Université, c'est à l'autorité diocésaine qu'incombe le soin de veiller au choix des logements des élèves. Les élèves cependant doivent tenir le Vice-Recteur local au courant de leur domicile. L'Université n'intervient ici que pour les constatations extérieures et pour la sanction, au besoin, des règlements universitaires.

Déboursés que les élèves ont à faire

ANNÉE ACADÉMIQUE 1886-87

PENSION AU PENSIONNAT A QUÉBEC

Les trois termes, vacances de Noël et de Pâques comprises..... $120 00

PAYABLES COMME SUIT :

1° Au commencement du premier terme..... $ 44 00
2° Au commencement du second terme ..... $ 44 00
3° Au commencement du troisième terme ..... $ 32 00

Remarques.—1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Les chambres à l'usage de ceux qui viennent loger au Pensionnat sont meublées, de manière qu'il n'est nécessaire d'apporter que ses habits et des livres utiles.

3° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme

---

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS A QUÉBEC

Elèves *inscrits* (1) ..... $10 00 par terme.
Chaque cours isolé..... $ 5 00 par terme.
Elèves *non inscrits*..... $12 00 par terme.
Chaque cours isolé..... $ 6 00 par terme.

N.-B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Elèves *inscrits* (1) .....$ 90 00
Elèves *non inscrits* $108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves *inscrits* .....$10 00 par terme.
Elèves *non inscrits*.....$12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, $5 ou $6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

—

COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves *inscrits* (1).....$180 00
Elèves *non inscrits*.....$216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, ou 9 termes' suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1o. *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes :*

Elèves *inscrits* .....$15 00 par terme.
Elèves *non inscrits*.....$18 00 par terme.

2o. *Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en 11 termes :*

Elèves *inscrits* ..... $16 50 par terme.
Elèves *non inscrits* ..... $20 00 par terme.

---

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les *deux* examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou à l'Université.

3o. *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans ou 9 termes :*

Elèves *inscrits* ..... $20 00 par terme.
Elèves *non inscrits*..... $24 00 par terme.

4o. *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves *inscrits* ..... $5 00 par cours et par terme.
Elèves *non inscrits*..... $6 00 par cours et par terme.

N.-B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre $5.00 par terme sans déduction.

Département Vétérinaire

Voir page 99.

A MONTRÉAL

S'adresser sur les lieux à M. le Vice-Recteur local, 1538 rue Notre-Dame, ou, en son absence, à M. Horace Archambeault, avocat, secrétaire de la faculté de Droit, 301 rue Dorchester, et à M. le Dr E.-P. Lachapelle, secrétaire de la faculté de Médecine, 132 rue St-Laurent.

PRIX DES DIPLOMES

D. de Bachelier ès Arts, ou ès Lettres ou ès Sciences..... $ 2 00
D. de Bachelier en Théologie, en Droit ou en Médecine..... 5 00
D. de Licencié 8 00
D. de Docteur..... 20 00

Ces prix doivent être payés avant la délivrance du diplôme.
Il n'est plus fait de remise à ceux qui ont le diplôme de Bachelier ès Arts.

Cours des facultés durant l'année 1886-87

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1886-87), A QUÉBEC

PREMIER TERME

THEOL MORAL. (Jun.)—*De Actibus humanis. De Conscientia. De Peccatis.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Pœnitentia. De Indulgentiis et Jubilæo.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Divina Religione.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Uno.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Pœnitentia et Indulgentiis.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, et Samedi.

SCRIP. SACRA.—*Introductio critica in Vetus Testamentum.*—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi.—*Commentaires sur les Conciles Provinciaux, et la « Discipline du Diocèse de Québec ».*

ELOQ. SAC.—8¼ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR.—5 h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Virtutibus. De Legibus.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Præceptis Decalogi.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Traditione et Sacra Scriptura.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Uno.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Extrema Unctione. De Ordine.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

SCRIP. SACRA.—*Introductio critica in Vetus Testamentum.*—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST.—10¼ h. A. M. Jeudi, comme dans le premier terme.

EDOQ. SAC.—8¼ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR.—5 h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Sacramentis in genere. De Censuris et Irregularitatibus.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Præceptis Ecclesiæ.*—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice.*—3 h. P.M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Trino.*—5 h. P. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Matrimonio.*—10¼ h. A. M. Tous les jours excepté le jeudi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*—10¼ h. A. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

Script. Sacra.—*Commentarium in Psalmos.*—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

Hist. Eccl.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

Conf. Spir.—5 h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1886-87), A MONTRÉAL

PREMIER TERME

Theol. Dogm.—*Apologia Religionis Christianæ.*—3¾ h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theol. Dogm.—*De Deo Trino. De Deo Creatore.* — Mêmes heures, mêmes jours.

Theol. Moral.—*De Actibus Humanis. De Conscientia. De Legibus.*—9¼ A. M. Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi.

Theol. Moral.—*De Justitia.*—Mêmes heures, mêmes jours.

Script. Sacra.—*Prolegomena.*—8½ h. A. M. Dimanche, 11 h. A. M. Mercredi.

Script. Sacra.—*De Libris Sapient.*—Mêmes heures, mêmes jours.

Script. Sacra.—*De Novo Testamento.*—Mêmes heures, mêmes jours.

Jus Canon.—*De Personis Sacris.*—11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

Historia Eccl.—*A Constantino Magno ad Carolum Magnum.* —11 h. A. M. Vendredi.

Historia Eccl.—*Ab excidio imperii græci ad præsentem ætatem.* —11 h. A. M. Lundi, Vendredi.

Liturgia Sacra.—Samedi, 11¼ h. A. M.

Eloquence Sacrée.—Dimanche, 5 h. P. M.

1er Cours d'Hébreu.—Mardi et Jeudi en hiver; Mardi seulement en été; 11 h. A. M.

2me Cours d'Hébreu.—Jeudi, 11 h. A. M. en hiver; Mardi, 11 h. A. M. en été.

DEUXIÈME TERME

THEOL. DOGM.—*De Fontibus Divinæ Revelationis. De Ecclesia.* —Mêmes heures et mêmes jours qu'au premier terme.

THEOL. DOGM.—*De Verbo Incarnato.*—Mêmes heures et mêmes jours.

THEOL. MORAL.—*De Peccatis. De Virtutibus.*—9¼ h. A. M. Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

THEOL. MORAL.—*De Justitia.* —Mêmes heures, mêmes jours. Le reste comme au premier terme.

TROISIÈME TERME

THEOL. DOGM.—*De Romano Pontifice. De Regula Fidei.*— Mêmes heures, mêmes jours qu'au premier terme.

THEOL. DOGM.—*De Gratia.*—Mêmes heures, mêmes jours.

THEOL. MOR.—*De Decalogo.*—9¼ h. Lundi, Mardi, (Jeudi, jusqu'à Pâques), Vendredi, Samedi.

THEOL. MOR.—*De Contractibus.*—Mêmes heures, mêmes jours. Le reste comme au premier terme.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1886-87), A QUÉBEC

PREMIER TERME

M. F. LANGELIER.—Droit Civil ---------- 8 h. A. M.
M. C. CASGRAIN.—Droit Criminel ---------- 9 h. A. M.
M. E. FLYNN.—Droit romain ---------- 4½ h. P. M.

DEUXIÈME TERME

M. A. POULIOT.—Droit civil ---------- 8 h. A. M.
M. E. FLYNN.—Droit romain ---------- 9 h. A. M.
M. U. TESSIER.—Procédure civile ---------- 4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. F. Langelier.—Droit civil ---------- 8 h. A. M.
M. C. Casgrain.—Droit criminel ---------- 9 h. A. M.
M. E. Flynn.—Droit romain ---------- 4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1886-87), A MONTRÉAL

PREMIER TERME

M. Mathieu.—Procédure civile ---------- 8 h. A. M.
M. Jetté.—Droit civil ---------- 9 h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain ---------- 4½ h. P. M.

DEUXIÈME TERME

M. Ouimet.—Droit administratif ---------- 8 h. A. M.
M. Jetté.—Droit civil ---------- 9 h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain ---------- 4½ h. P. M.
M. DeLorimier.—Droit criminel ---------- 4½ h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. Ouimet.—Droit administratif ---------- 8 h. A. M.
M. Jetté.—Droit civil ---------- 9 h. A. M.
M. Chauveau.—Droit romain ---------- 4½ h. P. M.
M. DeLorimier.—Droit criminel ---------- 4½ h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1886-87), A QUÉBEC

PREMIER TERME

M. Simard.—Ophthalmologie et Otologie.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Catellier.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Mardi, Jeudi, et Samedi, jusqu'au 1er Novembre.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Mardi et Samedi (Octobre).

M. Vallée.—Clinique interne et Gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Nov. et Décembre).

M. Wells.—Clinique interne et Gynécologique, (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Novembre et Déc.).

M. Simard.—Clinique Ophthalmologique et Otologique (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Jeudi (Octobre); 9.10 h. A. M. Jeudi, depuis le 1er Novembre ; et (au Dispensaire) 10.20 h. A. M. Jeudi.

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—1.30 h. P. M. à 3.30 h. P. M. tous les jours depuis le 6 Nov.

M. Turcot.—Histologie normale.—2 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Novembre.

M. Verge.—Pathologie interne.—3 h. P. M. tous les jours.

M. Catellier.—Pathologie externe.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Tocologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Simard.—Physiologie.—8 h. P. M. tous les jours depuis le 2 Novembre.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde). Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité). Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte). Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.20 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.—

Pour la *Chimie*, voir *faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME

M. Catellier.—Pathologie externe et Médecine opératoire.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Janvier et Février).

M. Verge.—Clinique interne et Gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et Février).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Mars et Avril).

M. Vallée.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mars et Avril).

M. Simard.—Clinique Ophthalmologique et Otologique (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Jeudi ; et (au Dispensaire) 10.20 h. A. M. Jeudi.

M. Lemieux.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Turcot.—Histologie pathologique, 1 h. P. M. tous les jours jusqu'au 15 Février.

M. Ahern.—Médecine opératoire.—1 h. P. M. à 3 h. P. M. tous les jours depuis le 15 Mars.

M. Ahern.—Anatomie pratique.—2 h. P. M. à 4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 15 Mars.

M. Brochu.—Hygiène.—3 h. P. M. tous les jours depuis le 15 Mars.

M. Verge.—Pathologie interne.—3 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Tocologie, gynécologie et maladies des enfants.—4 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 15 Février.

M. Wells.—Matière médicale et thérapeutique générale.—4 h. P. M. tous les jours, depuis le 15 Février.

M. Lavoie.—Toxicologie.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Simard.—Physiologie.—8 h. P. M. tous les jours, jusqu'au 1er Mars.

M. Simard.—Pathologie générale.—8h. P. M. tous les jours, depuis le 1er Mars.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern. — Clinique des maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.20 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la *Chimie,* voir *faculté des Arts.*

TROISIÈME TERME

M. Catellier.—Clinique externe (Hôpital de la Marine).—8 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi, (Mai et Juin).

M. Ahern.—Clinique externe (Hôtel - Dieu).—9.10 h. A. M. Mardi et Samedi (Avril).

M. Vallée.—Clinique interme et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril).

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Mardi et Samedi (Mai et Juin).

M. Wells.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai et Juin).

M. Simard.—Clinique Ophthalmologique et Otologique (Hôtel-Dieu).—9.30 h. A. M. Jeudi, et (au Dispensaire) 10.30 h. A. M. Jeudi.

M. Brochu.—Hygiène.—11 h. A. M. tous les jours.

M. Vallée.—Tocologie, Gynécologie et Maladies des enfants.—3 h. P. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. Simard.—Pathologie générale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Wells.—Matière Médicale et Thérapeutique générale.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde). —Avertissement spécial à chaque fois.

M. Vallée.—Clinique des maladies des enfants (Hospice des Sœurs de la Charité).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Brochu.—Clinique des maladies des enfants (Hôpital du Sacré-Cœur).—Avertissement spécial à chaque fois.

M. Ahern.—Clinique des maladies des Vieillards (Hospice Ste-Brigitte). — Avertissement spécial à chaque fois.

N. B.—Il y a Clinique au Dispensaire à 10.30 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Pour la *Botanique,* voir *faculté des Arts.*

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1886-87) A MONTRÉAL

PREMIER TERME

M. Duval.—Physiologie.—8 h. A. M.

M. Fafard.—Chimie.—9 h. A. M.

M. Lamarche.—Anatomie.—10 h. A. M.

M. Desrosiers.—Toxicologie.—10 h. A. M.

M. Brosseau.—Clinique externe.—11 h. A. M., 30 leçons.

M. Laramée.—Clinique interne.—11 h. A. M., 30 leçons.

M. Barthelot.—Anatomie pratique.—2 h. P. M. depuis le 8 Novembre.

M. Rottot.—Pathologie interne.—3 h. P. M.

M. Foucher.—Ophthalmologie.—4 h. P. M.

M. Brosseau.—Pathologie externe.—5 h. P. M.

Cliniques de Gynécologie, de Tocologie, etc., sur avis spécial.

SECOND TERME

M. E.-P. Lachapelle.—Pathologie générale.—8 h. A. M.
M. Fafard.—Chimie.—9 h. A. M.
M. Brosseau.—Pathologie externe.—9 h. A. M.
M. Lamarche.—Anatomie.—10 h. A. M,
M. Foucher.—Clinique ophthalmologique.—10 h. A. M.
M. Joyal.—Histologie.—11 h. A. M.
M. Laramée.—Clinique interne.—11 h. A. M., 30 leçons.
M. Brosseau.—Clinique externe.—11 h. A. M., 30 leçons.
M. Berthelot.—Anatomie pratique.—2 h. P. M., jusqu'au 15 mars.
M. Brodeur.—Médecine opératoire.—2 h. P. M., depuis le 15 mars.
M. Rottot.—Pathologie interne.—3 h. P. M.
M. Desrosiers.—Matière médicale.—4 h. P. M.
M. Dagenais.—Tocologie.—5 h. P. M.
Cliniques de Gynécologie, etc., sur avis spécial.

TROISIÈME TERME

M. Duval.—Botanique.—9 h. A. M.
M. Joyal.—Histologie.—10 h. A. M.
——— Clinique externe.—11 h. A. M., 30 leçons.
——— Clinique interne.—11 h. A. M., 30 leçons.
M. S. Lachapelle.—Hygiène.—3 h. P. M.
M. Desrosiers.—Matière médicale.—4 h. P. M.
M. Dagenais.—Tocologie.—5 h. P. M.
Cliniques de Gynicologie, de Tocologie, etc., sur avis spécial.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE, QUÉBEC

PREMIER TERME

M. Pagé.—Chimie.—8 h. A. M. tous les jours.
M. Couture.—Matière médicale.—8 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. Couture.—Cliniques vétérinaires.—9 h. A. M. Mardi, Jeudi, et Samedi.

M. Turcot.—Histologie.—2 h. P. M. jusqu'au 6 Novembre.

M. Cummings.—Dissection.—2 h. P. M, après le 6 Novembre.

M. Laflamme.—Botanique.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

M. Simard.—Anatomie comparée.—4 h. P. M. Lundi, Mercredi et Vendredi, jusqu'au 6 Novembre ; et tous les jours excepté le Jeudi après le 6 Novembre.

M. Couture.—Pathologie interne et extérne.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Simard.—Physiologie.—8 h. P. M. tous les jours depuis le 2 Novembre.

DEUXIÈME TERME

M. Pagé.—Chimie.—8 h. A. M. tous les jours.

M. Couture.—Matière médicele.—8. h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

M. Couture.—Cliniques.—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi.

M. Turcot.—Histologie.—1 h. P. M. tous les jours jusqu'au 15 février.

M. Cummings.—Dissection.—2 h. P. M.

M. Simard.—Anatomie comparée.—4 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, jusqu'au 15 Février.

M. Simard.—Entozoaires.—4 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, du 15 Février au 1er Mars.

M. Couture.—Pathologie interne et externe.—5 h. P. M. tous les jours.

M. Simard.—Physiologie.—8 h. P. M. tous les jours jusqu'au 1er Mars.

M. Simard.—Pathologie générale.—8 h. P. M. tous les jours après le 1er Mars.

ORDRE DES COURS VÉTÉRINAIRES

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale, et Entozoaires.

Deuxième année.—Mêmes cours que la première année, et de plus : Matière médicale, Pathologie médicale et chirurgicale et Cliniques.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie médicale et chirurgicale et Cliniques.

COURS DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE CANADIENNE-FRANÇAISE DE MONTRÉAL, 1886-87

PREMIER TERME

M. Duval.—Physiologie comparée.—8 h. A. M.
M. Fafard.—Chimie.—9 h. A. M.
M. Daubigny.—Pathologie interne et externe.—10 h. A. M.
M. Daubigny.—Cliniques.—11 h. A. M.
M. I. Cormier.—Anatomie descriptive.—2 h. P. M.
M. Marsolais.—Obstétrique.—3 h. P. M.
M. Desrosiers.—Matière médicale.—4 h. P. M.
M. E.-P. Lachapelle.—Pathologie générale.—5 h. P. M.
M. O. Fortin.—Anatomie pratique.—7 h. P. M.

SECOND TERME

M. Duval.—Physiologie.—8 h. A. M.
M. Fafard.—Chimie.—9 h. A. M.
M. Desrosiers.—Matière médicale.—10 h. A. M.
M. Daubigny.—Pathologie interne et externe.—11 h. A. M.
M. Daubigny.—Cliniques.—1 h. P. M.
M. Cormier.—Anatomie descriptive.—2 h. P. M.
M. Marsolais.—Obstétrique.—3 h. P. M.
M. E.-P. Lachapelle..—Pathologie générale.—4 h. P. M.
M. L.-H. Lorrain.—Hygiène.—5 h. P. M.

M. O. Fortin.—Anatomie pratique.—7 h. P. M.
M. O. Fortin.—Entozoaires.—8 h. P. M.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1886-87), A QUÉBEC

PREMIER TERME

M. Laflamme.—Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

M. Paradis.—Arithmétique et Algèbre.—8 h. A. M. tous les jours ; 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Pagé.—Chimie inorganique, générale, médicale et biologique.—8 h. A. M. tous les jours.

M. O. Mathieu.—Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Gouin.—Théologie naturelle.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Laflamme.—Botanique.—3 h. P. M. (excepté le Jeudi), jusqu'au 6 Novembre.

DEUXIÈME TERME

M. Pagé.—Chimie organique, générale, médicale et biologique. 8 h. A. M., tous les jours.

M. O. Mathieu.—Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Laflamme.—Minéralogie et Géologie.—9 h. A. M. Lundi, Mercredi, Vendredi.

M. Paradis.—Géométrie.—8 h. A. M. tous les jours ; et 3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. H. Gouin.—Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME

M. Laflamme.—Botanique.—2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Paradis.—Géométrie et Trigonométrie.—3 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. O. Mathieu.—Métaphysique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours, excepté le Jeudi.

M. Paradis.—Astronomie.—8 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1er mai.

M. Gouin.—Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi, jusqu'au 15 mai.

Cours que les Élèves doivent suivre pendant l'année 1886-87

FACULTÉ DE DROIT, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

Première année.—Droit romain ; Droit civil ; Droit administratif.

Seconde et troisième année.—Droit civil ; Procédure ; Droit criminel.

FACULTÉ DE MÉDECINE, A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

Première année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale et Hygiène.

N. B.—Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Matière médicale et les Cliniques.

Deuxième année.—Chimie, Botanique, Anatomie descriptive et pratique, Histologie, Physiologie, Pathologie générale, Matière médicale et les Cliniques. Les élèves admis à l'étude au printemps doivent de plus suivre la Toxicologie.

Troisième année.—Matière médicale, Pathologie interne et externe, Toxicologie, Ophthalmologie et Otologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, gynécologique, ophthalmologique et otologique, des accouchements, des maladies des enfants et des vieillards.

Quatrième année.—Matière Médicale, Pathologie interne et externe, Toxicologie, Ophthalmologie et Otologie, Tocologie, Médecine opératoire pratique, Clinique interne, externe, gynécologique, ophthalmologique et othologique, des accouchements, des maladies des enfants et des vieillards.

FACULTÉ DES ARTS, A QUÉBEC

Première année. — Mathématiques ; Philosophie (Logique et Métaphysique) ; Botanique.

Seconde année.—Philosophie (Théologie naturelle, et Morale) ; Physique ; Chimie ; Astronomie ; Minéralogie et Géologie.

Remarques.—1° Les cours sont obligatoires, dans l'ordre indiqué, pour tous les élèves, inscrits et non inscrits ; cet ordre ne peut être enfreint sans une permission expresse du Recteur ou du Vice-Recteur. 2° Tous les étudiants sont obligés de subir les examens trimestriels sur ces cours. 3° Les cours de Médecine sont disposés de manière à pouvoir absolument être suivis en trois ans complets ; dans ce cas, les élèves de première année suivent en même temps les cours spéciaux de seconde ; et ainsi de suite.

Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval

(SUITE) (1)

CICINDELIDÆ.

Megacephala, *Latr.*
1 Senegalensis, *Latr.* Sénégal.
Tetracha, *West.*
2 Carolina, *Linn.* Chili.
3 Chilensis, *East.* "
4 Virginica, *Linn.* Amérique.
5 Euphratica, *Dej.* Espagne.
Oxichila.
6 Aquatica, *Guen.* Colombie.
7 Tristis, *Fab.* Brésil.
Cicindela, *Linn.*
8 Atrata, *Pall.* Russie.
9 Aulica, *Dej.* Sénégal.
10 Campestris, *Linn.* France.
11 Marroccana, *Linn.* Algérie.
12 Olivieria, *Linn.* France.
13 Chiloleuca, *Fisch.* Russie.
14 Chinensis, *Fab.* Chine.
15 Chloris, *Ho.* France.
16 Circumdata, *Dej.* Méditerranée.
17 Imperialis, *Klug.* "
18 Concinna, *Dej.* Sénégal.
19 Concolor, *Dej.* Russie.
20 Desertorum, *Dej.* "
21 Fischeri, *Adam.* "
22 Rugifrons, *Dej.* Etats-Unis.
23 Sardea, *Dej.* France.
24 Generosa, *Dej.* Québec.
25 Gracilis, *Pall.* Russie.
26 Hybrida, *Linn.* France.
27 Salbergi, *Fisch.* "
28 Literata, *Sulg.* Europe.
29 Tokatensis, *Ch.* Anatolie.
30 Sinuata, *Sa.* Autriche.
31 Littoralis, *Fab.* France.
32 Lugens, *Dahl.* "
33 Nemoralis, *Oliv.* "
34 Littorea, *Fort.* Méditerranée.
35 Luctuosa, *Dej.* Algérie.
36 Lurida, *Fab.* Cap de B.-E.
37 Maura, *Linn.* Algérie.
38 Melancholica, *Fab.* Egypte.
39 Nitidula, *Dej.* Sénégal.
40 Nivea, *Kirb.* Brésil.
41 Paludosa, *Dus.* France.
42 Purpurea, *Oliv.* Québec.
43 Lepiola, *Dej.* Amérique.
44 Henzii, *Dej.* Etats-Unis.

Cicendela.—(*Suite*).
45 Tricolor, *Adams.* Sibérie.
46 Repanda, *Dej.* Québec.
47 Ritchii, *Vig.* Tunis.
48 Truchii, *Guén.* Algérie.
49 Sexguttata, *Fab.* Québec.
50 Soluta, *Dej.* Sarepta.
51 Sylvatica, *Dej.* France.
52 Maca, *Lec.* Arkansas.
53 Sylvicola, *Dej.* Amérique, Europe.
54 Vulgaris, *Say.* Québec.
55 Limbalis, *Kl.* "
56 12 guttata, *Dej.* "
57 Hirticollis, *Say.* Canada.
58 Longilabris, *Say.* Québec.
59 Punctulata, *Fab.* Canada.
60 Dorsalis, *Say.* Amérique.
61 Marginata, *Fab.* Etats-Unis.
62 Germanica, *Linn.* Lyon.
63 Connata, *Linn.* France.
64 Aurulenta, *Fab.* Java.
65 Maritima, *Dej.* France.
66 Flexuosa, *Fab.* "
67 Tortuosa, *Dej.* Cuba, Cal.
68 Riparia, *Dej.* France.
69 Latesignata, *Lec.* Cal.
70 Trisignata. Méditerranée.
71 Gabbii, *Horn,* Californie.
72 Hæmorrhagica, *Lec.* "
Odontochysa.
73 Bipunctata, *Fab.* Cayenne.

CARABIDÆ

Omophron, *Latr.*
1 Americanum, *Dej,* Québec.
2 Limbatum, *Dej* France.
3 Variegatum, *Dej.* Espagne.
Notiophilus, *Dum.*
4 Biguttatus, *Dej.* France.
5 Hardyi, *Putz.* Terre-Neuve.
6 Palustris, *Dus.* France.
7 Rufipes, *Curtis.* Normandie.
8 Substriatus, *Wats.* France Mérid.
Elaphrus, *Fab.*
9 Cicatricosus, *Lec.* Québec.
10 Cupreus, *Dus.* France.
11 Lapponicus, *Gyll.* Laponie.
12 Riparius, *Linn.* France, Californie et Canada.

(1) Voir les Annuaires Nos. 19, 21, 22, 23, 24, 25 et 26.

Elaphrus, *Fab.*—(*Suite*).
13 Ruscarius, *Say.* Québec.
14 Uliginosus, *Fab.* Paris.
15 Ulrichii, Suède.
16 Aureus. *Muller.* Aveyron.
Opisthius, *Kirby.*
17 Richardsoni, *Kirb.* Cal. Canada.
Blethisa, *Bon.*
18 Multipunctata, *Dej.* Bohème.
Pelophila, *Dej.*
19 Borealis, *Say.* Laponie.
Nebria, *Fab.*
20 Andalusica, *Rand.* Espagne.
21 Angu tata, *Dej.* Alger.
22 Angusticollis, *Bonel.* B. Alpes.
23 Brevicollis, *Fab.* Normandie.
24 Castanea. *Bon.* Nice.
25 Picca, *Dej.* B. Alpes.
26 Caucasica, *Men.* Sibérie.
27 Complanata. Charente infer.
28 Dejani, *Dej.* Allemagne.
29 Fasciatopunctata, *Mill.* "
30 Foudrasi, *Dej.* Mt. Pilat
31 Germari, *Her.* Suisse
32 Mœsta, *Lec.* Sahlbergi, *Fisch.* Canada.
33 Castanipes, *Kirby,* Canada.
34 Pallipes, *Say.* "
35 Gyllenhali, *Sch.* Mt Cénis.
36 Dahlii, *Dej.* Allemagne
37 Arctica, *Dej.* Laponie.
38 Balbi, *Bon.* B. Alpes.
39 Heegeri. *Dej.* Banat.
40 Hellwigii, *Sa.* Autriche.
41 Hemprichii, *Klug.* Syrie.
42 Eschscholtzii, *Mén.* Cal.
43 Heydeni, *Dej.* Grèce.
44 Jokiskii, *St.* Pyrénées.
45 Lafresnayi, *Dej.* "
46 Lariollii, *Germ.* B. Alpes.
47 Laticollis, *Dej.* "
48 Olivieri, *Dej.* Pyrénées.
49 Picicornis, Aveyron.
50 Reichei, *Dej.* Hongrie.
51 Rubripes, *Dej.* Auvergne.
52 Sobrina, *Sch.* "
53 Tibialis, *Bon.* B. Alpes.
54 Transylvatica, *Ger.* Transylvanie.
55 Tatrica, *Mill.* "
56 Carpathica, Carpathes.
57 Lareynii, Corse.
58 Psammodes, *Rossi.* Aveyron.
Leistus, *Fröh.*
59 Fulvibarbis, *Dej.* Calvados
60 Nitidus, *Dus.* Auvergne.
61 Puncticeps, *Fab.* Var.
62 Rufomarginatus, *Dus.* "
63 Rufescens, *Fab.* Belgique.
64 errugineus, *L.* Calvados.
65 Spinibarbis, *Fab.* Havre.

Procerus, *Dej.*
66 Caucasicus, *Ad.* Caucase.
67 Gigas, *Creutz.* Allemagne.
68 Scabrosus, *Oliv.* Russie.
69 Tauricus, *Ad.* Crimée.
70 Syriacus, *Kol.* Liban.
Procrustes. *Bonel.*
71 Assimilis, *Cr.* Bosphore.
72 Cerisyi, *Dej.* Grèce.
73 Vicinus, *Wal.* Turquie.
74 Coriaceus, *Linn.* France.
75 Spretus, *Dej.* Europe.
76 Impressus, *Klug.* Allemagne.
77 Foudrasii, *Dej.* Mitylène.
78 Græcus, *Dej.* Grèce.
Carabus, *Linn.*
79 Adamsi, *Ad.* Caucase.
80 Adonis, *Hav.* Grèce.
81 Wiedemanni, *Guer.* Asie Mineure.
82 Auratus, *Linn* France.
83 Campestris, Caucase.
84 Cælatus, *Fab.* Carniole.
85 Auronitens, *Fab.* France.
86 Cupreonitens, *Fab.* Calvados.
87 Groenlandicus, *Dej.* Groenland.
88 Lotharingus, *Dej.* Alpes.
89 Escheri, *Sal.* Allemagne.
90 Arvensis, *Sal.* France.
91 Var. pomeranus. Autriche.
92 Cancellatus, *Ill.* Charente infér.
93 Farinesi, *Dej.* Alpes.
94 Carinatus, *Cha.* Charente infér.
95 Emarginatus, *Dej.* Autriche.
96 Nigricornis, *Zieg.* Liège.
97 Carinthiacus, *Sk.* Carinthie.
98 Catenatus, *Sa.* Allemagne.
99 Catenulatus. *Scop.* Calvados.
100 Convexus, *Fab.* Pas-de-Calais.
101 Hornschuchii, *Hop.* Russie.
102 Hoppei, *Germ.* Hongrie.
103 Creutzeri, *Fab.* Carniole.
104 Cribratus, Vosges.
105 Croaticus, *Dej.* Croatie.
106 Cristofori, *Spa.* Pyrénées.
107 Depressus, *Bonel.* Servie.
108 Bonelli, *Dej.* "
109 Eischvaldi, *Fis.* Caucase.
110 Exaratus, *Dej.* "
111 Fabricii, *San.* Styrie.
112 Galicianus, *G.* Espagne.
113 Genei, *Ger.* Corse.
114 Ghiliani, *Lat.* Espagne.
115 Glabratus, *Sa.* Vosges.
116 Festivus, *Dej.* Tarn.
117 Irregularis, *Fab.* Allemagne.
118 Guadarramus, *Lafert.* France.
119 Granulatus, *L.* "
120 Hemprichii, *Dej.* Syrie.
121 Hispanicus, *Fab.* Pyrénées.
122 Intricatus, *Linn.* Calvados.

Carabus.—(*Suite*).
123 Hortensis, *Linn.* Europe.
124 Lapilayi, *Lap.* Québec, Europe.
125 Italicus, *Dej.* Italie.
126 Latus, *Dej.* Espagne.
127 Lefebrei, *Dej.* Italie.
128 Lineatus, *Var.* lateralis. Espagne.
129 Linnei, *Sén.* Allemagne.
130 Maillei, *Sol.* Oran.
131 Marginalis, *Fab.* Russie.
132 Melancholicus, *Fab.* Alsace.
133 Clathratus, *Linn.* Vosges
134 Menestriesi, *Fab.* Russie.
135 Monilis, *Fab.* France.
136 Affinis, *Sanz.* Allemagne.
137 Consitus, *Sanz.* Paris.
138 Monticola, *Dej.* Espagne.
139 Nitans, *Linn.* Pas-de-Calais.
140 Nodulosus, *Cr.* Alsace.
141 Maurus, *Var.* paphius, *Red.* Taurus.
142 Euchromus. Hongrie.
143 Vinetus, *Web.* Canada.
144 Sylvestris, *Panz.* Carniole.
145 Morbillosus, *Fab.* Bône, Algérie.
146 Prasinus, *M.* Syrie.
147 Nemoralis, *Mull.* Mgne Noire.
148 Pumilis, *Ku.* Caucase.
149 Rutilans, *Dej.* Pyrénées.
150 Preslii, *Dej.* Grèce.
151 Punctatoauratus, *Germ.* Pyrénées.
152 Scheidleri, *San.* Autriche.
153 Virens, *Stur.* "
154 Excellens, *Dej.* Moravie.
155 Seabriusculus, *Oliv.* Allemagne.
156 Roseri, *Fab.* Caucase.
157 Rossii, *Dej.* Italie.
158 Hampei, *K.* Transylvanie.
159 Schartori, *Heer.* Allemagne.
160 Preysslerí, *Duft.* Moravie.
161 Kollari, *Palli.* "
162 Schœnherri, *Fisch.* Sibérie.
163 Fastuosus, *Sadl.* Russie.
164 Pyrenæus, *Dej.* Pyrénées.
165 Serratus, *Say.* Québec.
166 Solieri, *Dej.* B. Alpes.
167 Troberti, *Kra.* Pyrénées.
168 Splendens, *Fab.* "
169 Vagans, *Oliv.* Var.
170 Staehlini, *Ads.* Caucase.
171 Tædatus, *Fab.* Canada.
172 Hollbergi, *Man.* Russie.
173 Alpestris, *Sturm.* Alpes.
174 Violaceus, *Linn.* Allemagne.
175 Exasperatus, *Duft.* Gde Chart.
176 Germari, *Stur.* Autriche.
177 Neesi, *Hop.* "
178 Picenus, *Vil.* Calvados.
179 Hungarieus, *Fab.* Hongrie.
180 Rugosus. *Fab. var.* bæticus. *Dej.* Espagne.

Carabus.—(*Suite*).
181 Ulrichii, *Germ.* Allemagne.
182 Purpurascens, *Fab.* Calvados.
183 Azurescens, *Dej.* Pyrénées.
184 Crenatus, *Sturm.* Hesse.
185 Fulgens, *Char.* Pyrénées.
186 Prodiguus, *Erich.* Chine.
187 Besseri, *Fioch.* Podolie.
188 Bosphoranus, *Fisch.* Tauria.
189 Celtibericus, *Germ.* Portugal.
190 Græcus, *Dej.* Grèce.
191 Limbatus, *Say.* Canada.

Calosoma, *Weber.*
192 Semilæve, *Lec.* Cal.
193 Sycophanta, *L.* Charente inf.
194 Senegalensis, *Dej.* Sénégal.
195 Jenissonii, *Dej.* Espagne.
196 Scrutator, *Fab* Canada.
197 Obsoletum, *Say.* "
198 Calidum, *Fab.* Québec.
199 Frigidum, *Kirby.* "
200 Inquisitor, *L.* Belgique.
201 Cericeum, *Kal.* Portugal.
202 Reticulatum, *Fab.* Amérique.
203 Læve, *Dej.* Colombie.
204 Indagator, *Fab.* Corse.

Cychrus, *Fabr.*
205 Velutinus, *Mén.* Cal.
206 Alternatus, *Mots.* "
207 Ventricosus, *Dej.* "
208 Semigranosus. *Pall.* Allemagne.
209 Attenuatus, *F.* Calvados.
210 Rostratus. *Linn.* "
211 Elongatus, *Hop.* Paris.
212 Cordicollis, *Ch.* Carniole.
213 Schmidti, *Ch.* "
214 Viduus, *Dej.* Canada.
215 Marginatus, *Dej.* Amérique.
216 Stenostomus, *Web.* "
217 Lecontei, *Dej.* Canada.

Odontacantha,
218 Melanura, *Linn.* Calvados.

Drypta, *Fab.*
219 Distincta, *Rossi.* Corse.
220 Dentata, *Rossi.* St-Germain, Fr.
221 Emarginata, *Oliv.* Pyr. Orientales.

Calophæna.
222 Acuminata, *Oliv.* Cayenne.

Galerita, *Fab.*
223 Californica, *Mann.* Californie.
224 Janus, *Fab.* Canada.
225 Africana, *Dej.* Sénégal.
226 Unicolor, *Dej.* Brésil.
227 Angusticollis, *Dej.* "
228 Lecontei, *Dej.* Amérique.

Polystichus, *Bonel.*
229 Vittatus, *Brul.* France.
230 Fasciolatus, *Rossi.* "

Zuphium, *Latr.*
231 Olens, *Dej.* Montpellier.

Aptinus, *Bonel.*
232 Alpinus, *Dej.* Alpes.
233 Displosor, *Duft.* Espagne.
234 Mutilatus, *Dej.* Europe.
235 Pyrenæus, *Dej.* Pyr. orientales.
Pheropsophus,
236 Africanus, *Dej.* Algérie.
237 Hispanicus, *Dej.* Espagne.
238 Æquinoctialis, *Linn.* Cayenne.
Brachynus, *Web.*
239 Bayardi, *Dej.* Syrie.
240 Bellicosus, *Duft.* Espagne.
241 Bæticus, *Ram.* Portugal.
242 Bombarda. *Dej.* Manche.
243 Crepitans, *L.* Calvados.
244 Exhalans, *Rossi.* France Mérid.
245 Explodens, *Duft.* Manche.
246 Glabratus, *Dej.* "
247 Humeralis, *Ahr.* Toulouse.
248 Immaculicornis, *Dej.* "
249 Psophia, *Dej.* Normandie.
250 Sclopeta, *Fab.* Vary.
251 Sichemita, *Reich.* Egypte.
252 Nigricornis, *Ge.* Vary.
253 Fumans, *Fab.* Canada.
Mastax.
254 Termarum, *St.* France Mér.
Cymindis, *Latr.*
255 Affinis, *Ran.* Escurial.
256 Singulata. *Dej.* Silésie.
257 Compostellana, *Reich,* Espagne.
258 Suturalis, *Dej.* Egypte.
259 Reflexa. *Lec.* Cribricollis, *Dej.* Canada.
260 Lævistriata, *Linn.* Algérie.
261 Marmoræ, *Gén.* "
262 Miliaris, *Fab.* Guadarrama.
263 Onychina, *Dej.* Espagne.
264 Picta, *Pall.* Russie.
265 Pilosa, *Say.* Europe.
266 Scapularis, *Sch.* Guadarrama.
267 Axillaris, *Fab.* France.
268 Lineata, *Dej.* "
269 Leucophthalma, *Luc.* "
270 Lateralis, *Fisch.* Russie.
271 Discoidea, *Dej.* Syrie.
272 Pilosa, *Say.* Ontario.
273 Humeralis, Calvados.
274 Coadunata, *Dej.* Allemagne.
275 Vaporarium. Calvados.
276 Melanocephala "
Platytarus,
277 Faminii, *Dej.* France mérid.
Demetrias, *Bon.*
278 Atricapillus, *L.* Calvados.
279 Unipunctatus, *Germ.* "
Ætophorus, *Schm.*
280 impérialis, *Germ.* "
281 Ruficeps, *Gen.* Toulouse.

Dromius, *Bonel.*
282 Agilis, *Fab.* Calvados.
283 Foveola.
284 Linearis, *Ol.* Manche.
285 Melanocephalus, *Dej.* Allemagne.
286 Méridionalis, *Dej.* France mérid.
287 Piceus, *Dej.* Canada.
288 Marginellus, *Fab.* Allemagne.
289 Fenestratus, *Fab.* Calvados.
290 4-notatus, *Panz.* "
291 4-maculatus, *Linn* "
292 4-signatus, *Dej.* "
293 Sigma, *Rossi.* Alsace.
294 Notatus, *Steph.* Béziers.
295 Plagiatus.
296 Maurus.
Blechrus, *Motsch.*
297 Glabratus, *Dej.* Calvados.
298 Maurus, *St.* Autriche.
299 Plagiatus, *Duft.* "
300 Linearis, *Lec.* Ontario.
Metabletus, *Schmidt.*
301 Foveola, *Gyl.* Mgne Noire.
302 Fuscomaculatus, *Mohd.* Syrie.
303 Obscuroguttatus, *Duft.* Paris.
304 Pallipes, *Dej.* Alsace
305 Truncatellus, *Linn.* Vary.
306 Americanus, *Dej.* Canada.
Lionychus, *Schm.*
307 Albonotatus, *Dej.* Cette.
308 Maritimus, *Fab.* Collioure.
309 Quadrillum, *Duft.* Aveyron.
310 Sturmii, *Ge.* Corse.
Lebia, *Latr.*
311 Axillaris, *Dej.* Ornata, *Say.* Canada.
312 Chlorocephala, *Sturm.* Mgne noire.
313 Cruxminor, *Linn.* Lombardie.
314 Nigripes, *Dej.* Pyrénées.
315 Viridis, *Say.* Canada.
316 Turcica, *Fab.* Corse.
317 Rufipes, *Dej.* Lyonnais.
318 Cyatigera, *Rossi.* Savoie.
319 Cyanocephala, *Linn.* Charente infér.
320 Fuscata, *Dej.* Canada.
321 Fulvicollis, *Fab.* Bône.
322 4-maculata, *Dej.* Corse.
323 Hæmorrhoidalis, *Dej.* Calvados.
324 Pumila, *Dej.* Canada.
325 Tricolor, *Say.* E.-U.
326 Atriventris, *Say.* "
Amblystomus, *Er.*
327 Dilatatus, *Ch.* Syrie.
328 Mauritanicus, *Dej.* Espagne.
329 Metallescens, *Dej.* Toulouse.
Masoreus. *Dej.*
330 Watterhalii, *Ger.* Calvados.
Plochionus, *Dej.*
331 Bonfilsii, *Dej.* Rouen.

Catascopus,
332 Fascialis, *Wied.* Bengal.
Siagona, *Latr.*
333 Europæa, *Dej.* Carthagène.
334 Oberleitneri, *Dej.* "
335 Dejeani, *Ramb.* Espagne.
Scybalicus,
336 Longula, *Reic.* Syrie.
337 Rufipes, *Fab.* Algérie.
338 Fuscipes, *Bon.* "
Mormolyce,
339 phyllodes, *Hay.* Java.
Enceladus,
340 Gigas, *Bonn.* Cayenne.
Aristus, *Latr.*
341 Capito, *Dej.* Fr. mérid.
342 Clypeatus, *Rossi.* "
343 Nitidulus, *Dej.* Chambery.
344 Obscurus, *Dej.* Russie mér
345 Sphærocephalus, *Ol.* Vary.
Ditomus, *Bonel.*
346 Longipennis, Jérusalem.
247 Bæticus. *R mb.* Espagne.
348 Calydonicus, *Rossi.* Montpellier.
349 Cordatus, *Dej.* Espagne.
350 Robustus, *Dej.* Corfou.
351 Dama, *Rossi* Carthagène.
352 3-Cuspidatus, *Fab.* Corse
353 Fulvipes, *Dej.* Aveyron.
354 Rotundicollis, *Ram.* Larba.
355 Modestus, *Sch.* Syrie.
356 Pilosus, *Dej.* Espagne.
Pachycarus, *Sol.*
357 Atrocæruleus, *Walt.* Grèce.
358 Cæruleus, *Brul.* "
Apotomus, *Dej.*
359 Rufus, *Rossi.* Marseille
Graphypterus,
360 Exclamationis, *Fab.* Algérie.
361 Luctuosus, *Dej.* "
362 Multiguttatus, *Oliv.* "
363 Rotundatus, *Klug.* "
364 Barthelemyi, *Dej.* Bône.
365 Serrator, *Fost.* Syrie.
Anthia,
366 6-guttata, *Fab.* Indes Orient.
367 Nimrod, *Fab.* Sénégal.
368 Maxillosa, *Fab.* Cap de B.-E.
369 10-guttata. *Linn.* "
370 Sulcata, *Fab.* Sénégal.
371 6-maculata, *Fab.* Egypte.
372 Thoracica, *Fab.* Cap de B. E.
373 Tabida, *Fab.* "
Morio, *Latr.*
374 Georgicæ, *Beauv,* Amérique.
375 Orientalis, *Dej.* Java.
376 Brasiliensis, *Dej.* Brésil.
377 Cordatus, *Chaud.* Mexique.
378 Colchicus, *Chaud.* Taurus.
Tæniolobus.
379 Planus, *Bonel.* France mér.
Dyschirius, *Bonel.*
380 Æneus. *Dej.* Tary.
381 Angustatus. *Ahr,* Moulins.
382 Chalceus, *Erech.* Aveyron.
383 Chalybæus, *Putz.* Belgique.
384 Cylindricus, *Dej.* "
385 Impunctipennis, *Dej.* Allemagne.
386 Intermedius, *Putz.* Cette.
387 Nitidus, *Dej.* Allemagne.
388 Obscurus, *Gyl.* Somme.
389 Politus, *Dej.* Tary.
390 Punctatus. *Dej.* "
391 Rufipes. *Dej.* Allemagne.
392 Globulosus, *Say.* Canada.
393 Rugicollis. *Fair.* Allemagne.
394 Salinus, *Sch.* "
395 Substriatus, *Duft.* Aveyron.
396 Semistriatus, *Dej.* Isère.
397 Thoracicus, *Rossi.* Char. infér.
398 Globosus, *Herbst.* Calvados.
Clivina, *Latr.*
399 Collaris, *Herbst.* Calvados.
400 Fossor, *Linn.* Calvados.
401 Sancta, *Linn.* Jourdain.
402 Lævifrons, *Ch.* Syrie.
403 Cordata, *Putz.* Ontario.
Panagæus, *Latr.*
404 Crux major, *Linn.* Calvados.
405 Pustulatus, *Sturm.* Calvados.
Scarites, *Fabr.*
406 Gigas, *Fab.* France mér.
407 Eurytus, *Fisch.* Asie mineure.
408 Striatus, *Dej.* Barbarie.
409 Polyphemus, *Bon.* Espagne.
410 Cayennensis, *Dej.* Cayenne.
411 Saxicola, *Bon.* Espagne.
412 Madagascariensis, *Dej.* Madagascar.
413 Anthracinus, *Dej.* La Plata.
414 Abbreviatus. *Dej.* Espagne.
415 Lævigatus, *Fab.* Méditerranée.
416 Arenarius, *Bon.* Cette.
417 Subterraneus, *Fab.* Canada.
Reicheia.
418 Lucifuga, *Saulc.* Corse.
419 Corsica, *Saulc.* "
Loricera, *Latr.*
420 Pilicornis, *Fab.* France, Amérique.
Callistus, *Bonel.*
421 Lunatus. *Fab.* Calvados.
Chlænius, *Bon.*
422 Cræsus, *Fab.* Sénégal.
423 Circumscriptus, *Duft.* Italie.
424 Subsulcatus. *Dej.* Sénégal.
425 Prasinus, *Dej.* Amérique.
426 Velutinus, *Duft.* Tary.
427 Festivus, *Fab.* Toulouse.
428 Spoliatus, *Rossi.* Algérie.
429 Æratus, "
430 Sericeus, *Forst.* Québec.
431 Auricollis, *Ger.* Tary.

Chlænius, *Bon.*—(*Suite*).
432 Tomentosus, *Say.* Canada.
433 Senegalensis, *Dej.* Sénégal.
434 Laticollis, *Say.* E.-U.
435 Chlorophanus, *Lec.* E.-U.
436 Tricolor, *Dej.* Canada.
437 Lithophilus, *Say.* E.-U.
438 Pensylvanicus, *Say.* Canada.
439 Schrankii, *Duft.* France.
440 Agronum, *Var.* Variegatus, *Oliv.* France.
441 Nigricornis, *Fab.* Aveyron.
442 Melanocornis, *Dej.* "
443 Tibialis, *Dej.* Mt Cénis.
444 Vestitus, *Pa.* Havre.
445 Chrysocephalus, *Rossi.* Italie.
446 Fulgicollis, *Duft.* Pyrénées.
447 Dives, *Dej.* Espagne.
448 Limbatus, *Wied.* Indes-Orie.
449 Holocericeus, *Fab.* Calvados.
450 Cæcus, *Dej.* Sénégal.
451 Cruciatus, *Dej.* "
452 Dussaulti, *B.* "
453 Æneocephalus, *Dej.* Caucase.
454 4-sulcatus, *Illig.* Germ. Bor.
455 Sulcicollis, *Payk.* Calvados.
456 Cælatus, *Weber.* Germ. Bor.
457 Æstivus, *Say.* Amérique.
458 Azureus, *Duft.* Europe mér.
459 Karelini, *Man.* Caucase.
Oodes, *Bonel.*
460 Helopioides, *F.* France.
461 Fluvialis, *Lec.* Ontario.
Atranus, *Lec.*
462 Collaris, *Min.* Béziers.
Dicælus, *Bon.*
463 Elongatus, *Bon.* Can.
464 Sculptilis, *Say.* E.-U.
465 Purpuratus, *Bon.* Canada.
Licinus, *Latr.*
466 Ægyptiaticus, *Dej.* Egypte.
467 Æquatus, *Dej.* Calvados.
468 Agricola, *Oliv.* Mgne Noire.
469 Brevicollis, *Dej.* Algérie.
470 Cassideus, *Fab.* Allemagne.
471 Depressus, *Payk.* "
472 Silphoides, *Fab.* Calvados.
473 Granulatus, *Dej.* Espagne.
474 Peltoides, *Dej.* Portugal.
475 Hoffmanseggi, *Dej.* Allemagne.
Badister, *Clairv.*
476 2-Pustulatus, *Fab.* Calvados.
477 Humeralis, *Bon.* "
478 Peltatus, *Panz.* "
479 Unipustulatus, *Bon.* "
480 Pulchellus, *Lec.* Canada.
Miscodera, *Esch.*
481 Arctica, *Payk.* Laponie.
Promecoderus.
482 Concolor, *Germ.* Nlle Hollande.
Broscus, *Panz.*
483 Semistriatus, *B.* Tauria.
484 Politus, *Dej.* Tripoli.
485 Lævigatus *Dej.* Syrie.
486 Illustris, *Putz.* Jérusalem.
487 Nobilis, *Dej.* Espagne.
Broscosoma, *Rosenh.*
488 Baldense, *Ros.* Mt Baldo.
Barypus.
489 Rivalis, *Germ.* Buen.-Ayres.
Stomis, *Clairv.*
490 Pumicatus, *Panz.* Calvados.
Daptus, *Fisch.*
491 Vittatus, *Fisch.* Toulouse.
492 Incrassatus, *Dej.* Amérique.
Agonoderus. *Dej.*
493 Pallipes, *Fab.* Québec.
494 Lincola, *Fab.* Canada.
Diachromus, *Erichs.*
495 Germanus, *Linn.* Calvados.
Amphasia, *Newm.*
496 Interstitialis, *Say.* Canada.
Anisodactylus, *Dej.*
497 Semipunctatus, *Lec.* Cal.
498 Californicus, *Dej.* Cal.
499 2-Notatus, *Fab.* Calvados.
500 Spurcaticornis, *Dej.* "
501 Cupripennis, *Ger.* Buenos-Ayres.
502 Discoideus, *Dej.* Ontario.
503 Fulgens, *Dej.* Brésil.
504 Harrisii, *Lec.* Canada.
505 Dejeani, *Bug.* Algérie.
506 Intermedius, *Dej.* Chypre.
507 Microthorax, *Moh.* Carthagène.
508 Nemorivagus, *Duft.* Belgique.
509 Poecilodes, *Steph.* Honfleur.
510 Pseudoeneus, *Dej.* Autriche.
511 Baltimorensis, *Say.* Canada.
512 Signatus, *Illig.* Suisse.
513 Tristis, *Dej. Var. rusticus.* Ontario.
Gynandromorphus, *Dej.*
514 Etruscus, *Sch.* Charente inf.
Trichopselaphus.
515 Subviridescens, *Chaud.*
Gynandropus, *Dej.*
516 Hylaeis, *Say.* Amérique.
Cratocara, *Lec.*
517 Flavipes, *Dej.* Brésil.
Acinopus, *Dej.*
518 Ambiguus, *Dej.* Algérie.
519 Lepelletieri, *Lec.* Bône.
520 Megacephalus, *Rossi.* Algérie.
521 Picipes, *Oliv.* Europe.
522 Subquadratus, *Brul.* Algérie.
Dicheirotrichus.
523 Obsoletus, *Dej.* Charente inf.
524 Pubescens, *Payk.* Charente inf.
525 Ustulatus, *Dej.* Transylvanie.

Bradycellus, *Er.*
526 Placidus, *Gyll.* Rhin.
527 Cognatus, *Gyll.* Belgique et Québec.
528 Collaris, *Payk.* Calvados.
529 Distinctus, *Dej.* France mérid.
530 Harpalinus, *Dej.* "
531 Lusitanicus, *Dej.* Carthagène.
532 Verbasci, *Duft.* France mérid.
533 Quadricollis, *Lec.* Amérique.
534 Kirbyi, "
535 Rupestris, *Say.* Québec.
536 Badiipennis, *Hold.* "
Tachyallus.
537 Similis, *Dej.* Allemagne.
Seybalicus.
538 Oblongiusculus, *Dej.* Calvados.
Ophonus, *Dej.*
539 Spadiceus, *Dej.* Amérique.
540 Cordatus, *Duft.* Toulouse.
541 Diffinis, *Dej.* "
542 Incisus, *Dej.* "
543 Fulgens, Brésil.
544 Hirsutulus, *Dej.* Toulouse.
545 Maculicornis, *Duft.* Manche.
546 Mendax, *Rossi.* Toulouse.
547 Obscurus, *Fab.* Autriche.
548 Planicollis, *Dej.* Algérie.
549 Pumilio, *Dej.* Palerme.
550 Punctatulus, *Duft.* Savoie.
551 Rotundatus, *Dej.* France.
552 Rupicola, *Sturm.* Calvados.
553 Puncticollis, *Payk.* Savoie.
554 Sabulicola, *Say.* Calvados.
555 Rotundicollis, *Fair.* "
556 Rufibarbis, *Fab.* Brevicollis, *Dej.* Calvados.
557 Signaticornis, *Duft.* Calvados.
558 Azureus, *Fab.* "
559 Chlorophanus, *Dej.* "
560 Azureus, *Var.* Similis. Aveyron.
Harpalus, *Latr.*
561 Æneus, *Fab.* Manche.
562 Azureus, *Panz.* Pyr. Orientales.
563 Bellieri, *Reich.* Corse.
564 Calceatus, *Duft.* Calvados.
565 Caspius, *Stev.* "
566 Cupreus, *Dej.* Lyon.
567 Decipiens, *Dej.* Savoie.
568 Discoideus, *Fab.* Toulouse.
569 Dispar, *Dej.* "
570 Erraticus, *Say.* Québec.
571 Ferrugineus, *Fab.* Berlin.
572 Flavitarsis, *Dej.* Belgique
573 Frohlichii, *Stur.* Hesse.
574 Fulvus, *Dej.* Algérie.
575 Anxius, *Duft.* Pyr. Orient.
576 Herbivagus, *Say.* Québec.
577 Hirtipes, *Panz.* Autriche.
578 Fuliginosus, *Duft.* Mt Cenis.

Harpalus, *Latr.*—(*Suite*).
579 Hottentota, *Duft.* Calvados.
580 Impiger, *Duft.* Toulouse.
581 Latus, *Linn.* Pyrénées.
582 Pleuriticus, *Kirby.* Québec.
583 Griseus, *Panz.* Savoie.
584 Laticeps, *Lec.* Québec.
585 Erythropus, *Dej.* Can.
586 Littoralis, *Rand.* Calvados.
587 Luteicornis, *Duft.* Paris.
588 Melancholicus, *Dej.* Moulins.
589 Mexicanus, *Dej.* Mexique.
590 Compar, *Lec.* Québec.
591 Hespericus, *P.* Andalousie.
592 Ovalis, *Reich.* Corse.
593 Pensylvanicus, *Dej.* Québec.
594 Pumilus, *Sturm.* Char. infér.
595 Picipennis, *Duft* "
596 Punctatostriatus, *Dej.* "
597 Pigmæus, *Dej.* Corse.
598 4-punctatus, *Dej.* Suisse.
599 Caliginosus, *Say.* Québec.
600 Rufimanus, *Lec.* "
601 Pubescens, Europe.
602 Rubripes, *Duft.* Pyrénées.
603 Neglectus, *Dej.* Calvados.
604 Faunus, *Say.* Québec.
605 Serripes, *Duft.* Calvados.
606 Servus, *Duft.* Nort. France.
607 Siculus, *Dej.* Sicile.
608 Sulphuripes, *Germ.* Savoie.
609 Viridiæneus, *Beauv.* Québec.
610 Tenebrosus, *Dej.* Manche.
611 Tardus, *Panz.* Pyr. Orient.
612 Zabroides, *Dej.* Autriche.
613 Honestus, *Duft.* Ignavus, *Duft.* Mgne Noire.
614 Lævicollis, *Duft.* Nitans, *Heer.* Gde. Chartreuse.
615 Consentaneus, *Dej.* Gde Chartreuse.
616 Ruficornis, *Fab.* Savoie.
617 Anthracinus, *Fab.* Tary.
618 Excelsior, Liban.
619 Libanigerus, "
620 Distinguendus, *Dft.* Paris.
621 Assimilis, Terre-Neuve.
Selenophorus, *Dej.*
622 Stigmosus, *Germ.* Québec.
Hypolithus.
623 Pulchellus, *Dej.* Sénégal.
Acupalpus, *Latr.*
624 Brunnipes, *Sturm.* Syr.
625 Consputus, *Duft.* Calvados.
626 Corsicus, *Fab.* Corse.
627 Dorsalis, *Dej.* "
628 Elegans, *Dej.* Autriche.
629 Exiguus, *Dej.* Manche.
630 Luridus, *Dej.* "
631 Flavicollis, *Sturm.* "

Stenolophus, *Dej.*
632 Abdominalis, *Géné.* Espagne.
633 Carbonarius, *Dej.* Amérique.
634 Conjunctus, *Say.* "
635 Discophorus, *Fitch.* Toulouse.
636 Praximus, *Dej.* Provence.
637 Skrimshiranus, *Steph* Manche.
638 Teutonus, *Schran.* Manche.
639 Vespertinus, *Panz.* Mgne Noire
640 Fuliginosus, *Dej.* Québec.
641 Vaporariorum, *Fab.* Europe.
642 Carus, *Lec.* Québec.
643 Plebeius, "
Abacetus, *Dej.*
644 Salzmanni, *G.* Tary.
Myas, *Dej.*
645 Chalybæus, *Palli.* Grèce.
646 Rugosicollis, *Brul.* E.-U.
647 Coracinus, *Say.* Canada.
Pœcilus, *Bon.*
648 Caucasicus, *M.* Caucase.
649 Crenatus, *Dej.* Parsous.
650 Crenatostriatus, *Chaud.* Dalmatie.
651 Cupreus, *Linn.* Manche.
652 Cursorius, *Dej.* Toulouse.
953 Depipiens, *Walk.* Espagne.
654 Dimidiatus, *Oliv.* Mgne Noire.
655 Infuscatus, *Dej.* Toulouse.
656 Koyi, *Germ.* Pyr. Orientales.
657 Lucublandus, *Say.* Amérique.
658 Lepidus, *Fab.* Pyrénées.
659 Lucasi, *Reich.* Algérie.
660 Puncticollis, *Dej.* Marigna.
661 Purpurascens, *Dej.* France mér.
662 Quadricollis, *Dej.* Malaga
663 Subcæruleus, *Quens.* Algérie.
664 Chalcites, *Lec.* Sayi, *Brull.* Canada
Argutor, *Meg.*
665 Abaxoides, *Dej.* Pyrénées.
666 Amaroides, *Dej.* "
667 Amœnus, *Dej.* "
668 Aquila. Algérie.
669 Barbarus, *Dej.* Andalousie.
670 Infima, Pyrénées.
671 Amblyptera. Cantabricus, *Dej.* Pyrénées.
672 Erythropus, *Dej.* Pyrénées.
673 Femoralis, *Kirby.* Canada.
674 Inæqualis, *Marsh.* France mér.
675 Interstinctus, *Sturm.* Bohème.
676 Longulus, *Reich.* Pyrénées.
677 Pusillus, *Dej.* "
678 Siculus, *Levr.* Sicile.
679 Spadiceus, *Dej.* Pyrénées orient.
680 Strenuus, *Panz.* Manche.
681 Vernalis, *Panz.* "
682 Negligens, *Sturm.* France mérid.
683 Diligens, *Sturm.* " "
Platyderus.
684 Montanellus, *Gra.* Asturies.
685 Neapolitanus, *Reich.* France méri.

Platyderus.—(*Suite*).
686 Ruficollis, *Mar.* Pyr. orient.
687 Varians, *Schf.* Guadarrama.
688 Calathaides, *Dej.* Algérie.
689 Lusitanicus, Sicile.
690 Infimus, Pyrénées.
Omascus, *Dej.*
691 Aterrimus, *Dej.* Calvados.
692 Cophosioides, *Dej.* Autriche.
693 Melas, *Creutz.* Calvados.
694 Minor, *Sahlb.* France.
695 Tingitanus, *Luc.* Oran.
696 Vulgaris, *Linn.* Mt Cénis.
697 Nigritus, *Fab.* Manche.
698 Gracilis, *Dej.* Calvados.
699 Meridionalis. Marseille.
Steropus, *Dej.*
700 Ghiliani, *S.* Guadarrama.
701 Globulosus, *Fab.* Espagne.
702 Gagatinus, *G.* Lozère.
703 Illigeri, *Panz,* Autriche.
704 Lacordairei, *Putz.* Pyrénées.
705 Madidus, *Fab.* "
706 Amplicollis, *Fairm.* Calvados.
707 Rufitarsis, *Dej.* Autriche.
708 Æthiops, *Panz.* Carniole.
Platysma, *Bon.*
709 Angustatum, *Duft.* Belgique.
710 Placidum, *Sturm.* Carniole.
711 Findeli, *Dej.* Autriche.
712 Grajum, *Dej.* "
713 Luczotii, *Dej.* Terre-Neuve.
714 Oblungopunctata, *Fab.* Suisse.
715 Picimana, *Duft.* Autriche.
716 Cordicolle, *Dej.* Brésil.
717 Striatulum, *Fab.* Buenos-Ayres.
Tanytrix.
718 Senilis, Piémont.
Cophosus, *Dej.*
719 Cylindricus, *Herbs.* Allemagne.
720 Filiformis, *Dej.* "
Pterostichus, *Bon.*
721 Bicolor, *Arag.* Nice.
722 Cantabricus, *Sch.* Lugnosa.
723 Cribratus, *Dej.* Alpes.
724 Dissimilis, *Heer.* "
725 Dufouri, *Dej.* Pyrénées.
726 Externepunctatus, *Dej.* Var.
727 Fasciatopunctatus, *Creatz.* Pyr.
728 Femoratus, *Dej.* Calvados.
729 Fossulatus, *Dej.* Piémont.
730 Klugi, *Dej.* Hongrie.
731 Foveolatus, *Dej.* "
732 Hagenbachi, *Sturm.* Pyrénées.
733 Impressus, *Fairm.* B. Alpes.
734 Ambiguus, *Fairm.* Corse.
735 Turinei, *Panz.* Styrie.
736 Heydeni, *Heer.* Allemagne.
737 Tustusi, *Redt.* "
738 Maurus, *Duft.* Simplon.
739 Metallicus, *Fab.* Savoie.

Pterostichus, *Bon.*—(*Suite*).
740 Muhlfeldi, *Duft.* Allemagne.
741 Multipunctatus, *Dej.* Savoie.
742 Erythropus, *Villa.* Simplon.
743 Panzeri, *Dej.* "
744 Honestus, *Say.* Ontario.
745 Femoralis, *Kirby.* "
746 Patruelis, *Dej.* Québec.
747 Luczotii, *Lec.* "
748 Luctuosus, *Lec.* "
749 Honorati. *Dej.* B. Alpes.
750 Intermedius, *Heer.* Simplon.
751 Parnassius, *Schau,* Alpes.
752 Pinguis, *Dej.* Simplon.
753 Platypterus, *Farm.* Aveyron.
754 Prevosti, *Dej.* Suisse.
755 Duvali, *Dej.* "
756 Rufipes, *Dej.* France mér.
757 Rutilans, *Dej.* Alpes.
758 Auratus, *Heer.* "
759 Selmanni, *Duft.* Autriche.
760 Spinalæ, *Dej.* Suisse.
761 Flavofemoratus, *Dej.* "
762 Stygicus, *Say.* Québec.
763 Trunsversalis, *Duft.* Suisse.
764 Vagipunctatus, *Heer.* "
765 Welensii *Dej.* Transylvanie.
766 Micans, *Heer.* Savoie
767 Truncatus, *Dej.* Nice.
768 Yvani, *Dej.* Mt Cénis.
769 Xatarti, *Dej.* Pyr. Orientales.
770 Ziegleri, *Duft.* Allemagne.
771 Parunpunctatus, *Germ.* Pyrénées.
772 Lasserrei, *Fair.* "
773 Paulinoi, Portugal.
774 Coracinus, *Newm.* Québec.
775 Mutus, *Say.* "
776 Lacrymosus, *Newm.* "
777 Planetus, *Lec.* E.-U.
778 Rostratus, *Newm.* Canada.
779 Adoxus, *Say.* Québec.
780 Koyi, *Germ.* Paris.
Abax, *Bon.*
781 Oblongus, *Dej.* Piémont.
782 Ovalis, *Duft.* Calvados.
783 Parallelus, *Duft.* "
784 Pyrenæus, *Dej.* Pyrénées.
785 Carinatus, *Duft.* Belgique.
786 Striola, *Fab.* Calvados.
787 Beckenhaupti, *Duft.* Carniole.
788 Schuppelii, *Pall.* Bannat.
789 Parallelepipidus, *Dej.* Calvados.
790 Liopleurus. *Cko.* Melbourne.
791 Exaratus, *Dej.* Piémont.
Percus, *Bon.*
792 Bilineatus. *Dej,* Corse.
793 Corsicus, *Dej.* "
794 Loricatus, *Dej.* "
795 Oberleitneri, *Dej.* Sardaigne.
796 Patruelis, *Duft.* France mér.
797 Reicheri, *Fairm.* Corse.

Percus, *Bon.*—(*Suite*).
798 Stultus, *Duft.* Corse.
Feronia, *Latr.*
799 Punctulata, Europe.
800 Nigra, "
801 Nigrita, France.
802 Cognata, "
Melops *Bon*
803 Elata, *Fab.* Allemagne.
804 Striolata, *Fab.* "
805 Terricola, *Fab.* Calvados.
Pelobates.
806 Aurichalceus, *Ad.* Caucase.
Zabrus, *Clairv.*
807 Angustatus, *Ramb.* Espagne.
808 Blaptoides, *Creutz.* Russie.
809 Brevicollis, *Scha.* Espagne.
810 Constrictus, *Gracl.* "
811 Crepidoderus, *Scha.* "
812 Græcus, *Dej.* Grèce.
813 Convexus, *Zem.* "
814 Subtilis, *Scha.* "
815 Incrassatus, *GerD.* Pyrénées
816 Inflatus, *Dej.* "
817 Marginicollis, *Dej.* Espagne.
818 Neglectus, *Sch.* "
819 Obesus, *Dej.* Pyrénées.
820 Orsini, *Dej.* Sicile.
821 Gibbus, *Fab.* Calvados.
822 Curtus, *Dej.* Aveyron.
823 Piger, *Dej.* "
824 Rotundatus. *Ramb.* Espagne.
825 Seidlekii, *Sch.* "
826 Silphoides, *Dej.* Pyrénées.
827 Trimi. *Fish.* Caucase.
828 Estrellanus, *Oliv.* Portugal.
829 Lethierryi. Espagne.
Percosia, *Zimm.*
830 Patricia, *Duft.* France.
Bradytus, *Steph.*
831 Apricarius, *Payk.* Europe.
832 Consularis, *Duft.* Charente.
833 Fulvus, *De Geer.* France mér.
Cyrtonotus.
834 Alpinus, *Fab.* Alpes.
835 Spinipes, *Linn.* Calvados.
836 Convexiusculus, *Marsh.* "
837 Torridus, *Ill.* Laponie.
Leirus, *Zimm.*
838 Alpestris, *Villa.* Alpes.
Leiocnemis, *Zimm.*
839 Nobilis, *Duft.* Autriche.
840 Pyrenæus, *Dej.* Pyrénées.
841 Brevis, *Dej.* Normandie.
842 Arcuata, *Putz.* Carthagène.
843 Eximia, *Dej.* Calvados.
844 Dalmatina, *Dej.* Corse.
845 Montana, *Dej.* "
846 Subulosa, *Dej.* Calvados.
Acrodon, *Zimm.*
847 Brunnea, *Gyll.* Berlin.

Celia, *Zimmer.*
848 Erratica, *Duft.* Morgon.
849 Fusca, *Dej.* "
850 Infima, *Duft* Autriche.
851 Ingenua, *Duft.* "
852 Livida, *Fab.* Calvados.
853 Municipalis, *Duft.* Mt Cenis.
854 Quenselii, *Sch.* St-Gothard.
855 Rufocincta, *Salh.* "
856 Sylvicola, *Zimm.* Berlin.
857 Bifrons, *Dej.* Calvados.
858 Tibialis. "
Amara, *Zimm.*
859 Antobia.
860 Fusca.
861 Acuminata, *Payk.* Calvados.
862 Angustata, *Say.* Québec.
863 Communis, *Panz.* Manche.
864 Curta, *Dej.* Autriche.
865 Erythrocnema, *Zim.* Collioure.
866 Familiaris, *Duft.* Calvados.
867 Lucida, *Duft.* "
868 Montiviga, *Sturm.* "
869 Lunicoll s, *Schi.* "
870 Nitida, *Sturm.* Vosges.
871 Ovata, *Fab.* Calvados.
872 Plebeia, *Gyll.* "
873 Rufipes, *Dej.* Autriche.
874 Similata, *Gyll.* Calvados.
875 Spreta, *Dej.* "
876 Strenua, *Zim.* Charente inf.
877 Striatopunctata, *Dej.* "
878 Trivialis, *Gyll.* Calvados.
879 Tricuspidata, *Dej.* Allemagne.
880 Ænolimbata, "
881 Obesa, *Say.* Québec.
882 Avida, *Say.* "
883 Impuncticollis, *Say* "
884 Simplex, *Dej.* Algérie.
885 Vulgaris, *Dej.* France.
886 Exarata, *Dej.* Québec.
887 Indistincta, *Man.* Canada.
888 Apricarius, *Horn.* Québec.
889 Pygmea, *Coup.* "
890 Pallipes, *Kirby,* "
891 Littoralis, *Zim.* Québec.
892 Interstitialis, *Dej.* Québec.
893 Subænea, *Lec.* Can.
894 Patricia ? Europe.
895 Aulica ?
896 Musculus, *Say.* Can.
Antarctia,
897 Circumfusa, *Germ.* Buenos-Ayres.
898 Femorata, *Dej.* Chili.
899 Carnifex. Buenos-Ayres.
Æchmites.
900 Conspicuus, *Walk.*
Pseudopristonychus,
901 Cimmerius, *Fab.* Grèce.
Cryptotrichus.
902 Alpinus, *Dej.* Var.

Cryptotrichus.—(*Suite*).
903 Janthinus, *Duft.* Pyrenées.
904 Cæruleus, *Dej.* "
Sphodrus, *Clairv.*
905 Leucopthalmus, *L.* Calvados.
Sdhodroides.
906 Punctatostriatus, *Fairm.* Algérie.
Læmosthenes, *Bon.*
907 Complanatus, *Dej.* Marseille.
908 Venustus, *Clair.* "
909 Hypogeus, *Fairm.* Pyrénées.
910 Carinatus. "
911 Schreibersi, *K.*
Pristonychus.
912 Algerinus, *Gory.* Sardaigne.
913 Terricola, *Dej.* Calvados.
914 Angustatus, *Dej.* Pyrénées.
915 Cyanescens, *Fairm.* "
916 Cyanipennis, *Esch.* Caucase.
917 Jacquclini, *Boi.* Pyrénées.
918 Parviceps, *Fairm.* "
919 Oblongus, *Dej.* "
920 Pinicola, *Gr.* "
921 Pyrenæus, *Duft.* Pyrénées.
922 Quadricollis, *Redt.* Jérusalem.
Calathus, *Bon.*
923 Algericus, *Gaid.* Algérie.
924 Fuscus, *Fab.* "
925 Circumseptus, *Ger.* "
926 Cisteloides, *Pantz.* Mt Taurus.
927 Fulvipes, *Gyll.* Mt Cenis.
928 Gallicus, *Dej.* Char. inf.
929 Græcus, *Dej.* Grèce.
930 Gregarius, *Say.* Québec.
931 Luctuosus, *Dej.* Espagne.
932 Melanocephalus, *L.* Calvados.
933 Micropterus, *Duft.* Savoie.
934 Alpinus, *Dej.* "
935 Mollis, *Marsh.* Tary.
936 Piceus, *Marsh.* "
937 Punctipennis, *Germ.* "
938 Cyriacus, *Gauthier.* Syrie.
939 Metallicus, *Dej.* "
940 Giganteus, *Dej.* Char. inf.
941 Glabricollis, *Dej.* Char. inf.
Taphria.
942 Nivalis, *Panz.* Calvados.
Dolichus.
943 Flavicornis, *Fab.* Montpellier.
Platynus, *Bon.*
944 Albipes, *Fab.* Manche.
945 Atratus, *Duft.* "
946 Pusillus, *Lec.* "
947 Austriacus, *Fab.* Var.
948 Complanatus, *Dej.* Piémont.
949 Cupripennis, *Say.* Québec.
950 Cyaneus, *Dej.* Pyrénées
951 Prasinus, Calvados.
952 Fuliginosus, *Panz.* "
953 Impressus, *Panz.* Strasbourg.
954 Tenebricosus, *Germ.* Ontario.

Platynus, *Bon.*—(*Suite*).
955 Decorus, *Say* Ontario.
956 Melanarius, *Dej.* "
957 Punctiformis, *Say.* "
958 excavatus, *Dej.* Québec.
959 8-Punctatus, *Fab.* Canada.
960 Limbatus, *Say.* "
961 Subcordatus, *Lec.* Québec.
962 Gracilis, *Gyll.* Calvados.
963 Angusticollis, *Fab.* Strasbourg.
964 Krynikii, *Sperk.* "
965 Livens, *Gyll.* Calvados.
966 Marginatus, *Linn.* Char inf.
967 Micans, *Nic.* Calvados.
968 Nutans, *Say.* Québec.
969 Oblongus, *Fab.* Calvados.
970 Parumpunctatus, *Fab.* Manche.
971 Piceus. *Linn.* Calvados.
972 Picicornis, *Lec.* Etats-Unis.
973 Ruficornis. *Lec.* Québec.
974 Anchomenoides, *Rand.* "
975 Viridis, *Lec.* "
976 Chalceus, *Lec.* Cupreus, *Dej.* Québec.
977 Picipennis, *Kirby.* Can.
978 Hypolithus, *Say.* "
979 Scrobiculatus, *Fab.* Lille.
980 Atratus, *Lec.* Can.
981 Stigmosus, *Lec.* Octocolus, *Man.* Québec.
982 Sinuatus, *Dej.* Québec.
983 Placidus, *Say.* "
984 Lutulentus, *Lec.* Can.
985 Extensicollis, *Say.* Québec.
986 Tenuis, *Lec.* Can.
987 Pusillus, *Lec.* E.-U.
988 Puellus, *Dej.* Lille.
989 Obsoletus, *Say.* Québec.
990 6-punctatus, *Linn.* Lille.
991 Thoreyi, *Dej.* Calvados.
992 Viduus, *Panz.* "
993 Mœstus, *Duft.* "
994 Versutus, *Sch.* "
995 Lucidus. "
996 Modestus. "
Olisthopus, *Dej.*
997 Fuscatus, *Dej.* Tary.
998 Glabricollis, *Germ.* Hyères.
999 Rotundatus, *Payk.* Calvados.
1000 Micans, *Lec.* Ontario.
Cardiomera, *Bassi.*
1001 Genei, *Bassi.* Corse.
Pogonus, *Dej.*
1002 Chalceus, *Marsh.* Char. inf.
1003 Gilvipes, *Dej.* Manche.
1004 Gracilis, *Dej.* France mér.
1005 Iridipennis. *Nicolai.* Thuringie.
1006 Littoralis, *Duft.* Calvados.
1007 Luridipennis, *Germ.* "
1008 Pallidipennis, *Dej.* France mérid.

Pogonus, *Dej.*—(*Suite*).
1009 Testaceus, *Dej.* France mérid.
1010 Meridionalis, *Dej.* "
Irechus, *Clairv.*
1011 Angusticollis, *Kiesm.* Pyr.
1012 Bannaticus, *Dej.* Bannat.
1013 Croaticus, *Dej.* Croatie.
1014 Discus, *Fab.* Bohême.
1015 Distigma, *Kies.* Pyr.
1016 Glacialis, *Heer.* "
1017 Lævipennis, *Heer.* B. Alpes.
1018 Lapidosus, *Daw.* Autriche.
1019 Latus. *Putz.* "
1020 Lamacodes, *Dej.* "
1021 Longhi, *Comol.* Hyères.
1022 Longicornis, *Stur.* Pyrén.
1023 Micans, *Lec.* Silésie.
1024 Micros, *Herbst.* Calvados.
1025 Minutus, *Fab.* "
1026 Obtusus, *Erich.* Pyrénées.
1027 Ovatus, *Putz.* "
1028 Palpalis, *Dej.* "
1029 Pinguis, *Ksw.* "
1030 Procerus, *Putz.* Allemagne.
1031 Pulchellus, *Putz.* Bohême.
1032 Pyrenæus, *Dej.* Pyr.
1033 Rubens, *Fab.* Belgique.
1034 Shaumii, Oberland.
1035 Secalis, *Payk.* Belgique.
1036 Striatulus, *Putz.* Bohême.
1037 Strigipennis, *Kies.* Bohème.
Anopthalmus, *Sturm.*
1038 Bilimeki, *Sturm.* Carnicole.
1039 Dalmatinus, *Mille.* Hongrie.
1040 Doriæ, *Fair.* Gènes.
1041 Gallicus, *Delar.* Pyrénées.
1042 Hacqueti. *St.* Hongrie.
1043 Hirtus, *St.* Corniole.
1044 Orpheus, Grotte d'Aubert.
1045 Milleri, *Friv.* Carniole.
1046 Raymondi, *Del.* Var.
1047 Redtenbacheri, *Friva*, Carniole.
1048 Schaumii, *Schm.* "
1049 Schmidti, *Sturm.* "
1050 Delphinensis, Dauphiné.
Aphænops.
1051 Crypticola, *Linn*, Hte Garonne.
1052 Leschelnaulti, *Bon.* Pyr.
Œpus.
1053 Marinus, *Sho.* Calvados.
1054 Robini, *Laboul.* Ecosse.
Perileptus.
1055 Areolatus, *Creutz.* Tary.
Scotodipnis,
1056 Glaber, *Bon.* Alpes.
1057 Revelieri, *Perris.* Corse.
1058 Schaumii, *Saut.* "
Anillus, *T. du Val.*
1059 Cæcus, *T. du Val.* Collioure.
1060 Hypogæus, *Aub.* "

Tachypus.
1061 Caraboides. *Sch.* Tary.
1062 Festivus, *T. du V.* Alsace.
1063 Pallipes, *Duft.* "
Tachyta, *Kirby.*
1064 Nana, *Gyll.* Etats-Unis.
1065 Bistriatus, *Duft.* Chambery.
Tachys, *Ziebgr.*
1066 Lævus, *Say.* Ontario.
1067 Flavicauda, *Say.* Québec.
1068 Fockii, *Hum.* Lyon.
1069 Globulus, *Dej.* "
1070 Ilæmorrhoidalis, *Dej.* "
1071 Parvulus, *Dej.* Suisse.
1072 4-signatus, *Duft.* Pyrénées.
1073 Scutellaris *Germ.* Char. inf.
1074 6-striatus, *Duft.* Pyrénées.
1075 Nanus, *Gyll.* Québec.
Bembidium, *Latr.*
1076 Fugax. *Lec.* Ontario.
1077 Assimile, *Gyll.* "
1078 Adustum, *Sch.*
1079 Æneum, *Germ.* Calvados.
1080 Agile, *T. du V.* "
1081 Angusticollis, *Mov.* Syrie.
1082 Argenteolum, *Ahr.* Allemagne.
1083 halibæum, *Stur.* Loiret.
1084 Paulinoi.
1085 Articulatum, *Panz.* Tary.
1086 Aspericolle, *Ge.* Provence.
1087 Assimile, *Gyll.* "
1088 Atrocæruleum. *Ste.* Pyrénées.
1089 Bisignatum. *Men.* Isère.
1090 Callosum, *Kus.* Tary
1091 Guttula, *Fab.* Calvados.
1092 Hispanicum, *Dej.* Espagne.
1093 Hypocrita, *Dej.* Calvados
1094 Kiisteri, *Sch.* Corse.
1095 Obtusum, *Sturm.* Calvados.
1096 Lampros, *Herbst.* Seine inf.
1097 Nitidulum, *Mars.* Calvados.
1098 Littorale, *Oliv.* Seine inf.
1099 Lunatum, *Duft.* Honfleur.
1100 Mannerhemii, *Dej.* Calvados.
1101 Castaneipenne, *T. du V.* Syrie.
1102 Clarkii, *Daw.* Calvados.
1103 Concinnum. *Steph.* "
1104 Conforme, *Dej.* Pyrénées.
1105 Dahli, *Dej* Algérie.
1106 Decorum, *Panz.* Tary.
1107 Doris, *Panz.* Calvados.
1108 Dufouri, *Perris.* Madrid.
1109 Elongatum, *Dej.* France mér.
1110 Ephippium, *Marsh.* Toulouse.
1111 Eques, *Sturm.* Isère.
1112 Fasciolatum, *Duft.* "
1113 Caeruleum, *Dej.* "
1114 Flammulatum, *Clairv.* Calvados
1115 Fluviatile, *Dej.* Tary.
1116 Fulvipes, *Sturm.* Isère.
1117 Fumigatum. Corse.

Bembidium, *Latr.*—(*Suite*).
1118 Gilvipes, *Sturm.* Calvados.
1119 Milleri, *T. du V.* Allemagne.
1120 Modestum, *Fab.* Savoie.
1121 Monticola, *Sturm.* "
1122 Niloticum, *Dej.* Nil.
1123 Pallidipenne, *Ill.* Calvados.
1124 Pygmeum, *Fab.* Syrie.
1125 Punctulatum. *Dej.* Tary.
1126 Paludosum, *Panz.* Belgique.
1127 Glacialis, *Heer.* Pyrénées.
1128 Pyrenæum, *Fab.* "
1129 4-fossulatum, Corse.
1130 4-pustulatum, *Dej.* Calvados.
1131 4 maculatum, *Sch.* "
1132 5-striatum, *Linn.* Toulouse.
1133 4-guttatum, *Fab.* Draguignan.
1134 Rufescens, *Germ.* Calvados.
1135 Ripicola, *Duft.* Draguignan.
1136 Stomoides, *Dej.* Calvados.
1137 Striatum, *Fab.* Moulins.
1138 Maculatum, *Dej.* Limoges.
1139 Sturmii, *Panz.* "
1140 Tenellum, *Erich.* Calvados.
1141 Variegatum, *Say.* "
1142 Tibiale, *Duft.* "
1143 3-color, *Fab.* Tary.
1144 Varium. *Ol.* Manche.
1145 Vicinum, *Luc.* Algérie.
1146 Andreæ, *Fab.* Tary.
1147 Distinguendum, *T. du V.* "
1148 Femeratum, *Sturm.* "
1149 Foraminosum, *Stu.* "
1150 Siculum, *Dej.* Sicile.
1151 Biguttatum, *Fab.* Calvados.
1152 Lampros, *Herbst.* Alpes.
1153 Normanum, *Dej.* Calvados.
1154 Bruxellense, *Wert.* Belgique.
1155 Obsoletum, *Dej.* France mér.
1156 Impressum, *Panz.* "
1157 Ruficolle, *Panz.* "
1158 Tetracolum, *Say.* Etats-Unis.
1159 Albipes, *Steph.*
1160 Vulneratum. Manche.
1161 Oblongum. "
1162 Ruficorne, *Sturm.* Tsère.
1163 Inæquale. *Say.* Québec.
1164 Pusillum, *Gyll.* Calvados.
1165 Patruele, *Dej.* Québec.
1166 2-maculatum, *Kirby.* Canada.
1167 Coxendix, *Say.* "
1168 Rupestre, *Dej.* Québec.
1169 Transversale, *Dej.* Canada.
1170 Simplex, *Lec.* Québec.
1171 Dilatatum, *Lec.* Canada.
1172 Impressum, *Fab.* "
1173 Scopulinum. *Kirby.* "
1174 Antiquum, *Dej.* "
1175 Versicolor, *Lec.* Québec.
1176 4-maculatum, *Linn.* "
1177 Nigrum, *Say.* "

Pembidium, *Latr.*—(*Suite*).
1178 Caraboides, *Sch.* France mér.
1179 Incrematum, *Lec.* Canada.
1180 Nitidulum, *Dej.* Ontario.
1181 Pictum, *Lec.* Québec.
1182 Planatum, *Lec.* Canada.
1183 Lucidum, *Lec.* Québec.
Limnæum.
1184 Nigropiceum, Tary.
Patrobus, *Dej.*
1185 Longicornis, *Say.* Québec.
1186 Rugicollis, *Rand.* "
1187 Tenuis, *Lec.* Septentrionis, *Dej.* Québec.
1188 Excavatus, *Payk.* Tary.
1189 Rufipennus, *Dej.* "
1190 Tatricus, *Mill.* Corse.

Ardistomis, *Putz.*
1191 Viridis, *Say.* Etats-Unis.
Axinopalpus, *Lec.*
1192 2-plagiatus, *Dej.* Canada.
Casnonia, *Latr.*
1193 Pensylvanica, *Linn.* Can.
Schizogenius, *Putz.*
1194 Lineolatus, *Say.* Ontario.
Dianchomena, *Chd.*
1195 Scapularis, *Dej.* Ontario.
Callida, *Dej.*
1196 Punctata, *Lec.* Canada.
Lophoglossus.
1197 Scrutator, *Lec.* Ontario.
Xestonatus, *Lec.*
1198 Lugubris, *Dej.* "

——000——

Programme de l'Examen Préliminaire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec

---

MATIÈRES OBLIGATOIRES

LATIN.—*Commentaires* de César, liv. V.—*Enéide* de Virgile, liv. V.—*Odes* d'Horace, liv. I.

FRANÇAIS.—*Les aventures de Télémaque.*—Une pièce dramatique française, savoir: *Le Cid* pour 1884, *le Misanthrope* pour 1885 et *Esther* pour 1886.

ANGLAIS. — *Sprague's "Six elections from Washington Irving's Sketch Book"*. Une pièce de Shakespeare, savoir: *Tempest* pour 1884, *Richard* II pour 1885 et *Midsummer Night's Dream* pour 1886.

BELLES-LETTRES.—Principes, histoire de la littérature des siècles de Péricles en Grèce, d'Auguste à Rome, d'Elizabeth en Angleterre et de Louis XIV en France.

HISTOIRE.—Notions générales sur l'histoire de la Grèce et de Rome, avec connaissance spéciale de l'histoire d'Angleterre, de France et du Canada.

GÉOGRAPHIE.—Notions générales sur la géographie universelle avec connaissance spéciale de la géographie de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique du nord.

ARITHMÉTIQUE.—Fractions ordinaires et décimales, proportions simples et composées, intérêt et autres règles basées sur le percentage, racines carrées.

ALGÈBRE.—Fractions et équations du premier degré.

GÉOMÉTRIE.—Les trois premiers livres d'Euclide, ou la partie de la Géométrie plane correspondant à ces trois livres dans Eysséric et Pascal. Calcul des lignes, des surfaces et des volumes des figures géométriques régulières.

MATIÈRES FACULTATIVES

(*Le candidat doit choisir une des trois matières suivantes*)

GREC.—*Anabase* de Xenophon, liv. I.—*Iliade*, liv. I.

PHYSIQUE.—Notions générales, telles que dans Ganot ou sa traduction par Atkinson.

PHILOSOPHIE.—Notions générales, sur la logique et la morale. (Jaffre ou Valet, Jevon's logic et Calderwood's Hand-book of moral philosophy.

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la grammaire des langues ci-dessus mentionnées. L'ignorance du latin, de l'arithmétique et de la langue maternelle pourra faire refuser le candidat. Les candidats parlant le français pourront se dispenser de traduire Shakespeare, mais ils devront traduire des passages de Washington Irving et répondre sur la grammaire et l'analyse. Ils devront avoir une connaissance critique, au point de vue grammatical et littéraire, des ouvrages français cités plus haut. Les candidats parlant l'anglais pourront se dispenser de traduire Corneille, Molière ou Racine, mais ils devront traduire des passages pris dans la première moitié de Télémaque pour 1884 et 1885, dans la seconde pour 1886. Ils devront de plus connaître la grammaire française et l'analyse. On exigera encore d'eux une connaissance critique des pièces dramatiques anglaises indiquées plus haut. Une mauvaise écriture fera perdre au candidat 5 p. c. sur le nombre de points à gagner. Tout élève surpris à copier ou à se servir de livres, notes, etc., sera immédiatement renvoyé.

——000——

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1885-86

ANNÉE 1885-86

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

M. T.-E. HAMEL.

Directeurs

M. EDOUARD-MICHEL MÉTHOT.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS BEAUDET.
Mgr BENJAMIN PAQUET.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. JOS.-CLOVIS-K. LAFLAMME.
M. J.-EDMOND MARCOUX.
M. ANSELME RHÉAUME.
M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur*.

Agrégés

M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. EDOUARD PAGE.
M. THOS-MICHEL LABRECQUE.
M. JOSEPH FEUILTAULT.

Prêtres Auxiliaires

M. HERMÉNÉGILDE BOUFFARD.
M. GILBERT LEMIEUX.

M. EDMOND PARADIS.
M. HENRI GOUIN.
M. ALPHONSE LEMIEUX.
M. JOSEPH BEAUDOUIN.
M. ARTHUR MARCHAND.
M. MAXIME FILLION.
M. EUSTACHE MAGUIRE.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. JOSEPH GENEST.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. PATRICK O'RYAN.
M. JOSEPH FORTIN.

GRAND SÉMINAIRE

(1885-86)

—

Directeur

Mgr B. PAQUET.

—

Professeurs

M. M.-E. MÉTHOT.
M. M. LABRECQUE.
M. JOS. FEUILTAULT,
M. HENRI GOUIN.
M. ALPHONSE LEMIEUX.
M. L.-ADOLPHE PAQUET.
M. P. O'RYAN.

—

Etudiants en Théologie

M. Clovis Arseneault, A. B., *Saint-Gervais.*
Ferdinand Audet.
* Théodule Blais, A. B., *Berthier.*
Aldéric Boilard, *Québec.*
Alphonse Bourassa, *St-David de l'Auberivière.*
Patrick Brown, *Aavre-de-Grâce, Terreneuve.*
Narcisse Cantin, *Saint-Romuald.*
Alphonse Caron, *Québec.*
* Frs-Xav. Casgrain, *L'Islet.*
Alfred Castonguay, S. B., *Saint-Edouard de Lotbinière.*
* Angus-J. Chisholm, T. D., *Arichat, N.-E.*
Onésime Cloutier.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. Albert Côté, *Lévis.*
* Joseph-James Creed, *St-Augustin, E.-U.*
Joseph Curry, *Halifax, N.-E.*
Narcisse Dégagné.
Albert Dion, A. B., *Saint-Thomas.*
* Martin Egan, *Manchester, E.-U.*
James Emerson, *Manchester, E.-U.*
John-J.-E. Finen, A. B., *Saint-Jean, N.-B.*
* Achille Fiset, *Saint-Thomas.*
Michael Foley, *Allegheney, E.-U.*
William Foley, *Halifax, N.-E.*
Joseph Gagnon, *Québec.*
* Joseph-Elzéar Galerneau, A. B , *Charlesbourg.*
* Philippe Garneau, *Sainte-Croix.*
* Louis Garen, *Rivière-Ouelle.*
Joseph Gignac, *Deschambault.*
Joseph Gingras, *Saint Nicholas.*
* Adolphe Grenier, S. B., *Beauport.*
William Hennessey, *Halifax, N.-E.*
Patrick Kelley, *Saint-Jean, N.-B.*
* Joseph Laberge, T. D., *Saint-Edouard.*
C.-E. Labourière.
Edouard Langelier, *Québec.*
Charles Langlois, *Lotbinière.*
* Joseph Langlois, S. B., *Québec.*
* Joseph Lavoie, *L'Islet.*
* Désiré Léger, *Saint Jean, N.-B.*
Joseph Levasseur, T. L.,
Guillaume Lyonnais, *Ottawa.*
* Aristide Magnan, *Québec.*
Séraphin Maheu, L. B., *Beauport.*
* Thomas Marcoux, S. B., *Beauport.*
Ronald McDonald, *Préfecture de l'Ouest, Terreneuve.*
Patrick McElmeel, *Ile du Prince Edouard.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. James McGee, *Saint-Jean, N.-B.*
Francis McKenna, *Terreneuve.*
* Joseph McLean, *Charlottetown, I. P. E.*
* John McLeod, *Arichat. N.-E.*
John McMillan, *Charlottetown, I. P. E.*
Théodore Mercier, *Ste-Hénédine.*
Rosario Morissette, A. B., T. B., *Québec.*
Joseph Murphy, *Hâvre de-Grâce, Terreneuve.*
* Condé Nadeau, *Notre-Dame-du-Portage.*
Franck-C. Noël, *Nébraska, E.-U.*
* William-Joseph O'Connor, *Manchester, E.-U.*
* Louis Olivier, A. B., *Saint Nicolas.*
* Tancrède Pâquet, *Cap-Rouge.*
Napoléon Picher, *Québec.*
* Pierre Plante, T. D., *Lévis.*
* Patrick Reardon, *Portland, E.-U.*
Edouard Richard.
James Riley, *Manchester, E.-U.*
Léon Rochette, *Québec.*
* Thomas Rosensteel, *Allegheney, E.-U.*
Albert Rousseau, L. B., *Beauport.*
* Eugène Roy, A. M., *St-Valier.*
* Jean-B. Ruel, *Saint Charles.*
Donald Summers, *Halifax, N.-E.*
D.-A. Sullivan, *Nashua, E.-U.*
George Têtu, *Rivière Ouelle.*
Prudent Théberge, *Saint-François, R'v.-du-Sud.*
Théodore Trépanier, A. B., *Château-Richer.*
Abraham Vaillancourt, A. B., *Charlesbourg.*
Joseph Vaillancourt, *Saint-Henri.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

La Somme Théologique de S. Thomas

—

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque Collège affilié à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'Archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année toute entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répèteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :
Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

MÉDAILLES EN THÉOLOGIE

Le Séminaire de Québec, désireux de répondre, par tous les moyens possibles, au grand mouvement intellectuel suscité par Léon XIII en ces dernières années, a pensé qu'il serait fort opportun de donner des prix en Théologie, comme cela se fait dans les autres facultés de l'Université.

LISTE DES MÉDAILLES ACCORDÉES POUR L'ANNÉE 1885-86.

Cours des Lieux Théologiques

1er Prix.—M. William Foley.
2e Prix.—M. Donald Summers.

Cours de Droit canonique et de Morale (Jun.)

1er Prix.—M. William Foley.
2e Prix.—M. Joseph Gingras.

Cours d'Ecriture Sainte

Prix.—M. Albert Côté.

Cours d'Histoire ecclésiastique

Prix.—M. William Foley.

Cours de Dogme

1er Prix.—M. John Finen, A. B.
2e Prix.—M. Albert Côté.

Cours de Dogme (Sacrements en général)

1er Prix.—M. Albert Côté.
2e Prix.—M. Patrick Brown.

Cours de Morale (Sen.)

1er Prix.—M. John McLeod.
2e Prix.—M. Aristide Magnan.

Conditions du Grand Séminaire

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $120.00 par année, payables comme suit :

$40.00 en entrant ;
$40 00 le 10 de décembre ;
$40.00 le 16 de mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'huile d'éclairage ; mais chaque élève se pourvoit d'une lampe.—L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $2.50 par année pour couchette, matelas et oreillers ; et $1.00 par année pour le médecin (les remèdes non compris). Ces deux sommes se paient d'avance et sont obligatoires.

4° Pour ceux qui le désirent, le Séminaire fournit la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table, moyennant une somme additionnelle annuelle de $7.50.

5° Les *extra* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

6° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

PETIT SÉMINAIRE

(1885-86)

Directeur

M. ÉDOUARD PAGÉ.

Préfet des Etudes

M. OLIVIER-E. MATHIEU.

Professeurs

MM. OLIVIER-E. MATHIEU et HENRI GOUIN, *de Philosophie.*
M. J.-C.-K. LAFLAMME, *de Physique, de Géologie, de Minéralogie et de Botanique.*
M. EDOUARD PAGÉ, *de Chimie.*
M. EDMOND PARADIS, *de Mathématiques et d'Astronomie.*
M. EUGÈNE ROY, *de Rhétorique.*
M. LOUIS OLIVIER, *de Seconde.*
M. ARTHUR MARCHAND, *de Troisième.*
M. JOSEPH GENEST, *de Quatrième.*
M. ADOLPHE GRENIER, *de Cinquième.*
M. CLOVIS ARSENAULT, *de Sixième.*
M. HERMÉNÉGILDE BOUFFARD, *de Septième.*
M. THÉODORE TRÉPANIER, *de Huitième.*
M. JOSEPH BEAUDOUIN, *d'Histoire.*

Anglais

M. EUSTACHE MAGUIRE.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. THÉODULE BLAIS.

Tenue des Livres et Arithmétique

M. THÉODULE BLAIS.

Instruction Religieuse

M. LOUIS-A. PAQUET, *Philosophie.* La Foi et la Raison.
M. P. O'RYAN, *Rhétorique.* La vraie religion.
M. JOS.-C.-K. LAFLAMME, *Seconde.* Controverse : Le péché originel, la grâce et la justification.
M. H. GOUIN, *Troisième.* Controverse; l'Eucharistie.
M. A. LEMIEUX, *Quatrième.* Controverse : Les Sacrements moins l'Eucharistie.
M. EDMOND PARADIS, *Cinquième.* Catéchisme raisonné : 3e partie, les Commandements et la Prière.
M. H. BOUFFARD, *Sixième.* Catéchisme raisonné : 2e partie, les Sacrements.
M. M. FILLION, *Septième.* Catéchisme raisonné : 1ère partie, le Symbole.
M. J. FORTIN, *Huitième.* Petit Catéchisme.

Musique vocale et instrumentale

M. THOMAS MARCOUX.
M. VEZINA.

Maîtres de Salle

M. JOSEPH FORTIN.
M. TANCRÈDE PAQUET.
M. ACHILLE FISET.
M. JOS. GALERNEAU.
M. CONGÉ NADEAU.
M. ALFRED CASTONGUAY.
M. ALBERT ROUSSEAU.
M. ABRAHAM VAILLANCOURT.

Infirmerie

M. ALBERT DION.

Elèves du petit Séminaire de Québec

(1885-86)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE

Audet, Eugène, *St-Anselme*, Pensionnaire.
Bernard, Mendoza, *Québec*, Externe.
Chaffers, John, *St-Césaire*, P.
Cloutier, Etienne, *Ste-Anne, Beaupré*, P.
Côté, Emile, *Québec*, E.
Dion, Louis, *Québec*, E.
Doyle, Félix, *Loreto, E-U*, P.
Fortier René, *Québec*, E.
Gosselin, Amédée, *St-Charles*, P.
Guérard, Jos., *St-Laurent, I. O.*, P.
Jobin, Jos., *Québec*, E.
Laflamme, Nap., *Ste-Anastasie*, P.
Larrivée, Arth., *Fall River, Mass.*, P.
Mailloux, Anatole, *Québec*, E.
Morisset, Alf., *St-Charles*, P.
Noël, Alidore, *Québec*, E.
Pelletier, Frs, *St-Modeste*, E.
Pettigrew, Arth., *Québec*, P.
Picher, Cléophas, *Québec*, E.
Rémillard, Gust., *Québec*, E.
Simard, Arth., *Québec*, E.
Simard, Cléophas, *Québec*, E.
Soucy, Télesphore, *St-Edouard*, P.
StHilaire, Emile, *Québec*, E.
Synott, Prosper, *Québec*, E.
Verge, Chs, *Québec*, P.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Alarie, Alfred, *Lévis*, E.
Bédard, Azarie, *Charlesbourg*, P.
Bellisle, Adolphe, *Deschambault*, P.
Bernier, Donat, *Lévis*, E.
Bérubé, Louis, *Québec*, E.
Blouin, Alph., *Québec*, E.
Boisseau, Pierre, *Québec*, E.
Brunet, Ulric, *St-Augustin*, P.
Carrier, Wilfrid, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Catellier, Alf. *Québec*, E.
Côté, Chs-Eug., *Québec*, E.
Côté, Léon, *Québec*, E.
Crispo, Jeffrey, *Hâvre-à-Boucher, Nouvelle-Ecosse.*
o , *H* *ville*, E.

Demers, Narc., *Berthier (en haut)*, P.
Dérome, J.-Bte, *Québec*, E.
Drolet, Elz., *Ancienne-Lorette*, E.
Faucher, Adjutor, *Québec*, E.
Godbout, Pierre, *Lambton*, P.
Guérin, Chs, *St-Joachim*, P.
Guillot, Adalbert, *Beauport*, P.
Laberge, Victor, *Québec*, E.
Lacerte, Jos., *Lévis*, E.
Lapointe, Jos., *Québec*, E.
Lessard, Oscar, *St-Joachim*, P.
Martin, Octave, *Québec*, E.
Richard, Alcide, *St-Ligori, Montcalm*, P.
Rivard, Adjutor, *Québec*, E.
Rodrigue, Chs, *St-François, Beauce*, P.
Scully, William, *Québec*, E.
Simard, Henri, *Québec*, E.
Vincent, Arth., *Québec*, E.

RHÉTORIQUE

Alleyn, Richard, *Québec*, P.
Boulfard, Pierre, *St-Laurent, I. O.*, P.
Cinq-Mars, Jos., *Ste-Claire*, P.
Cloutier, F.-X., *L'Islet*, E.
Donati, Raoul, *Québec*, E.
Dubé, Jacques, *Québec*, E.
Dugal, Félix, *Rivière-du-Loup (en bas)*, P.
Faguy, Elzéar, *Québec*, E.
Gariépy, Nap., *Château-Richer*, P.
Grégoire, Narcisse, *Québec*, E.
Hébert, Pierre, *Ste-Famille, I. O.*, P.
Lacroix, Wenceslas, *St-Antoine-de-Tilly*, P.
Lambert, Michel, *St-Jean-Chrysostome*, P.
Langlois, Eutrope, *Québec*, P.
Léteau, Gaudiose, *Québec*, E.
Marcotte, Arth , *Ste-Anne-Lapérade*, P.
O'Keefe, Michael, *Grand-Sault, N.-B.*. P.
Pâquet, Eugène *St-Agapit*, P.
Rousseau, Léon, *St-Casimir*, P.
Simard, Adolphe, *Québec*, P.
Simard, Arthur, *Québec*, P.
Taschereau, Edmond, *Québec*, E.
Tousignant, Jos. *Québec*, E.

SECONDE

Audet, Chs, *Québec*, E.
Bédard, Ferdinand, *Québec*, P.
Bédard, Joseph, *Charlesbourg*, P.
Blais, Michel, *St-Valier*, P.
Brindamour, Edm., *St-Prime, Lac St-Jean*, P.
Brousseau, Docile, *Québec*, E.
Chaloult, Philippe, *Kamouraska*, P.
Chantonnet, Emile, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Côté, Thomas, *Québec*, P.

Delâge, Cyrille, *Québec*, E.
Dorion, Hégésippe, *Beauport*, P.
Dorion, Jules, *Québec*, E.
Dupuis, Odilon, *St-Henri*, P.
Edge, Philippe, *Québec*, E.
Filion, Phileas, *St-Laurent, I. O.*, P.
Frenette, Eugène, *Malbaie*, P.
Giroux, Joseph, *Charlesbourg*, P.
Grenier, Philippe, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Jobin, Albert, *Québec*, E.
Lapierre, Arthur, *Québec*, E.
Leclerc, Joseph, *Ste-Hénédine*, P.
Leclerc, Pierre, *St-Pierre, I. O.*, P.
Letellier, Alph., *Québec*, E.
Lortie, Alfred, *Québec*, E.
Lortie, Jules, *Québec*, E.
Martel, Télesphore, *St-Ambroise*, P.
Mathieu, Eugène, *Québec*, E.
McAvoy, Daniel, *Québec*, P.
Myrand, Alfred, *Québec*, P.
Noël, Napoléon, *Québec*, E.
Pâquet, Edouard, *Québec*, E.
Paradis, Philippe, *Québec*, E.
Paradis, Robert, *Québec*, P.
Plante, Omer, *St-Michel*, P.
Potvin, Adjutor, *Québec*, P.
Turcot, George, *Québec*, E.
Veilleux, Joseph, *St-Victor*, P.
Verret, Joseph, *St-Ambroise*, P.
Villeneuve, Edouard, *Québec*, E.

TROISIÈME

Audet, Alfred, *Québec*, E.
Berrouard, Odilon, *Québec*, P.
Blanchet, Henri, *Québec*, P.
Bolduc, Edmond, *Québec*, E.
Boulanger, Frédéric, *Ste-Anastasie*, P.
Couture, Louis, *St-François, Riv.-du-Sud*, P.
Croteau, Guillaume, *St-Nicolas*, P.
Dassylva, Léon, *Québec*, E.
Duchesneau, Louis, *Ancienne-Lorette*, E.
Fiset, Léon, *Québec*, E.
Fiset, Louis, *St-Thomas, Montmagny*, P.
Fortin, Théophile, *St-Urbain, Charlevoix*, E
Fréchette, Alfred, *St-Nicolas*, P.
Giroux, Albert, Québec, E.
Hébert, Emile, *Québec*, E.
Houde, Edouard, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Lacasse, Arthur, *St-Anselme*, P.
Lachance, Arth., *Québec*, E.
Lamontagne, Cyrille, *N.-D. de Buckland*, P,
Lamothe, Nap., *St-Nicolas*, P.
Laprise, Pierre, *Ste-Pétronille, I. O.*, P.
Lemay, Albert, *Ste-Croix*, P.
Lesage, Albert, *Ste-Claire*, P.

Lessard, Arth., *St-Joachim*, P.
Letellier, Allyre, *Québec*, E.
McNamara, Thomas, *Québec*, E.
Nadeau, Jos., *St-Lazare*, P.
Paré, Alfred, *St-Gervais*, P.
Picher, Ludger, *Québec*, E.
Poirier, Alfred, *Québec*, E.
Richard, Léon, *Québec*, E.
Roy, Camille, *Berthier* (*en bas*), P.
Smith, Frédéric, *Québec*, E.

QUATRIÈME.

Beaudet, Henri, *Stanfold*, P.
Biais, Aristide, *St-Honoré de Shenley*, P.
Bossé, Jos., *St-Onésime*, P.
Casgrain, Benoit, *Québec*, E.
Chouinard, Eudore. *Quebec*, E.
Deschênes, Bernard, *St-Paschal*, P.
Desrochers, Chrysologue, *Ste-Croix*, P.
Dion, Jos , *L'Islet*, P.
Dotbec, Phidime, *Québec*, E.
Drouin, Albert, *Québec*, E.
Drouin, Ulric, *Québec*, E.
Dubé, David, *Québe* , E.
Ducharme, Ligori, *Québec*, E.
Damas, Théophile, *St-Lambert*, P.
Fournier, Alphonse, *St-Charles*, P.
Frenette, Jules, *Malbaie*, P.
Gosselin, Chs, *St-Charles*, P.
Goulet, Joseph, *St-Pierre, I. O.*, P.
Lacombe, Jos. *Kamblon*, P.
Lemay, Alph.. *Lotbinière*, P.
Lemoine, Louis, *Québec*, P.
Lesage, Edmond, *Ste-Claire*, P.
Morin, Edgar, *Québec*, E.
Oliver, Aloysius, *Jackson, Miss., E-U.*, P.
Pariseault, Aldéric, *Québec*, E.
Pelletier, Arthur, *Québec*, P.
Robitaille. Arthur, *Québec*, P.
Ross, F.-X., *Grosses-Roches*, P.
Rousseau, Arth., *St-Casimir*, P.
Roy, Arsène, *Berthier* (*en bas*), P.
Shehyn, Réal, *Québec*, P.
Smith, Charles, *Québec*, E.
Turcot, Arth., *Québec*, E.
Vaudreuil, Alcide, *Lotbinière*, P.
Veilleux, Joseph, *St-Victor de Tring*, P.
Verret, Hector, *Québec*, P.

CINQUIÈME

Audet, Placide, *St-Anselme*, P.
Beaudet, Donat, *Lotbinière*, P.
Beaupré, Louis, *Québec*, E.

Belleau, Fortunat, *Québec*, E.
Boisvert, Henri, *St-Croix*, P.
Bossé, Hullet, *Québec*, P.
Bossé, Willie, *Québec*, P.
Cantin, Pierre, *St-Romuald*, P.
Clarke, Adélard, *Québec*, E.
Darveau, Edm., *St-Pierre, Charlesbourg*, E.
Dubeau, Eudore, *Québec*, E.
Gosselin, Louis, *St-Laurent, I. O.*, P.
Hardy, Geo., *St-Alban*, P.
Lamère, Chs, *Québec*, P.
Langelier, Gust., *Québec*, E.
Lemieux, Alex., *Québec*, E.
Lemieux, J.-Bte, *Québec*, E.
Lepage, Alex., *Québec*, E.
Lessard, Alph., *Québec*, E.
Mathieu, Arsène, *St-Alban*, P.
Morisset, Alfred, *Ste-Hénédine*, E.
Pâquet, Edm., *Québec*, E.
Picher, Jos., *Québec*, P.
Poulin, Jos., *St-Ferréol*, P.
Pouliot, Nap., *St-Laurent, I. O.*, P.
Prendergast, Alfred, *Québec*, P.
Roy, Arthur, *Québec*, E.
St Amant, Clovis, *St-Alban*, P.
Taschereau, Henri, *Montréal*, P.
Tousignant, Arth., *Québec*, E.

SIXIÈME

Audet, Henri, *Québec*, E.
Blouin, Pierre, *Québec*, E.
Bacquet, Ernest, *Québec*, E.
Brunet, Alph., *Québec*, E.
Bureau, Ubalde, *L'Ange-Gardien*, P.
Caron, Adolphe, *Ottawa*, P.
Drolet, Jos., *Québec*, E.
Fiset, Hector, *Québec*, E.
Fournier, Edm., *St-Thomas*, E.
Garneau, Jules, *Québec*, E.
Garneau, Pierre, *Québec*, E.
Hamel, Chs, *Québec*, E.
Hamel Jules, *Québec*, E.
Jobin, Th., *Québec*, E.
Jolicœur, Damase, *Québec*, E.
Kirouac, Joseph, *Québec*, E.
Lachance, Jos., *Québec*, E.
Laflamme, Léon, *Lévis*, P.
Langlois, Edouard, *Québec*, E.
LaRue, Antonio, *Beauport*, P,
LaRue, Arthur, *Québec*, P.
Lauzier, Eug., *Québec*, E.
Lesage, Jules, *Québec*, P.
Ménard, Rodolphe, *Québec*, P.
Parrot, Aduire, *Ste-Emélie*, P.
Rinfret, Adolphe, *Ste-Croix*, P.

Rouillard, Edm., *Québec*, E.
Samson, Oscar, *Québec*, E.
Tardivel, Philippe, *Québec*, E.

SEPTIÈME

Audet, Philippe, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Barabé, Arcadius, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Barabé, Georges, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Beaumont, Pierre, *Québec*, E.
Caron, Paul, *Québec*, E.
Couet, Joseph, *Québec*, E.
DeBondy, Agapit, *Sorel*, P.
Delisle, Ls-Philippe, *Québec*, E.
De Sales Laterrière, Edm., *Québec*, E
DeVarennes, Alexis, *Ottawa*, P.
DeVillers, Horace, *Québec*, E.
Donaldson, Joseph, *Québec*, E.
Fiset, Joseph, *St-Thomas, Montmagny*, P.
Fiset, Louis, *Ancienne-Lorette*, P.
Galerneau, Isaïe, *Québec*, E.
Garneau, Adolphe, *Québec*, E.
Gauthier, Louis, *Québec*, E.
Giard, Arth., *Québec*, E.
Gilbert, Jos, *St-Augustin*, E.
Godbout, Ovide, *Québec*, E.
Grenier, Jules, *Beauport*, E.
Honan, Cornelius, *Les Trois-Rivières*, P.
LaRue, Robert, *Beauport*, P.
Lauzon, Joseph, *Québec*, P.
Martineau, Alph., *Québec*, E.
McDonald, Alfred, *Riv.-du-Loup (en bas)*, P.
Morency, Alex. *Québec*, E.
Morisset, Honoré, *Québec*, E.
Pâquet, Ladislas, *St-Jean, I. O.*, P.
Pichette, Emile, *Québec*, E.
Plante, Alfred, *Québec*, E.
Proulx, Philippe-Auguste, *St-François, Beauce*, P
Reny, Hugues, *Ste-Hénédine*, E.
Rochette, Emile, *Québec*, E.
Roy, Arthur, *Québec*, E.
Royer, Adélard, *St-Charles*, P.
Saucier, Irénaque, *Québec*, E.
Servais, Arthur, *Québec*, E.
Taschereau, Robert *Montréal*, P.
Turgeon, Nap., *St-Charles*, P.
Vallerand, Arthur, *Québec*, E.
Vincent, Arthur, *Québec*, E.

HUITIÈME

Beaulieu, Joseph, *Québec*, E.
Bélanger, Edgar, *Québec*, E.
Boisseau, Pierre, *Québec*, E.
Bowes, Lewis, *Passaic, New-Jersey*, P.

Charest, Samuel, *Québec*, E.
Crispo, Pierre, *Habre-à-Boucher*, *N.-E.*, P.
Curodeau, Arth., *Québec*, E.
Dassylva, Pamphile, *Québec*, E.
Desjardins, Georges, *Lévis*, P.
Dionne, Nap., *Québec*, E.
Dixon, Henry, *Jackson*, *Miss.*, P.
Dixon, Randolph, *Jackson*, *Miss.*, P.
Dugal, Emmanuel, *Québec*, E.
Dugal, Pierre, *Québec*, E.
Fiset, Léon, *Chéticamp*, *C.-B.*, P.
Fortin, Nap., *Québec*, P.
Garneau, Alexandre, *Québec*, E.
Gauthier, Eudore, *Québec*, E.
Giguère, Eugène, *Québec*, E.
Gingras, Adolphe, *Québec*, E.
Hamel, Charles, *Québec*, E.
Hannan, George, *Dorchester*, *Mass.*, P.
Jinchereau, Philéas, *Québec*, E.
Jobin, Jos., *Québec*, E.
Laberge, Léonidas, *Québec*, E.
Larose, Joseph, *Québec*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Michaud, Pierre, *Québec*, P.
Murphy, Peter, *Québec*, P.
Noël, Ephraïm, *Québec*, E.
Pelletier, Jacques-Arthur, *Riv.-du-Loup* (*en bas*), P.
Robitaille, Thomas, *Québec*, E.
Shehyn, Raoul, *Québec*, E.
Trueman, James, *Passaic*, *New-Jersey*, P.
Turcotte, George, *Québec*, E.
Vohl, Henri, *Québec*, P.
Voyer, Joseph, *Québec*, E.
Voyer, Nap., *Québec*, E
Webb, Daniel, *Havre-à-Boucher*, *N.-E.*
Wetmore, S.-M., *Riv.-à-Pierre de Portneuf*, E.

Distribution solennelle des prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 25 JUIN 1886

—

PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie morale.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Gustave Rémillard. 1er accessit, François Pelletier ; 2e do, Joseph Guérard ; 3e do, Arthur Simard.

Physique.—1er prix, Napoléon Laflamme ; 2e do, Joseph Guérard. 1er accessit, Alfred Morissette ; 2e do, Arthur Simard ; 3e do, Etienne Cloutier.

Chimie.—1er prix, Joseph Guérard ; 2e do. Arthur Simard. 1er accessit, René Fortier ; 2e do, François Pelletier ; 3e do, Arthur Larrivée.

Histoire naturelle.—1er prix, Arthur Simard, 2e do, Joseph Guérard. 1er accessit, René Fortier ; 2e do, Alfred Morissette ; 3e do, Napoléon Laflamme

Astronomie.—1er prix, Joseph Guérard ; 2e do, François Pelletier. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, René Fortier ; 3e do, Etienne Cloutier.

Instruction religieuse.—1er prix, Arthur Larrivée ; 2e do, Gustave Rémillard. 1er accessit, Arthur Simard ; 2e do, Napoléon Laflamme ; 3e do, François Pelletier.

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie intellectuelle.—1er prix, Henri Simard ; 2e do, John McGrath. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Joseph Lacerte ; 3e do, Arthur Vincent.

Mathématiques.—1er prix, Adjutor Rivard ; 2e do, Henri Simard. 1er accessit, Adalbert Guillot ; 2e do, Adolphe Bellisle ; 3e do, Joseph Lacerte.

Instruction religieuse.—1er prix, Adalbert Guillot ; 2e do, Pierre Godbout. 1er Accessit, Louis Berubé ; 2e do, Arthur Vincent ; 3e do, Wilfrid Carrier.

RHÉTORIQUE

Excellence.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Pierre Hébert ; 2e do, Eugène Pâquet ; 3e do, Edmond Taschereau. Mentions honorables : Elzéar Faguy, Arthur Simard, Charles Archer, Michael O'Keefe, Richard Alleyn, Joseph Cinq-Mars, Arthur Marcotte, Louis Dugal, Joseph Tousignant, Winceslas Lacroix, Léon Rousseau, Eutrope Langlois, Michel Lambert.

Discours français et latin.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Pierre Hébert. 1er accessit, Wenceslas Lacroix ; 2e do, Joseph Tousignant ; 3e do, Eugène Pâquet.

Version latine.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Eugène Pâquet ; 2e do, Pierre Hébert ; 3e do, Elzéar Faguy.

Thème latin.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Eugène Pâquet ; 2e do, Pierre Hébert ; 3e do, Elzéar Faguy.

Version grecque.—1er prix, Napoléon Gariépy ; 2e do, Pierre Bouffard. 1er accessit, Pierre Hébert ; 2e do, Eugène Pâquet ; 3e do, Elzéar Faguy.

Histoire du Canada.—1er prix, Pierre Bouffard ; 2e do, Eugène Pâquet. 1er accessit, Napoléon Gariépy ; 2e do, Pierre Hébert ; 3e do, Charles Archer.

Vers latins.—1er prix, Pierre Hébert ; 2e do, Pierre Bouffard. 1er accessit, Eugène Pâquet ; 2e do, Napoléon Gariépy ; 3e do, Edmond Taschereau.

Thème grec.—1er prix, Eugène Pâquet ; 2e do, Pierre Bouffard. 1er accessit, Napoléon Gariépy ; 2e do, Arthur Simard ; 3e do, Elzéar Faguy.

Traduction anglaise.—1er prix, Richard Alleyn ; 2e do, Joseph Tousignant. 1er accessit, Michael O'Keefe ; 2e do, Edmond Taschereau ; 3e do, Charles Archer.

Histoire contemporaine.—1er prix, Charles Archer ; 2e do, Napoléon Gariépy. 1er accessit, Eugène Pâquet ; 2e do, Arthur Marcotte ; 3e do, Raoul Donati.

Instruction religieuse.—1er prix, Edmond Taschereau ; 2e do, Michael O'Keefe. 1er accessit, Napoléon Gariépy ; 2e do, Arthur Simard ; 3e do, Pierre Hébert.

SECONDE

Excellence.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Philippe Paradis ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Cyrille Delâge. Mentions honorables : Alfred Lortie, Albert Jobin, Omer Plante, Jules Dorion, Michel Blais, Edouard Pâquet, Philippe Grenier, Robert Paradis, Ferdinand Bedard, Joseph Bédard, Eugène Frenette, Arthur Lapierre.

Narration française.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Joseph Leclerc. 1er accessit, Omer Plante ; 2e do, Pierre Leclerc ; 3e do, Jules Dorion.

Version Latine.—1er prix, Joseph Veilleux ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Alfred Lortie ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Philippe Paradis.

Thème Latin.—1er prix, Joseph Veilleux ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Joseph Leclerc ; 2e do, Cyrille Delâge ; 3e do, Michel Blais.

Version Grecque.—1er Prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Arthur Lapierre ; 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Joseph Leclerc.

Thème grec.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Michel Blais. 1er accessit, Philippe Paradis ; 2e do, Joseph Leclerc ; 3e do, Omer Plante.

Vers latins.—1er prix, Philippe Paradis ; 2e do Philéas Fillion ; 3e do, Pierre Leclerc. 1er accessit, Joseph Leclerc ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Alfred Lortie.

Histoire.—1er prix, Philéas, Fillion ; 2e do, Alfred Lortie, 3e do, Joseph, Leclerc. 1er accessit, Omer Plante, 2e do, Philippe Paradis ; 3e do, Edmond Brindamour.

Exercices anglais.—1er prix, Docile Brousseau ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Edouard Pâquet. 1er accessit, Joseph Bédard ; 2e do, Albert Dion ; 3e do, Cyrille Delâge.

Récitation anglaise.—1er prix, Pierre Leclerc ; 2e do, Philéas Fillion ; 3e do, Cyrille Delâge. 1er accessit, Edouard Pâquet ; 2e do, Alfred Lortie ; 3e do, Philippe Paradis.

Instruction religieuse.—1er prix, Philéas Fillion ; 2e do, Philippe Grenier ; 3e do, Alfred Lortie. 1er accessit, Edouard Pâquet ; 2e do, Omer Plante ; 3e do, Joseph Bédard.

TROISIÈME

Excellence.—1er prix, Camille Roy; 2e do, Alfred Paré; 3e do, Edouard Houde. 1er accessit, Joseph Nadeau; 2e do, Edmond Bolduc; 3e do, Albert Lesage. Mentions honorables: Frédéric Boulanger, Léon Richard, Théophile Fortin, Arthur Lacasse, Cyrille Lamontagne, Albert Giroux, Pierre Laprise, Frédéric Smith, Louis Fiset, Louis Duchesneau, Arthur Lessard, Henri Blanchet, Louis Couture, Alfred Fréchette, Léon Dassylva.

Narration française.—1er prix, Théophile Fortin; 2e do, Léon Richard; 3e do, Alfred Paré. 1er accessit, Camille Roy; 2e do, Pierre Laprise; 3e do, Frédéric Boulanger.

Version latine.—1er prix, Alfred Paré; 2e do, Edmond Bolduc; 3e do, Théophile Fortin. 1er accessit, Frédéric Boulanger; 2e do, Joseph Nadeau; 3e do, Camille Roy.

Thème latin.—1er prix, Edouard Houde; 2e do, Frédéric Boulanger; 3e do, Edmond Bolduc. 1er accessit, Théophile Fortin; 2e do, Arthur Lacasse; 3e do, Joseph Nadeau.

Version grecque.—1er prix, Frédéric Boulanger; 2e do, Edmond Bolduc; 3e do, Alfred Paré. 1er accessit, Camille Roy; 2e do, Edouard Houde; 3e do, Joseph Nadeau.

Thème grec.—1er prix, Frédéric Boulanger; 2e do, Arthur Lacasse; 3e do, Cyrille Lamontagne. 1er accessit, Camille Roy; 2e do, Edouard Houde; 3e do, Joseph Nadeau.

Vers latins.—1er prix, Frédéric Boulanger; 2e do, Joseph Nadeau; 3e do, Camille Roy. 1er accessit, Edouard Houde; 2e do, Edmond Bolduc; 3e do, Albert Lesage.

Histoire du Moyen-Age.—1er prix, Frédéric Boulanger; 2e do, Camille Roy; 3e do, Alfred Paré. 1er accessit, Pierre Laprise; 2e do, Joseph Nadeau; 3e do, Edouard Houde.

Exercices anglais.—1er prix, Pierre Laprise; 2e do, Joseph Nadeau; 3e do, Frédéric Smith. 1er accessit, Frédéric Boulanger; 2e do, Henri Blanchet; 3e do, Léon Fiset.

Récitation anglaise.—1er prix, Louis Duchesneau; 2e do, Frédéric Boulanger; 3e do Camille Roy. 1er accessit, Arthur Lachance; 2e do, Alfred Paré; 3e do, Edmond Bolduc.

Instruction religieuse.—1er prix, Alfred Paré; 2e do, Camille Roy; 3e do, Louis Couture. 1er accessit, Arthur Lessard; 2e do, Allyre Letellier.

QUATRIÈME

Excellence.—1er prix, F.-X. Ross; 2e do, Charles Gosselin; 3e do, Jules Frenette. 1er accessit, Arthur Rousseau; 2e do, Joseph Veilleux; 3e do, Joseph Bossé. Mentions honorables: Arsène Roy, Aloysius Oliver, Bernard Deschènes, Alcide Vaudreuil, Albert Drouin, Henri Beaudet, Joseph Dion, Alphonse Fournier, Edgar Morin, Chrysologue Desrochers, Joseph Goulet, Charles Smith.

Version latin.—1er prix, F.-X. Ross; 2e do, Arthur Pelletier; 3e do, Joseph Bossé. 1er accessit, Bernard Deschènes; 2e do, Charles Gosselin; 3e do, Alcide Vaudreuil.

Thème latin.—1er prix, F.-X. Ross; 2e do Charles Gosselin; 3e do, Jules Frenette. 1er accessit, Arthur Rousseau; 2e do, Joseph Bossé; 3e do, Joseph Veilleux.

Langue grecque.—1er prix, Joseph Veilleux; 2e do, Arthur Rousseau; 3e do, F.-X. Ross. 1er accessit, Arsène Roy; 2e do, Charles Gosselin; 3e do, Jules Frenette.

Vers latins.—1er prix, Bernard Deschênes ; 2e do, F.-X. Ross ; 3e do, Arthur Rousseau. 1er accessit, Joseph Bossé ; 2e do, Arsène Roy ; 3e do, Joseph Veilleux.

Mémoire.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Arsène Roy ; 3e do, Charles Gosselin. 1er accessit, Joseph Veilleux ; 2e do, Arthur Rousseau ; 3e do, Henri Beaudet.

Histoire romaine.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Charles Gosselin. 1er accessit, Arsène Roy ; 2e do, Joseph Veilleux ; 3e do, Aloysius Oliver.

Exercices anglais.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Hector Verret ; 3e do, Joseph Bossé. 1er accessit, Aloysius Oliver ; 2e do, Charles Smith ; 3e do, Alcide Vaudreuil.

Récitation anglaise.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Charles Gosselin ; 3e do, Aloysius Oliver. 1er accessit, Joseph Veilleux ; 2e do, Joseph Bossé ; 3e do, Jules Frenette.

Géographie.—1er prix, Arthur Rousseau ; 2e do, F.-X. Ross ; 3e do Arsène Roy. 1er accessit, Charles Gosselin ; 2e do, Jules Frenette ; 3e do, Joseph Veilleux.

Instruction religieuse.—1er prix, F.-X. Ross ; 2e do, Joseph Goulet ; 3e do, Arthur Rousseau. 1er accessit, Arsène Roy ; 2e do, Charles Gosselin ; 3e do, Joseph Veilleux.

CINQUIÈME

Excellence.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Joseph Poulin ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, J.-B. Lemieux. Mentions honorables : Fortunat Belleau, Gustave Langelier, Clovis St-Amant, Alphonse Lessard, Adélard Clarke, Alexandre Lemieux, Alfred Morissette, Henri Boisvert, Charles Lamère, Eudore Dubeau, Placide Audet, Pierre Cantin, George Hardy, Alfred Prendergast.

Version latine.—1er prix, Fortunat Belleau ; 2e do, Alphonse Lessard. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré ; 3e do, Gustave Langelier.

Thème latin.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Clovis St-Amant ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, Alphonse Lessard.

Exercices français.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré. 1er accessit, J.-B. Lemieux, 2e do, Alphonse Lessard ; 3e do, Napoléon Pouliot.

Histoire de la Grèce.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Joseph Poulin. 1er accessit, Louis Beaupré ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Alphonse Lessard.

Géographie.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Louis Beaupré ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, J.-B. Lemieux.

Exercices anglais.—1er prix, Hullet Bossé ; 2e do, Willie Bossé. 1er accessit, Gustave Langelier ; 2e do, Charles Lamère ; 3e do, Louis Gosselin.

Récitation anglaise.—1er prix, J.-B. Lemieux ; 2e do, Louis Gosselin. 1er accessit, Fortunat Belleau ; 2e do, Louis Beaupré ; 3e do, Hullet Bossé.

Arithmétique.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Joseph Poulin. 1er accessit, J.-B. Lemieux ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Louis Beaupré.

Tenue des livres.—1er prix, Louis Beaupré ; 2e do, Napoléon Pouliot. 1er accessit, Louis Gosselin ; 2e do, Joseph Poulin ; 3e do, J.-B. Lemieux.

Mémoire.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Fortunat Belleau ; 2e do, Alphonse Lessard ; 3e do, Gustave Langelier.

Instruction religieuse —1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Louis Beaupré. 1er accessit, Napoléon Pouliot ; 2e do, J.-B. Lemieux ; 3e do, Alexandre Lemieux.

SIXIÈME

Excellence.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Aduire Parrot. 1er accessit, Joseph Kérouac ; 2e do, Antonio Larue ; 3e do, Rodolphe Ménard.

Version latine.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Antonio Larue. 1er accessit, Aduire Parrot ; 2e do, Pierre Garneau ; 3e do, Rodolphe Ménard.

Thème latin.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Joseph Kérouac. 1er accessit, Pierre Garneau ; 2e do, Aduire Parrot ; 3e do, Rodolphe Ménard.

Exercices français.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Aduire Parrot. 1er accessit, Adolphe Rinfret ; 2e do, Pierre Garneau ; 3e do, Eugène Lauzier.

Arithmétique.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Jules Garneau. 1er accessit, Damase Jolicœur ; 2e do, Aduire Parrot ; 3e do, Oscar Samson.

Histoire ancienne.—1er prix, Aduire Parrot ; 2e do, Léon Laflamme. 1er accessit, Edouard Rouillard ; 2e do, Antonio Larue ; 3e do, Théodore Jobin.

Géographie —1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Aduire Parrot.—1er accessit, Rodolphe Ménard ; 2e do, Arthur Larue ; 3e do, Antonio Larue.

Exercices anglais.—1er prix, Joseph Kérouac ; 2e do, Henri Audette. 1er accessit, Jules Garneau ; 2e do, Pierre Garneau ; 3e do, Rodolphe Ménard.

Récitation anglaise —1er prix, Jules Garneau ; 2e do Jules Lesage. 1er accessit, Joseph Kérouac, 2e do, Eugène Lauzier ; 3e do, Henri Fiset.

Mémoire —1er prix, Joseph Kérouac ; 2e do, Léon Laflamme 1er accessit, Eugène Lauzier ; 2e do, Adolphe Rinfret ; 3e do, Joseph Lachance.

Instruction religieuse.—1er prix, Eugène Lauzier ; 2e do, Aduire Parrot. 1er accessit, Ernest Bacquet ; 2e do, Pierre Garneau ; 3e do, Ubalde Bureau.

SEPTIÈME

Excellence.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Joseph-H. Reny ; 3e do, Philippe Audet. 1er accessit, Arthur Roy ; 2e do, Philippe-A. Proulx ; 3e do, Napoléon Turgeon ; 4e do, Emile Pichette. Mentions honrables : Adélard Royer, Ovide Godbout, Alexandre DeVarennes, Isaïe Galerneau, Joseph Donaldson, Louis Fiset, Honoré Morissette.

Version latine.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Joseph-Hugues Reny. 1er accessit, Arthur Roy ; 2e do, Philippe-Aug. Proulx ; 3e do, Emile Pichette ; 4e do, Philippe Audet.

Thème latin.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Philippe Audet ; 3e do, Jos.-Hugues Reny. 1er accessit, Philippe-Aug. Proulx ; 2e do, Napoléon Turgeon ; 3e do, Ovide Godbout ; 4e do, Honoré Morissette.

Exercices français.—1er prix, Arthur Roy ; 2e do, Jos.-Hugues Reny ; 3e do, Adélard Royer. 1er accessit, Philippe Audet ; 2e do, Napoléon Turgeon ; 3e do, Philippe-Aug Proulx ; 4e do, Joseph Donaldson.

Arithmétique.—1er prix, Emile Pichette ; 2e do, Ovide Godbout ; 3e do, Arthur Roy. 1er accessit, Napoléon Turgeon ; 2e do, Ferdinand Vincent ; 3e do, Philippe Audet.

Récitation anglaise.—1er prix, Ferdinand Vincent ; 2e do, Arthur Roy ; 3e do, Jules Grenier. 1er accessit, Jos.-Hugues Reny ; 2e do, Philippe-Aug. Proulx ; 3e do, Robert Taschereau.

Exercices anglais.—1er prix, Arthur Roy; 2e do, Ferdinand Vincent; 3e do, Robert Taschereau. 1er accessit, Napoléon Turgeon; 2e do, Philippe-Aug. Proulx; 3e do. Jos.-Hugues Reny.

Mémoire.—1er prix, Ferdinand Vincent; 2e do, Jos.-Hugues Reny; 3e do, Arthur Roy. 1er accessit, Jules Grenier; 2e do, Philippe Audet; 3e do, Emile Pichette; 4e do, Robert Taschereau.

Instruction religieuse.—1er prix, Jos.-Hugues Reny; 2e do, Arthur Roy; 3e do, Ferdinand Vincent. 1er accessit, Napoléon Turgeon; 2e do, Joseph Donaldson; 3e do, Louis DeVarennes.

HUITIÈME

Excellence.—Mentions honorables: Pierre Crispo, Daniel Webb, Eugène Giguère, Pierre Dugal, Joseph Michaud, Léon Fiset, Pierre Boisseau, Charles Hamel, Henry Dixon, Randolph Dixon.

Langue française.—1er prix, Pierre Crispo; 2e do, Eugène Giguère; 3e do, Daniel Webb. 1er accessit, Pierre Dugal; 2e do, Pierre Boisseau; 3e do, Joseph Michaud.

Mémoire.—1er prix, Pierre Crispo; 2e do, Daniel Webb; 3e do, George Turcotte. 1er accessit, Pierre Dugal; 2e do, Joseph Michaud; 3e do, Randolph Dixon.

Arithmétique.—1er prix, Daniel Webb; 2e do, Pierre Crispo; 3e do, Joseph Michaud. 1er accessit, Henry Dixon; 2e do, Pierre Dugal; 3e do, Randolph Dixon.

Langue anglaise.—1er prix, Randolph Dixon; 2e do, Daniel Webb; 3e do, Henry Dixon. 1er accessit, Pierre Crispo; 2e do, Henri Vohl; 3e do, Léon Fiset.

Instruction religieuse.—1er prix, Pierre Dugal; 2e do, A. Laberge; 3e do, Charles Hamel. 1er accessit, George Turcotte; 2e do, Léon Fiset; 3e do, Daniel Webb.

DESSIN

Prix, Joseph Verret. 1er accessit, Joseph Goulet; 2e do, Jules Frenette.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

I

MÉDAILLE LANSDOWNE

offerte par Son Excellence le Gouverneur Général pour un concours sur la Philosophie.

Médaille d'argent.—Henri Simard.

II

MÉDAILLES MASSON

offerte par Son Excellence l'Honorable L.-T.-R. Masson, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, aux deux plus heureux candidats de la classe de Rhétorique, dans la première épreuve du Baccalauréat ès Arts.

Médaille d'argent.—Pierre Bouffard.

Médaille de bronze.—Pierre Hébert.

III

MÉDAILLE TURCOT

Médaille d'or, fondée à perpétuité par le Rév. M. Louis Turcot, Curé de l'Ile Perrot, pour récompenser celui des élèves des quatre classes de Belles-Lettres, Rhétorique et Philosphie, qui a donné le plus de satisfaction pendant l'année par l'ensemble de sa conduite.

Médaille d'or.—Joseph Guérard, élève de Physique.

IV

Prix extraordinaire de Mathématiques

donné par un bienfaiteur anonyme.

Adalbert Guillot.

Conditions du Petit Séminaire

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	$100.00
Le loyer du lit sans les couvertures.....	2.40
Médecin (remèdes non inclus).....	1.00
Total.....	$103.40

Ces $103.40 *doivent* être *payées d'avance*, comme suit :

$36.70 le jour de l'entrée des élèves,
33.35 le 10 décembre,
33.35 le 20 mars.

$103.40

N. B.—On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que le genou, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots, autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : une valise ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge, des draps, des couvertures de lit, un couvre-pieds, des taies d'oreiller, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté*, aux fenêtres, bancs, tables, etc., de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 A. M., de midi à 1 heure et de 4 h. à 4 25 P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 à 10.15 A. M, ainsi que l'après-midi depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépot où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours* et *seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse, qui peut toujours être révoquée ; et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de 10 mois environ. Les externes doivent payer $15 par année, comme suit :

$5.00, la veille de l'ouverture des classes ;
$5.00, le 10 décembre ;
$5.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure, attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, *pour une raison quelconque*.

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *rigoureusement* tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte, et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot portant aussi une nervure blanche. Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, ou mère, ou tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont, tous les jours, des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour devrait être le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Dans ce dernier cas, il y a exception pour les classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11¼ heures.

8. Ils doivent assister à la messe de communauté, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 1¼ heure et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe ou au catechisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou tuteur, faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9. Les externes sont tenus d'assister à la grand'messe les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives, et de même aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire; ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire: il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

N. B.—On exigera strictement l'exécution de ce règlement; les parents sont priés d'y voir.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Calendrier	3
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur	9
Personnel de l'Université	11
Faculté de Théologie	13
Faculté de Droit	16
Faculté de Médecine	19
Faculté des Arts	23
Elèves et étudiants durant les années 1885-86	25
Faculté de Théologie, Québec	25
Faculté de Théologie, Montréal	26
Faculté de Droit, Québec	29
Faculté de Droit, Montréal	30
Faculté de Médecine, Québec	32
Faculté de Médecine, Montréal	33
Faculté des Arts, Québec	34
Grands Séminaires affiliés	35
Collèges affiliés	36
Gradués de l'Univ. Laval depuis sa fondation jusqu'à juillet 1886	37
Bacheliers	37
Maîtres ou Licenciés	48
Docteurs	52
Prix et Médailles accordés à la fin de l'année acad. 1885-86	55
Année académique 1885-86	57
I. Ouverture des cours à Québec, 1er octobre 1885	57
II. Ouverture des cours à Montréal, 6 octobre 1885	58
Discours du Recteur Hamel	58
III. Discours du Vice-Recteur Marcoux	62
IV. Discours de l'Hon. P.-J.-O. Chauveau	65
V. Séance de clôture à Québec le 25 juin 1886	72
VI. Séance de clôture à Montréal le 22 juin 1886	75
Discours du Vice-Recteur Marcoux	75
VII. Discours du Vicaire Général Maréchal	80
Dons faits à l'Université, à Québec, de juillet 1885 à juillet 1886	83
Dons faits à l'Université, à Montréal, de juillet 1885 à juillet 1886	91
L'Université Laval	94
Organisation de l'enseignement	95
Faculté de Théologie	95
Faculté de Droit	97
Enseignement	97
Prix dans la faculté de Droit	98
Faculté de Médecine	98
Enseignement	98

PAGE

Département vétérinaire 99
Degrés 102
Prix dans la faculté de Médecine 103
Equivalence accordée par le Collège Royal des Chirurgiens de Londres 103
Faculté des Arts 104
Enseignement 104
Degrés dans la faculté des Arts 105
Epreuves du Baccalauréat ès Arts et de l'inscription 107
Prix dans la faculté des Arts 111
Fondation Hodgson 114
Bibliothèque 114
Discipline 114
Dispositions générales 114
Conduite à l'Université 116
Règlement du Pensionnat à Québec 116
Déboursés que les élèves ont à faire, année 1886-87 118
Pension au Pensionnat, à Québec 118
Prix des cours 119
Prix des Diplômes 120
Cours des Facultés durant l'année 1886-87 121
Cours de la faculté de Théologie, à Québec 121
Cours de la faculté de Théologie, à Montréal 123
Cours de la faculté de Droit, à Québec 124
Cours de la faculté de Droit, à Montréal 125
Cours de la faculté de Médecine, à Québec 125
Cours de la faculté de Médecine, à Montréal 129
Département Vétérinaire, Québec 130
Ecole Vétérinaire Canadienne française de Montréal 132
Cours de la faculté des Arts, à Québec 133
Ordre suivant lequel les cours doivent être suivis 135
Catalogue du Musée Zoologique de l'Université Laval.—(Suite) 136
Coléoptères 136
Programme de l'examen préliminaire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec 150

———

Séminaire de Québec (1885-86) III
Grand Séminaire V
La Somme Théologique de S. Thomas VIII
Prix au Grand Séminaire IX
Conditions du Grand Séminaire X
Petit Séminaire XI
Elèves du Petit Séminaire de Québec (1885-86) XIII
Distribution solennelle des Prix au Petit Séminaire de Québec le 25 juin 1886 XX
Prix extraordinaires XXV
Conditions du Petit Séminaire XXVI
Table des matières XXIX